L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1258 - VENDREDI 21 FÉVRIER 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Salon international de l'agriculture



Un parfum de Bourgogne sur Paris

Du 22 février au 2 mars, la Région et les départements de Bourgogne font leur show au Salon international de l'Agriculture. Sur l'espace Bourgogne dans le hall 7 chaque département de Bourgogne va avoir deux jours pour dévoiler ses charmes et ses atouts aux citadins. Saveurs et savoir-faire seront au rendez-vous bien entendu pendant ces neuf jours d'animation où chacun aura à cœur de jouer sa carte.

Pages 17



Dossier spécial
Engins de manutention

- Le confort dans les cabines de chargeurs télescopiques
- Quelle transmission pour le télesco ?
- Les nouveautés 2014

Pages 20-23

Encartés avec cette édition : Aviva assurances (sur certains cantons du 89) - Agrivert service (21 et 89)

Côte d'Or

› **Station d'évaluation de Créancey**

L'après-vente sauve la mise



Nièvre

› **Concours de taille de vigne**

Qui sera le «sécateur d'or» ?



Yonne

› **FDSEA 89**

Action *"nettoyage des fossés"*







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Info
03 • Climat: Sale temps pour la planète...

Côte d'Or
04 • Vente de Créancey: L'après-vente sauve la mise
05 • Filière ovine: Une vente qui reste une référence
06 • Race Monbéliarde: Les vaches réagissent-elles au prix du lait ?
07 • Syndicalisme: La FDSEA sur tous les fronts
08 • Tuberculose bovine : DDPP et DDT rappellent les enjeux et entrevoient une «décrue»

Nièvre
09 • Concours inter-départemental de taille de vigne : Qui sera le «sécateur d'or» 2014?
10 • Assemblée générale de l'Admien: Les irrigants se penchent sur les technologies innovantes
11 • Syndical « 38000 € !!! »
12 • Dispositifs élevage de la Chambre d'agriculture : Le parasitisme des veaux au pâturage

Yonne
13 • Jeunes Agriculteurs 89: Un jour une présidente ?
14 • FDSEA 89: «A la Saint-Valentin, sors ta Poclain !»
15 • Salon de l'Agriculture: Ici, c'est l'Yonne !
16 • Arboriculture: Retour de congrès

Bourgogne ...
17 • Salon international de l'Agriculture: Un parfum de Bourgogne à Paris
18 • États généraux de l'agriculture: *«Ce n'est pas une réunion parisienne de plus, c'est le début d'un processus !»*
19 • La norme égyptienne sur le blé réduit les ambitions de l'export français

Services
26 • Cours et marchés
28 • Petites annonces
31 • Annonces légales
35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

PRI info

Côte d'Or Elle souhaite s'installer…

Agée de 30 ans, cette jeune femme souhaite s'installer en élevage caprin avec transformation fromagère et carnée, en circuits cours principalement.
Pour acquérir les compétences nécessaires, elle a travaillé pendant 4 ans sur une exploitation caprine, a suivi plusieurs semaines de stages en agriculture conventionnelle et biologique.
Elle possède un certificat d'Auxiliaire de Santé Animale et a travaillé en Clinique Vétérinaire. Elle a obtenu un BPREA option caprin lait et transformation fromagère et élève en loisirs depuis deux ans des chèvres qui sont au nombre de 20 aujourd'hui. elle recherche une petite exploitation d'élevage à reprendre en location pour s'installer hors cadre familial avec les aides à l'installation en Côte-d'Or. Son ami qui est détenteur d'un BPREA option production animal général, transformation carnée et ferme pédagogique pourrait rejoindre le projet quelques années plus tard. Contactez le RDI de Côte-d'Or : Corine Garnier-Penning. Tel : 03 80 68 67 85 @ : corine.penning@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat).
Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne
au 03 86 94 21 95

dernière minute

26/02 Vente de reproducteurs charolais à Créancey

La station de Créancey en Côte d'Or, organise mercredi 26 février la vente aux enchères des futurs reproducteurs charolais évalués dans le cadre du programme Charolais Croissance au Pôle agricole de Pouilly en Auxois. Visites à partir de 10 h, début de la vente à 14 h
Renseignements sur : www.charolaiscroissance.fr et au 03 80 90 68 81 (I. Brice) ou au 06 10 11 37 63 (A. Camus).

13/03 Conférence "L'agriculture sous surveillance" à Nuits St Georges (21)

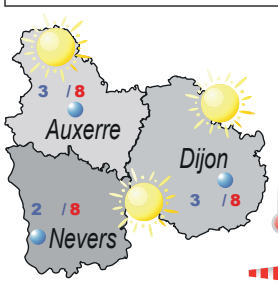
"Safer, contrôle des structures: une agriculture sous surveillance", c'est le thème de réflexion choisi par Capec Terravea pour la conférence qu'elle organise **le 12 mars à 14h à la Maison de Nuits-Saint Georges**. Seront notamment abordés, le droit d'exploiter, le droit de préemption et les évolutions apportées par la loi d'avenir. Deux intervenants co-animeront cette conférence: Michel Hardouin et Julien Forget, avocats spécialisés en droit rural et fiscalité agricole, associés du cabinet Terresa, membre du réseau Agiragri. Inscription par mail: afernadez@capec.fr. Par téléphone : 03 80 48 11 11.

12/03 Conférence "L'agriculture sous surveillance" à Beine (89)

"Safer, contrôle des structures : une agriculture sous surveillance", c'est le thème de réflexion choisi par Capec Terravea pour la conférence qu'elle organise **le 13 mars à 14h au Salon du Prieuré de Bourdon, à Beine**. Seront notamment abordés, le droit d'exploiter, le droit de préemption et les évolutions apportées par la loi d'avenir. Deux intervenants co-animeront cette conférence : Michel Hardouin et Julien Forget, avocats spécialisés en droit rural et fiscalité agricole, associés du cabinet Terresa, membre du réseau Agiragri. Inscription par mail : afernadez@capec.fr. Par téléphone : 03 80 48 11 11.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 21 février au 2 mars

Vendredi 21 Février



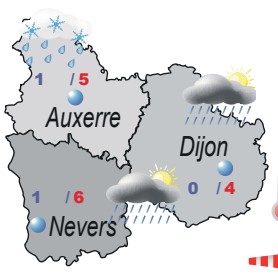
Ensoleillé
Ce vendredi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Damien
Soleil : 07:42 - 18:19
Lune : 00:22 - 10:29

Samedi 22 Février



Perturbé
De nombreuses averses et quelques précipitations de pluie et neige mêlées très localement. Les vents resteront modérés.

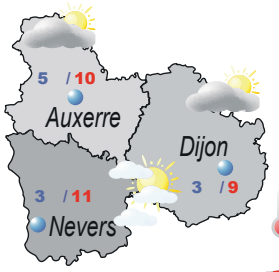
T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Isabelle
Soleil : 07:40 - 18:20
Lune : 01:28 - 11:10

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 23 Février



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en hausse.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Lazare
Soleil : 07:38 - 18:22
Lune : 02:32 - 11:59

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Février :

De timides éclaircies et quelques averses pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 4 à 6 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Jeudi 27 Février au Dimanche 2 Mars :

De nombreuses averses sont attendues au cours de cette période.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 1 à 8 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

clin d'œil



Climat

Sale temps pour la planète...

Selon une étude internationale, l'activité humaine pourrait provoquer un doublement de la fréquence des événements *"El Niño extrêmes"*. Et pour ne rien arranger une autre étude montre que le réchauffement de l'Arctique pourrait affecter durablement le *"jet stream"* polaire, *"courant d'air"* déterminant pour le climat en Amérique du Nord et en Europe.



ONU/WFP/P.Behan

Trop ou pas assez d'eau, canicules et froids extrêmes... Les changements climatiques induisent de graves conséquences humaines, économiques et sociales, qui pourraient bouleverser des équilibres géopolitiques déjà fragilisés.

Des chercheurs français (IRD, CNRS, UPMC et MNHM) ont participé à une étude internationale qui a, pour la première fois, évalué l'impact des activités humaines sur l'occurrence des événements climatiques extrêmes dans l'océan Pacifique. L'étude montre que l'un des effets du réchauffement global pourrait être un doublement de la fréquence des événements "*El Niño extrêmes*" au cours du XXIe siècle.

Caractérisés par un réchauffement anormal dans le Pacifique Est, les événements El Niño constituent des fluctuations climatiques majeures du climat global. A la différence des épisodes classiques, les "*El Niño extrêmes*" se caractérisent par un déplacement des eaux chaudes et des précipitations qui leur sont associées du Pacifique Ouest jusqu'au Pacifique Est, région habituellement froide et sèche.
Ces phénomènes climatiques sont responsables de modifications drastiques de la circulation atmosphérique sur l'ensemble du globe et induisent des catastrophes naturelles majeures : pluies diluviennes et glissements de terrain en Equateur et au nord du Pérou, sécheresses et feux de forêts en Indonésie et en Australie, blanchiment des récifs coralliens et déficit pluviométrique dans les îles du Pacifique Sud-Ouest, cyclones dévastateurs dans le Pacifique central, disparition de la vie marine et réduction drastique des populations d'oiseaux natifs des îles Galápagos… On estime que l'événement El Niño de 1997-1998 est responsable, à lui seul, de dégâts matériels se chiffrant à près de 40 milliards de dollars et de 23 000 décès dans le monde.

Vingt modèles de climat

Ces événements climatiques extrêmes font donc l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté scientifique. Dans cette étude, les chercheurs ont compilé les données issues de simulations climatiques réalisées à partir de vingt modèles de climat, sélectionnés pour leur capacité à reproduire les événements "*El Niño extrêmes*". Ils montrent ainsi, pour la première fois, que la fréquence de ces épisodes pourrait doubler au cours de ce siècle - jusqu'à atteindre dix événements par siècle - en réponse à l'augmentation des gaz à effet de serre liée aux pressions anthropiques.
Les chercheurs expliquent l'accroissement important de la fréquence des événements extrêmes par l'augmentation plus rapide des températures de surface à l'équateur dans l'océan Pacifique Est par rapport aux eaux avoisinantes, facilitant ainsi le développement de la convection atmosphérique dans cette région. Ils alertent également sur un risque accru de catastrophes naturelles associées dans le futur (inondations, sécheresse, déplacement des régions cycloniques…), affectant les populations des îles particulièrement vulnérables du Pacifique Sud.

Un "jet stream" en petite forme

Une autre étude indique que le "*jet stream*", vents qui soufflent d'Ouest en Est à haute altitude, "*s'affaiblissent et ce courant tend de ce fait à s'élargir et à dévier plus facilement de sa trajectoire*" comme l'explique un professeurs de climatologie d'une université du New Jersey. Ainsi, les Etats-Unis connaissent un hiver particulièrement froid et enneigé dans le Middle-West et jusque dans le Sud, où cette situation est tout à fait inhabituelle. En revanche, les régions nordiques comme l'Alaska connaissent un hiver anormalement clément cette année. Ce phénomène pourrait résulter du réchauffement de ces dernières décennies dans l'Arctique, où les températures ont grimpé deux à trois fois plus vite que dans le reste du globe.
Si l'on constate des phénomènes climatiques hors normes (sécheresse record, canicule record, tempêtes à répétition...) on ne sait toujours pas objectivement si des événements sont liés à une variation naturelle du climat ou aux conséquences de l'activité humaine sur le réchauffement de la planète.
Ce que l'on peut prévoir en revanche, c'est bien l'impact sur l'agriculture, les cultures et les pratiques se trouvant déstabilisées par les changements rapides des niveaux des précipitations et des températures, sur des zones jusque-là plutôt tempérées. Certains scientifiques considèrent d'ors et déjà que "*les bouleversements dans l'Arctique affectent tout le climat de la planète*".

▸ Repères

L'année 2013 fait partie des dix années les plus chaudes qui aient été enregistrées depuis 1850. Le XXIème siècle compte déjà 13 des 14 années les plus chaudes jamais observées. Le record est détenu par 2005 et 2010. 1998 a marqué un autre record avec un phénomène El Nino exceptionnellement puissant. L'organisation mondiale météorologique (OMM) réunit actuellement des informations sur les tendances nationales et les phénomènes extrêmes observés en 2013. Courant mars, l'OMM publiera une déclaration sur l'état du climat mondial 2013.



Les Bonnes Affaires du Libre Service
SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Tannay 03 86 22 11 54
www.sureau-agriculture.fr
Promodis
Pro, Proche, Promodis
RÂTELIER Berceaux SATENE
223,78 € HT
RMB 2002
Prix HT - Règlement comptant
Morte saison Ficelle/Filet/Film
Renseignez-vous des tarifs auprès des magasiniers et réservez-en dés maintenant
technique
vector
Pour vos clôture, arrivage de
Barbelés RONCE/MOTTO

Station d'évaluation de Créancey

L'après-vente sauve la mise

Alors que 12 des 39 reproducteurs charolais restaient invendus à l'issue des enchères, six d'entre eux ont finalement trouvé preneur dans l'heure qui a suivi.



Le record de la vente est tombé vendredi dernier : 6 500€ pour un bovin du Gaec Noireaut à Meilly-sur-Rouvres, dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Les acquéreurs : Charolais Evaluation 71 en association avec le GIE de Jalogny.



Pris au hasard dans la foule, Vincent Fretel, éleveur à Saint-Anthot dans le canton de Sombernon, a accepté de se livrer à un petit pronostic avant le début des enchères. Le Côte d'orien prévoyait 35 ventes avec une moyenne de prix de 3 000€, avec deux reproducteurs dépassant la barre des 4000 euros. Un pronostic pas si loin de la réalité si l'on considère l'après-vente (33 transactions, moyenne de 2 984€, 2 ventes à 4 000€ et deux autres au-delà).

Le bilan de la vente de reproducteurs de Créancey est passée de «*mitigée*» à «*satisfaisante*» en l'espace de quelques instants. Pour des raisons que les organisateurs s'efforceront de déterminer, la moitié des bovins invendus lors de leurs passages sur le ring ont trouvé un acquéreur à l'issue des enchères (à la mise à prix de 2500€). Avant cette bonne nouvelle, le président du GIE Jean-Pierre Godot parlait de «*l'année de tous les records*» : «*Nous battons celui de la plus forte enchère (6500€, au lieu des 5540€ de 2012), mais également celui des invendus (12)*». Trente-trois des trente neuf reproducteurs ont finalement trouvé un acquéreur vendredi dernier. La moyenne de prix de la vente aux enchères (basée sur 27 bovins) établit un nouveau record (3185€ au lieu des 3143€ de 2013). A noter que deux bovins ont été vendus à la mise à prix lors de leur deuxième passage sur le ring.

Joyeuse Saint-Valentin

Nicolas Noireaut, éleveur à Meilly-sur-Rouvres, confiait, en aparté juste avant le début de la vente, sa déception de voir ce rendez-vous tomber le jour de la Saint-Valentin, l'obligeant à différer d'une journée son repas prévu en amoureux. En vendant son superbe bovin Iago 6500€ et en valorisant au mieux son travail réalisé au quotidien dans son exploitation, nul doute que ce jeune passionné de l'élevage aura changé d'avis et offert un bon repas à son amie. Denis Brochot, l'un des acquéreurs de Iago, représentait Charolais Évaluation 71, une association de 40 éleveurs qui s'est elle-même associée au GIE de Jalogny pour se procurer le reproducteur. «*Notre sélection s'est faite sur les trois centres d'élevage de Bourgogne*» commente Denis Brochot, «*les index du veau du Gaec Noireaut correspondent à nos attentes, notamment l'IFNAIS et l'Avel, de même que la morphologie. Iago rentrera le 3 mars au centre d'Elva Novia à Fontaines pour être prélevé, nous aurons des semences aux normes européennes pour pourvoir inséminer*».



Le public s'est montré très nombreux, confirmant une nouvelle fois, si cela devait l'être, que le rendez-vous de Créancey est devenu incontournable dans le paysage agricole du département.



L'élevage est-il réservé aux hommes ? Sur les 330 places assises (tribunes du pôle agricole et chaises supplémentaires installées pour l'occasion), il y avait 306 hommes pour seulement 24 femmes (environ 7%). Pour Nathalie Parizot, éleveuse à Avosnes dans le canton de Vitteaux (ici accompagnée de sa mère Christine), la réponse à la question posée est clairement «*non*» : «*Ce pourcentage est faible mais il l'était sans doute encore plus dans le passé. Les femmes se montrent de plus en plus, il faut voir la progression. Les femmes ne restent plus enfermées dans les fermes, elles s'affirment et sont de plus en plus actives. Avec les nouvelles technologies comme la mécanisation, l'agriculture est moins physique et s'ouvre à tous les profils !*».

Une grande solidarité

Cette journée a sans doute été marquée par un nouveau record : celui de la fréquentation. «*Il n'y avait plus de places pour le repas. Plus d'une cinquantaine de personnes ont dû aller manger dans les restaurants de Pouilly*» informe Jean-Pierre Godot, qui tient une nouvelle fois à saluer le travail collectif effectué autour de cette vente : «*il y a une énorme solidarité entre les éleveurs, les administratifs, le personnel, les financeurs , les OPA, c'est exceptionnel. Tout le monde croit en notre projet. C'est grâce à cela que nous arrivons à vivre de très belle journées comme celle-ci*».



Des jeunes de la MFR de Liernais ont participé à l'organisation de la vente en aidant les éleveurs.



«*Ça ne se laisse pas faire !*», «*il y en a qui sont joueurs dans la salle !*», «*ils n'ont pas dit leur dernier mot*»... Martial Tardivon, chef des ventes, a commenté et animé les enchères comme à son habitude, de manière très dynamique. D'où puise t-il cette énergie ? «*Je préfère parler de concentration, il en faut pas mal dans ce genre d'exercice, mais c'est un métier beaucoup plus facile quand les enchères s'envolent. C'est vrai, on peut se permettre certaines choses sur le ton de la blague ou par la différenciation du ton employé !*». Que se passerait t-il en cas d'extinction de voix ? «*Partout ou je vais, j'ai un remplaçant s'il y a une défaillance quelconque*» répond l'intéressé. Sur la vente en elle-même, Martial Tardivon affichait quelques interrogations sur les animaux invendus alors que 55 boîtiers avaient été récupérés avant le début des enchères.

AURÉLIEN GENEST

Filière ovine

Une vente qui reste une référence

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or (AEMCCO) organisait son traditionnel rendez-vous commercial jeudi 13 février à Arnay-le-Duc.

Soixante-dix-sept des 105 béliers charollais présentés la semaine dernière sous le hall de l'agriculture arnétois ont trouvé preneur, pour une moyenne de prix de 490€. Jean-Marie Guyot, le président de l'association organisatrice, dresse un bilan satisfaisant de cette 23ème édition, qui se tient dans la moyenne des précédentes (488€ en 2013). L'éleveur du canton de Liernais tient à saluer les acheteurs, groupements ou particuliers, nouveaux ou habitués, de même que les dix élevages locaux qui ont mis en vente leurs béliers. L'actualité de l'AEMCCO est à retrouver sur son site internet (http://www.association-mouton-charollais.com).

AURÉLIEN GENEST



La mise à prix était de 420€. Les enchères sont montées deux fois à 680€.

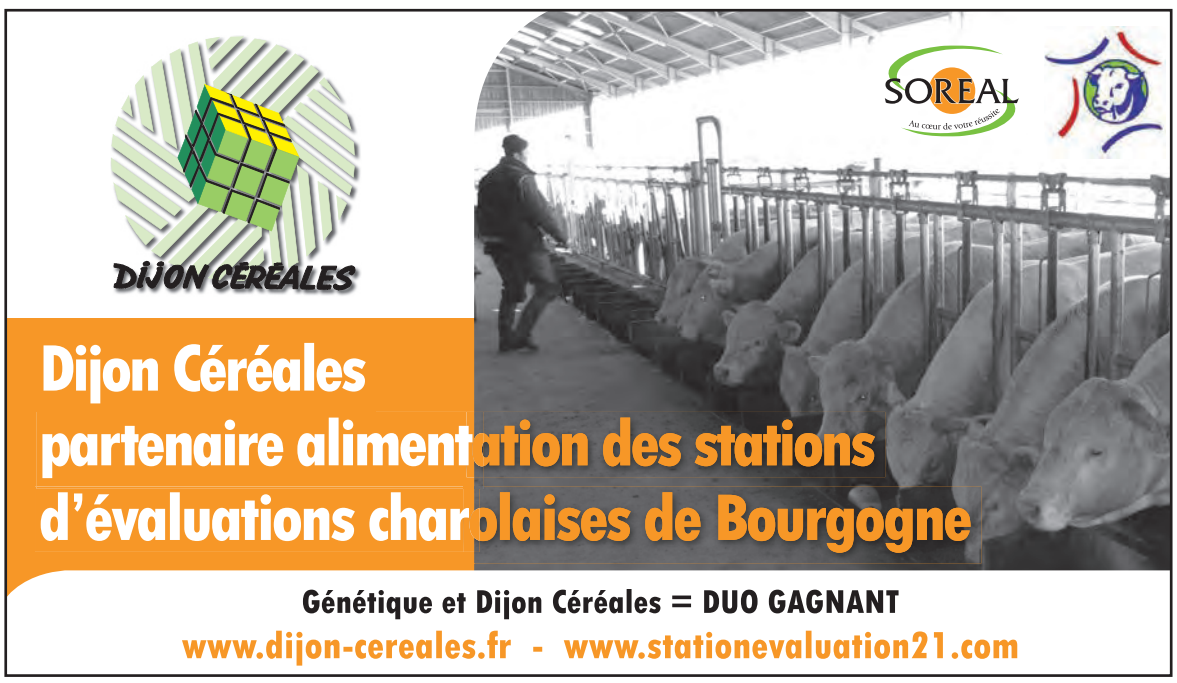
Rencontres avec un vendeur....



Cyril Blin, 33 ans, fait partie de l'association qui organisait la vente. Présent chaque année sous le hall de l'agriculture arnétois, ce polyculteur-éleveur venant de Montagny-lès-Beaune et possédant une centaine de mères charollaises a vendu 10 des 12 béliers qu'il présentait : *«Je suis globalement satisfait, je vends environ 80% des animaux que je présente ici. L'année dernière, c'était même du 100%. La moyenne de prix devrait se situer aux alentours de 450€, trois sont partis à la mise à prix mais un bélier est monté à 660€. Participer à cette vente est un moyen de se faire connaître et de valoriser au mieux ma production. Les acheteurs viennent parfois de loin : des Vosges, de la Creuse et bien d'autres départements».*

.... et un acheteur


Bastien Desplantes a pris la place de son père en 2012 dans l'exploitation familiale à Beurey-Bauguay dans le canton de Pouilly-en-Auxois. En Gaec avec son frère Fabrice et sa mère Marie-Madeleine, ce jeune homme de 22 ans élève 200 brebis Romanes et Texel et venait pour la première fois à la vente arnétoise : *«Jusqu'à présent, nous venions à Arnay-le-Duc à l'occasion de la foire-concours du mois d'août. Je suis venu aujourd'hui pour acheter un bélier pour nos Romanes, dans le but de donner plus de conformation aux agneaux»* confiait Bastien Desplantes avant le début de la vente. Le jeune passionné avait repéré trois béliers de qualité avant le début des enchères. *«Pas de chance, ils sont montés à 680€, un prix que je juge trop élevé, quand on sait que l'on vend des agneaux de boucherie à 120€...»* analyse le Côte d'orien, qui s'est finalement retranché sur un autre bélier pour satisfaire les besoins de son troupeau.



Salon de l'agriculture

Il monte à Paris, en Ile de France

Le Sia 2014 ouvre ses portes demain jusqu'au 2 mars. Rencontre avec un jeune éleveur de Côte d'Or qui concourra pour la première fois.


Benjamin Lenormand et sa mère Isabelle, en compagnie des deux Ile de France qui partent aujourd'hui à Paris.

L'élevage du département répond encore présent au Salon international de l'agriculture. Parmi les participants figure Benjamin Lenormand, polyculteur éleveur à Millery dans le canton de Semur-en-Auxois. Ce sera une première pour ce jeune de 23 ans. Fils d'agriculteurs dans la commune voisine de Genay, Benjamin Lenormand s'est installé en individuel en février 2012, trois mois après la fin de ses études suivies à Fontaines en Saône-et-Loire (Bepa PV, Bac pro PA puis BTS technologies végétales). Éleveur de 380 brebis Ile de France, toutes en contrôle de performance, le jeune Côte d'orien a contacté son organisme de sélection en décembre : *«Je leur ai envoyé les valeurs et pedigrees des deux mâles que je voulais présenter. J'ai eu une réponse positive un mois après»*. Ses deux ovins se sont distingués par un important GMQ dans leur période de 30 à 70 jours (540 grammes). L'un d'eux réalise +30 en lait, +0,06 en prolificité et +35 en croissance. *«Je n'y vais pas pour gagner un premier prix pour autant!»* relativise le jeune participant, bien conscient que le concours Ile de France sera sans doute le plus relevé dans la catégorie ovine. Partagé entre l'appréhension et la curiosité, Benjamin Lenormand envisage une *«bonne expérience»* quoiqu'il arrive : *«une participation au Salon permet de faire connaître son élevage, dans le but de vendre davantage de béliers. Et il est toujours intéressant de se comparer aux autres élevages»*.

Départ ce matin

Le transport de ses animaux est prévu pour aujourd'hui vendredi, avec ceux de Benoît Poillot de Thoisy-la-Berchère. Si les ovins seront toute la semaine à Paris, Benjamin restera à la Porte de Versailles jusqu'à dimanche, jour du concours, tout en revenant ce soir et demain à Millery : *«ma mère me donnera un important coup de main mais je dois tout de même être là, mes agnelages ne sont pas tous terminés»*. Concernant les marchés de la filière ovine, Benjamin fait part d'un *«bon niveau»* de prix. Les agneaux de ce passionné de génétique ont un GMQ de 380 grammes de moyenne dans cette même période de 30 à 70 jours, *«la génétique me permet de vendre rapidement mes ovins»*. L'un des mâles présentés à Paris pesait 41,5 kg à l'âge de 70 jours, alors que la moyenne en Côte d'Or tourne généralement aux alentours de 95 jours, d'après l'éleveur. *«Pour les reproducteurs, il est intéressant de les vendre à d'autres élevages pour améliorer les troupes. Et l'aspect économique suit : une personne de Castres est récemment venue m'acheter un bélier 850€ suite à une annonce passée dans Agriaffaires»* termine Benjamin Lenormand.

AURÉLIEN GENEST

▸ Liste des éleveurs participants

Bovins: Race charolaise : Gaec Baudot élevage (Pont-et-Massène), EARL Guenot Nicolas (Allerey), EARL Menetrier Parizot (Avosnes), Thibault Odile (Mimeure), Lucand François (Molphey). **Race Simmental :** EARL du Meix de chêne (Argilly), EARL Jacquin (Chamblanc), Gaec Chevalier (Saint-Martin-du-Mont), Gaec Magnière frères (Chazeuil), Gaec Aubry (Jours-lès-Baigneux). **Race Blonde d'Aquitaine :** AERL d'Artault (Marcilly-sur-Tille). **Montbéliarde :** Bourguignon François (Montigny Mornay Villeneuve sur Vingeanne). **Ovins:** Race Ile-de-France : EARL Deschamps Jean-François (Poiseul-la-Ville), Lenormand Benjamin (Millery). Suffolk et Southdown : EARL Poillot Benoît (Thoisy-la-Berchère). Equins. **Trait Auxois:** Déborah Dupaquier (Posanges), Florian Bizouard (Allerey), Georges Bailly (Meursanges), Christian Charry (Merceuil).

Race Monbéliarde

Les vaches réagissent-elles au prix du lait ?

Le syndicat d'élevage bovin de la race Montbéliarde s'est réuni en assemblée générale jeudi 13 février à Bretigny. Après une année 2013 difficile, la production repart à la hausse... comme les prix.


Guy Minot et Jean-François Dessolin, la semaine dernière dans le canton de Dijon 1

Pour la première fois depuis une quinzaine d'années, la production de lait a chuté dans le département. *«C'est visiblement le cas dans toutes les races, dont la nôtre. Nos animaux ont perdu 2kg de lait par jour»* relate le président Guy Minot, *«cela a engendré bien des problèmes dans nos élevages. Il a fallu plus de vaches pour produire notre quota et souvent, bien malheureusement, il y a plus de cellules, donc un manque à gagner»*. La production repart heureusement à la hausse ces dernières semaines, «comme si nos vaches avaient *entrevu la hausse significative du prix du lait !»* plaisante le président du syndicat. Les *«nouveaux»* maïs seraient la principale explication.

Quant aux prix, les éleveurs ont connu une *«forte»* augmentation le mois dernier : *«les industriels l'ont tellement différée que cette hausse est conséquente en janvier. L'augmentation devrait s'établir à 15€/1000 litres sur 2014, c'est plutôt encourageant»* commente Guy Minot.

La qualité reste la même

François Dessolin, conseiller spécialisé à Côte d'Or Conseil Élevage, est revenu sur 2013 : *«La baisse de production a été effectivement importante, notamment en début de campagne. La lactation totale chute de 300kg : c'est plus que la moyenne nationale mais nous restons supérieurs aux résultats français»*. Si la quantité n'a pas été au rendez-vous, la qualité reste intacte avec le maintien des différents taux. Celui des cellules, bien qu'élevé, n'aura augmenté qu'en fin d'année, suite aux agrandissements de cheptel (5 vaches en moyenne) souhaités par les éleveurs désireux de réaliser au mieux leurs quotas. Concernant la vie du syndicat, Guy Minot a de nouveau interpellé les éleveurs : *«la moyenne d'âge est aujourd'hui proche de 55 ans. Si des jeunes éleveurs ne se mobilisent pas dans l'avenir, nous aurons du mal à continuer. Avec la race numéro 1 en Côte d'Or, nous n'avons pas pu organiser un concours à la fête de l'agriculture de Châtillon-sur-Seine par un manque de mobilisation, c'est bien dommage»*.

Intervention d'Umotest

Caroline Moulin, animatrice Réseau Umotest, a rappelé la place *«de plus en plus importante»* occupée par la génétique dans les exploitations laitières. *«Les conséquences économiques sont considérables, les taureaux sont sélectionnés de façon à ce qu'ils rentabilisent au mieux le système des éleveurs»* indique Caroline Moulin, accompagnée de Pascal Quignard. Umotest sillonne tous les élevages de la France afin de trouver les meilleurs taureaux et les diffuser par la suite. *«Nous en sélectionnons 1500 chaque année, 250 en station et 80 sont diffusés pendant un an. Nous garderons uniquement les meilleurs, une fois que nous aurons les résultats de leurs filles sur le terrain»* explique l'animatrice. La génomie a occupé une part importante de la réunion : *«c'est une nouvelle stratégie de sélection»* ajoute Caroline Moulin, *«au lieu d'attendre environ cinq ans le résultat de la descendance, une estimation de son potentiel génétique par lecture de l'ADN nous parvient en trois mois, c'est une avancée notoire»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ zoom sur…



Un parcours original

Un petit nouveau participait à cette assemblée générale. Thomas Bourdieu, 24 ans, est en cours d'installation dans une exploitation beaunoise. Frigoriste à Paris, ce jeune homme originaire du Sud-Ouest a décidé de venir habiter Beaune où réside la famille de son épouse : «*La vie parisienne ne nous plaisait pas trop.... Arrivé ici, je voulais réaliser un rêve de gosse : devenir éleveur laitier. Je connais un peu le monde agricole de par ma famille qui réside vers Pau, là où il y a beaucoup de Montbéliardes. En visitant les exploitations du coin, je suis tombé sur Michel Drot. Son associé quittait l'exploitation. J'ai saisi cette opportunité ! J'ai eu la chance que Michel me fasse confiance. Aujourd'hui, notre entente fonctionne plus que bien et je suis très heureux. Je suis en phase de découverte, je participe à des réunions pour apprendre, voir ce qu'il se dit. Michel Drot, qui a déjà été titré à Paris en 2004 avec sa vache Marquise, me transmet sa passion de la génétique, c'est une source de motivations.

▶ Formations

Directive Nitrates

Faites le point sur les évolutions

Raisonner sa fertilisation azotée et enregistrer ses interventions en tenant compte des nouvelles références de la méthode des bilans et de la nouvelle réglementation spécifique aux zones vulnérables. **Durée** : 1 jour, le 7 ou 10 mars (lieux à définir).
Public concerné : Agriculteurs (trices) dont l'exploitation est située en zone vulnérable
Contact: Anne Hermant(Chambre d'agriculture) - 03 80 28 81 29 anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Anticiper et préparer la cessation d'activité

Établir un plan d'action pour anticiper et préparer au mieux la cessation de son activité et organiser la transmission de son exploitation. **Durée :** 1 jour
Date et lieu : 11 mars à Dijon
Public concerné : Tout futur cédant de Côte d'Or agé de plus de 55ans
Contacts : Valérie Coquard (Chambre d'agriculture) - 03 80 68 66 42. valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr ou Alexis Parent (Chambre d'agriculture) 03 80 68 67 84. alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr

Jeunes agriculteurs

Une nouvelle équipe

Le conseil d'administration de JA21 s'est réuni quelques jours après son assemblée générale du 7 février. Un nouveau bureau a été élu. François-Xavier Lévêque prend la présidence du syndicat.


«Notre priorité restera bien évidemment l'installation et l'accompagnement. Nous devons continuer de persévérer sur le parcours des jeunes» indique François-Xavier Lévêque.


Le nouveau conseil d'administration de JA 21 s'est réuni à Dijon la semaine dernière pour déterminer les rôles de chacun. Antoine Daurelle, administrateur national et ancien président départemental, a rappelé les valeurs du réseau des Jeunes agriculteurs aux «petits» nouveaux.

Les nouveaux administrateurs des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or ont élu la semaine dernière leur nouveau président. François-Xavier Lévêque, 28 ans, agriculteur à Bressey-sur-Tille dans le canton de Dijon 2 succède à Aurélien Viellard qui était en poste depuis 2012. Travaillant avec ses parents et bientôt son frère sur une exploitation orientée productions végétales (colza, blé, orge, moutarde, oignon, en partie irriguées), François-Xavier Lévêque tient tout d'abord à saluer l'ancienne équipe JA : *«Elle a fait du très bon boulot et cela mérite d'être relevé. En ce qui nous concerne, nous allons continuer tout le travail qui a été mené jusqu'à présent, en tentant de faire aussi bien. Même si ce ne sera pas toujours facile, nous sommes très bien entourés, notamment avec la Chambre d'agriculture, je suis donc confiant»*. Le nouveau président salue également la jeunesse et le dynamisme de sa nouvelle équipe : *«j'ai accepté ce poste car je sens une équipe soudée derrière moi. Sans ce sentiment, cela n'aurait pas été possible. Nous avons tous de plus en plus de travail sur nos exploitations et on ne peut pas se permettre de partir tous les jours. Tout le monde doit s'impliquer»*. Mardi 11 février, chaque JA s'est vu confier un rôle bien déterminé au sein du réseau. *«Tout s'est calé assez facilement, c'est une satisfaction»* commente le nouveau président. La prochaine réunion du conseil d'administration déterminera les directives et priorités du syndicat. François-Xavier Lévêque parle là encore de continuité : *«nous garderons les mêmes objectifs, notre priorité restera bien évidemment l'installation et l'accompagnement. Nous devons continuer de persévérer sur le parcours des jeunes. Sans JA, les installations seraient beaucoup plus compliquées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Nous sommes écoutés sur tous les sujets. Nous tenons à être très actifs sur les dossiers Pac, tuberculose bovine, dégâts de gibier, directive nitrates, gestion de l'eau…»*. Vice-président et responsable du groupe des grandes cultures de JA21 de l'ancienne mandature, François-Xavier Lévêque est également président du syndicat des irrigants: *«il me sera impossible de cumuler les deux fonctions, et dans le but de faire le meilleur travail possible, je présenterai ma démission au prochain conseil d'administration du syndicat des irrigants»* annonce le JA.

AURÉLIEN GENEST

Composition du bureau

Président : François-Xavier Lévêque (Bressey-sur-Tille), vice présidents : Aurélien Chaillot (Spoy), Lucie Poillot (Vandenesse-en-Auxois), Arnaud Chauve (Puits), Lucien Rocault (Baubigny), Jérôme Tournier (Ruffey-lès-Beaune), Secrétaire général : Nicolas Bachelet (Blagny-sur-Vingeanne), secrétaire général adjoint : Mathieu Labonde (Auxant), trésorier : Vivien Lévêque (Magny-lès-Aubigny), trésorier adjoint : Floris Audiffred (Viévigne), membres : Arnaud Parfait (Viévy), Benoît Lahaye (Pommard).

Syndicalisme

La FDSEA sur tous les fronts

La réunion du bureau du 10 février a fait un tour d'horizon des différentes problématiques du département. Pac et tuberculose bovine figuraient notamment au programme.

«Le dossier Pac avance positivement mais rien n'est encore acquis et gagné, le ministère a bien pris conscience qu'il y avait un problème dans les zones intermédiaires» annonce le président Fabrice Faivre, qui espère du neuf dans les mois à venir.

Un groupe de travail va se constituer avec le Ministère pour élaborer au mieux la MAE rotationnelle qui permettrait de soutenir les zones intermédiaires. Fabrice Faivre rappelle que la Région et le plan protéines : *«elle souhaite le développer à travers du soja, de la luzerne et peut être même à travers des protéagineux. Il va donc falloir que tout le monde se mette d'accord, que tout s'articule entre les propositions de la Région et ce que nous décrocherons peut-être au niveau national. Il faudra harmoniser aux mieux les différentes positions»*.

Concernant le récent congrès de la FNB, le président de la FDSEA déplore la *«fausse joie»* de l'annonce de Cournon (voir encadré avec l'intervention de Dominique Guyon). Fabrice Faivre est également revenu sur la récente assemblée générale du GDS (voir notre dernière édition): *«la problématique tuberculose bovine rejoint de plus en plus celle des dégâts de gibier. Je comprends tout à fait les mécontentements des éleveurs, un certain nombre sont excédés et certains sont prêts à se faire justice eux-mêmes»*. Le président de la FDSEA prône l'extermination des blaireaux : *«si l'on regarde les cartes, on retrouve systématiquement des cheptels infectés partout où il y a des blaireau positifs !»* Fabrice Faivre est également en faveur des restructurations foncières qui seraient un bien pour le sanitaire mais également d'un point de vue économique.

Sur les problèmes d'indemnisations connus par certains éleveurs, Fabrice Faivre s'insurge de ces *«broutilles»* : *«je suis de l'avis de la secrétaire générale de la préfecture qui a dit que les coûts administratifs engendrés par ces problèmes devaient être plus importants que l'argent à donner aux éleveurs. C'est vraiment du n'importe quoi, surtout quand on connaît tous les enjeux qu'il y a derrière»*.

Cette réunion de bureau s'est consacrée à bien d'autres sujets, dont celui des curage de fossés. Un assouplissement dans la réglementation est rapidement attendu. A noter que l'assemblée générale de la FDSEA se déroulera au mois de mai.

AURÉLIEN GENEST

De retour du congrès FNB



Dominique Guyon, président de la commission Bovins viande à la FDSEA de Côte d'Or, faisait partie de la délégation bourguignonne présente au congrès de la Fédération nationale bovine qui s'est tenue aux Sables d'Olonne le 7 février. Le Côte d'orien est revenu sur ce rendez-vous lors du bureau de la FDSEA : *«Les inquiétudes sont nombreuses sur les marchés de la viande et les accords bilatéraux, les importations de viandes du Canada et des États-Unis sont mal vécues. Sur le dossier de la contractualisation, ça n'avance malheureusement pas. La grande distribution ne veut toujours pas s'engager. C'est vraiment dommage, cela nous donnerait une assurance sur les prix payés aux éleveurs»*.
Dominique Guyon évoque la mise en place d'une cellule export au niveau national : *«elle permettrait aux éleveurs français de s'ouvrir au marché mondial, je pense notamment à l'ensemble de l'Europe, à la Chine et au Japon. Cette réflexion au plus haut rang semble plutôt bien engagée»*. Les éleveurs présents au congrès souhaitent une *«remise à flot»* du logo VBF : *«tout le monde souhaite plus de transparence sur l'origine des viandes, de l'abattage jusqu'aux plats cuisinés»* relate Dominique Guyon. Concernant la Pac, la surprime des 52 hectares a fait débat : *«il est difficile de concevoir un tel dispositif avec notre moyenne de 120 ha par actif en Bourgogne»* confie le président de la commission bovins viande, *«les incertitudes des zones ICHN, avec la révision des zonages prévue en 2018, ne nous réjouissent pas non plus. J'ai aussi demandé au Ministre ce qu'il comptait faire des actifs oubliés dans la prochaine Pac, il a terminé son discours sans me répondre et est retourné s'assoir!»* En aparté, Dominique Guyon a échangé avec Jean-Luc Angot, le sous-directeur de la DGAL, sur le problème récurrent de la tuberculose bovine : *«je me suis permis de lui rappeler que l'on trainait cette problématique depuis une douzaine d'années en Côte d'Or et que la faune sauvage se maintenait à des niveaux inacceptables malgré la pression de la profession agricole. Il m'a répondu qu'il estimait faire son travail tout en reconnaissant que les résultats n'étaient pas au rendez-vous»*.
Dominique Guyon regrette que la DGAL *«tarde»* à se déplacer en Côte d'Or : *«ils doivent venir depuis le mois de décembre, ils repoussent à chaque fois le rendez-vous, et apparemment ce serait encore le cas en mars !»*
Dominique Guyon termine son intervention par une interrogation : *«allons-nous laisser l'élevage mourir dans l'Auxois ? Aux Politiques de passer la vitesse supérieure !»*

Entretien des fossés et cours d'eau

Une nécessaire prise de conscience collective

Vendredi 14 Février, la FNSEA lançait un mot d'ordre *«Inondations : Stop aux Incantations, Nettoyons !»* avec pour objectifs de redonner la compétence de l'entretien régulier des cours d'eau aux agriculteurs, réduire les contentieux avec la police de l'environnement et aussi simplifier les démarches administratives ! La FDSEA 21 est pleinement solidaire des actions syndicales qui se sont déroulées à travers la France, ce dossier étant également problématique depuis des années sur notre département. Les excès d'eau que nous subissons depuis 2013, n'ont malheureusement fait que confirmer la mauvaise gestion du réseau hydrographique. Cette carence d'entretien ayant fortement pénalisé les résultats économiques des exploitations concernées. Le travail syndical mené par JA-FDSEA21 a permis de sensibiliser les acteurs et de réunir autour de la table dès fin 2013, DDT - Onema - profession agricole. Vendredi dernier nous rencontrions à nouveau la DDT et l'Onema afin de construire ensemble un programme de travail opérationnel sur les questions relatives aux ZNT-BCAE et à l'entretien des cours d'eau et fossés. L'énergie que nous mobilisons pour faire valoir les intérêts de la profession agricole auprès de l'administration doit être relayée sur le terrain par tous les agriculteurs membres d'une association foncière, d'un conseil municipal ou d'un syndicat de rivière ! La gestion du réseau hydrographique se construisant du fossé jusqu'au cours d'eau affluent de fleuve, il est essentiel que les syndicats de rivière s'associent aussi pleinement à cette démarche. La Chambre d'agriculture, les JA et la FDSEA 21 s'investissent dans la construction d'un plan d'action départemental pour que l'entretien des cours d'eau et fossés se réalise à nouveau avec du bon sens paysan dans l'intérêt de la préservation des habitations et des terres agricoles !

PIERRE ETIENNE CONTESSE, RESPONSABLE DU DOSSIER ENTRETIEN FOSSÉS - COURS D'EAU, CA 21 – FDSEA 21

► En bref

Équarrissage
L'entreprise Saria déboutée, les ATM rétablis dans leur droit

Le tribunal de Grande instance de Paris a débouté l'entreprise Saria, dont la demande visait à annuler les contrats accordés à ses concurrents équarrisseurs dans neuf départements français, dont la Côte d'Or. Les ATM se félicitent de ce point final apporté à un contentieux qui a perturbé les filières élevages au cours des dernières semaines. Elles relèvent avec satisfaction que le tribunal *"confirme pleinement leur droit de choisir les meilleures prestations aux conditions financières et quantitatives les plus avantageuses pour les éleveurs et tous les acteurs des filières de l'élevage français"*. *"Atemax assume désormais totalement la charge et la responsabilité du ramassage des cadavres en ferme"* confirme Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne qui voit là *"la marque de l'efficacité de l'action collective des ATM, action qui a permis le rétablissement d'une concurrence saine et loyale"*. Le responsable professionnel ajoute que la balle est désormais dans le camp des Pouvoirs publics - et le dossier sur le bureau du ministre de l'Agriculture- pour régler le problème des bons d'enlèvement, pour les éleveurs dépourvus de matériels informatiques et de liaison internet.

Pour joindre ATEMAX
www.atemax.fr
smartphone:
www.atemax.fr/m
Tel 0826 300 600
(0,15 € TTC/min)



Tuberculose bovine

DDPP et DDT rappellent les enjeux et entrevoient une «*décrue*»

Les directeurs de la protection des populations et des territoires ont tenu une conférence de presse mardi 11 février. Un nouveau dispositif qui pourrait soulager les exploitations est notamment évoqué.

La lutte contre la tuberculose bovine est un enjeu majeur pour la Côte-d'Or : Éric Dumoulin et Jean-Luc Iemmolo ont tenu à le rappeler la semaine dernière dans les locaux de la Direction départementale des territoires devant plusieurs journalistes. *«Cette maladie infectieuse des bovins constitue une menace sérieuse et grave sur l'économie agricole et rurale ainsi que sur les équilibres naturels des territoires de ce département»* communiquent les deux directeurs. Le plan départemental d'action élaboré au printemps 2012, après consultation des représentants du monde agricole et de la fédération départementale des chasseurs, a été relaté. L'actuelle campagne de prophylaxie, réalisée aujourd'hui à hauteur de 45%, fait part de *«seulement»* trois foyers. Éric Dumoulin et Jean-Luc Iemmolo veulent y voir un espoir et une avancée notoire dans la lutte contre la maladie, elle qui jusque là dépassait la vingtaine de foyers ces dernières années. Même si *«rien n'est encore gagné»*, le terme *«décrue»* a été employé à plusieurs reprises.

Des mesures contraignantes, mais...

Éric Dumoulin est revenu sur les différentes mesures de gestion, *«relativement contraignantes»* dans certains cas : *«Quand vous vous retrouvez dans une situation de suspicion, avec des animaux qui réagissent positivement, cela génère un blocage de l'élevage. L'objectif est d'éviter tout risque de diffusion de la maladie. L'élevage reste suspect tant que les résultats de l'analyse ne sont pas confirmés par le laboratoire, après abattage des animaux»*. Éric Dumoulin poursuit : *«dans ces élevages suspects, nous sommes amenés à refaire des séries de contrôle 42 jours après le premier dépistage, là aussi pour essayer d'apprécier le degré de diffusion de la maladie. Tant que nous sommes sur un cas ponctuel, cette mesure est tout à fait supportable. Mais quand cela se répète années après années, cela devient particulièrement lourd d'impact pour l'exploitation»*.

… peut-être un soulagement pour les éleveurs

Éric Dumoulin évoque alors le dosage des interférons : *«ce dispositif s'appuie sur des prélèvements sanguins. L'objectif est d'obtenir des résultats rapides en terme d'infection. Plutôt que bloquer des animaux pendant quarante deux jours et refaire une nouvelle série de dépistage quand il y a doute, l'idée est de faire un prélèvement sanguin qui permettrait d'avoir un résultat entre trois et cinq jours. L'autre objectif de ce protocole interféron est d'obtenir des résultats beaucoup plus fiables, plus sensibles et plus spécifiques. En d'autres termes, nous ne souhaitons pas passer à coté d'animaux infectés, mais nous ne voulons pas non plus avoir de faux positifs. Nous visons à terme la validation de ce dispositif dans le cadre de la réglementation communautaire»*.

Les chasseurs concernés

Jean-Luc Iemmolo a terminé cette conférence de presse en rappelant que les chasseurs étaient concernés par ce plan de lutte : *«Dans notre département, certains cervidés, sangliers et blaireaux, sont atteints par cette maladie et contribuent à sa persistance et sa propagation en particulier dans les zones où les populations de gibier sont denses»*. Le lien entre la densité de gibier et la persistance, voire l'extension, de la maladie au sein de la faune sauvage a été confirmé par les scientifiques. Ces derniers préconisent une réduction des densités de ces populations (afin de diminuer les contacts entre animaux) et une lutte contre les concentrations artificielles d'animaux (en proscrivant l'agrainage).
«C'est sur ces fondements qu'a été pris l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2012 qui vise à réduire les populations dans la zone à risque. La situation sanitaire actuelle nécessite la poursuite de la mobilisation de tous les acteurs concernés» ajoute Jean-Luc Iemmolo.

+



Éric Dumoulin et Jean-Luc Lemmolo, la semaine dernière à Dijon.

Question à Eric Dumoulin

■ **Le dosage des interférons, avec les prélèvements sanguins, engendrait des blocages beaucoup moins longs des exploitations, d'où un grand soulagement pour les éleveurs. Ce dispositif a t-il des chances de voir rapidement le jour ?**
«Cela ne dépend pas uniquement de la Côte d'Or. Ce dispositif doit être reconnu comme un test de dépistage officiel et être inscrit dans le règlement européen. Nous n'avons pas la moindre marge de manœuvre. Nous devons engranger un maximum de données pour en faire une exploitation statistiquement fiable, d'où la nécessité de réaliser ce protocole encore une ou deux années supplémentaires… Si le résultat expérimental s'avère un succès, nous pourrons espérer qu'il soit validé au niveau communautaire. Mais là encore, les démarches pourraient demander un certain délai».

▶ En chiffres

En France (données de 2013) : 15 000 élevages dépistés ayant conduit à la déclaration de 109 foyers de la maladie. Répartition régionale des foyers : 50 % en Aquitaine, 20 % en Bourgogne, 5 % en Camargue, 5 % en Champagne-Ardennes, 5 % en Poitou-Charente, 5 % en Midi Pyrénées, 5 % en Corse, 5 % autres régions.
En Côte-d'Or :
campagne de prophylaxie 2012-2013 : 1 504 élevages dépistés ayant conduit à la déclaration de 21 foyers soit 18 % du total national (175 foyers depuis 2002)
campagne de prophylaxie 2013-2014 : 3 foyers déclarés à ce jour
2013 : près de 4 millions d'euros d'indemnisations versées par l'État dans les élevages infectés
2013 : plus de 800 000 euros d'indemnisations versées par l'État pour les abattages diagnostics de bovins
2013 : près de 1,7 million d'euros pour les frais d'analyses de laboratoire
163 cerfs prélevés lors de la saison de chasse 2012-2013 dont 3 contaminés (aucune contamination détectée à ce jour au cours de la saison de chasse 2013-2014)
234 sangliers prélevés lors de la saison de chasse 2012-2013 dont 2 contaminés (4 contaminations détectées à ce jour au cours de la saison de chasse 2013-2014)
1 455 blaireaux piégés en 2013 dont 318 analysés et 28 contaminés (la campagne de surveillance 2014 va débuter au mois de mars).

Questions à Fabrice Faivre, président de la FDSEA 21



■ **On entend dire dans les milieux de la chasse que l'agrainage serait peut-être de nouveau autorisé dans les mois qui viennent. Quel est votre point de vue ?**
«Tout d'abord, rendons à César ce qui appartient à César : l'arrêt de l'agrainage a été une décision courageuse prise par Monsieur le Préfet il y a un peu plus d'un an. Nous pouvons d'ailleurs en dresser un premier bilan. Tout d'abord, nous n'avons pas assisté à une explosion des dégâts de gibiers comme nous avais promis la FDC 21. Bien au contraire, la facture va diminuer de 40 %. On assiste également à une diminution des prélèvements de sangliers. Le tableau de chasse serait d'environ 9000 sangliers et ceci malgré la protection des laies dans de nombreuses grandes chasses puisque des amendes pouvant aller jusqu'à 300 euros pour une laie de plus de 60 kilos abattue ont été rapportées. Il y a encore des points noirs avec des surpopulations et des dégâts parfois importants dans certaines prairies. Une diminution des populations de sangliers est certes constatée mais il n'y a pas péril en la demeure. Rappelons que l'objectif qui a été fixé dans le plan tuberculose était d'avoir moins de 5 sangliers aux 100 ha ! On constatera certainement au vu des premiers résultats de prophylaxie, une baisse des cas de tuberculose en Côte d'Or mais restons prudents, une hirondelle ne fait pas le printemps. En résumé, l'arrêt de l'agrainage dans la zone Ouest de l'A31 a plutôt des effets très positifs, on en récolte les premiers fruits, continuons dans cette voie».

■ **Que penseront les éleveurs d'un éventuel retour de l'agrainage ?**
«Le protocole de prophylaxie est très contraignant pour les éleveurs avec de nombreux animaux abattus pour rien dans la plupart des cas et de plus en plus mal indemnisés. Je ne parle même pas du blocage de nombreux cheptels et des coûts financiers que cela engendre à la charge bien sûr des éleveurs. On peut aisément comprendre l'agacement de certains à se faire justice eux-mêmes ! A l'assemblée générale du GDS ou des cartes nous ont été présentées, j'ai fait le constat suivant : chaque fois que nous avons une proportion importante de blaireaux positifs, nous avons des élevages qui tombent ! Il serait très judicieux de piéger tous les blaireaux dans ces zones là. Encore faudrait-il que les piégeurs soient décidés à le faire. Nous assistons également à une explosion des populations de cervidés dans certaines zones du département, entraînant du même coup des dégâts très importants ponctuellement. Il serait opportun de rectifier le tir pour la prochaine campagne de chasse en augmentant fortement les plans de chasse dans ces zones, peut-être en diminuant le prix des bracelets pour ne pas que le coût de la chasse devienne prohibitif pour des chasseurs, souvent aux revenus modestes dans les petites chasses. Un autre problème rencontré est celui de l'indemnisation des dégâts. Certains estimateurs font à peu près bien leur travail, d'autres peuvent être assimilés à des bandits de grand chemin complètement à la botte de leur ordonnateur. Des modifications importantes vont avoir lieu concernant l'indemnisation des dégâts de gibier pour la prochaine campagne. Un retour de l'agrainage, dans certaines zones du département, dans quel but ? Faire plaisir aux chasses caviars ? Faire de nouveau augmenter les populations et du même coup la facture des dégâts ? Prendre le risque d'augmenter les cas de tuberculose ? Faut-il rentrer dans des discussions de marchands de peau de lapin pour négocier certains points ? Doit-on vendre notre âme au diable ? Ces questions sont posées, le conseil d'administration de la FDSEA 21 y répondra et décidera de la conduite à tenir. Je ne manquerai pas d'y associer les responsables de l'élevage du département que sont l'EDE et le GDS, les responsables des grandes cultures, la commission dégâts de gibiers et les jeunes agriculteurs sans oublier le président de la commission agricole du conseil général car le CG 21 participe de façon non négligeable à la prise en charge financière de la tuberculose. A charge du président de la Chambre d'agriculture de la Côte d'Or de porter la décision de la profession agricole. Les représentants de l'Etat que sont Monsieur le Préfet, le DDT et le DDPP prendront leurs responsabilités qui peuvent être lourdes de conséquence sur l'avenir de l'élevage de ce département».

FDSEA

13ème concours inter-départemental de taille de vigne

Qui sera le «*sécateur d'or*» 2014?

La taille de vigne est une opération indispensable à la production de raisins de qualité et donc à des vins non moins réussis. Tous les deux ans, depuis 1995, l'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès en agriculture (ASAVPA) de la Nièvre organise un concours inter-départemental dont le lauréat remporte le «*sécateur d'or*». La 13ème édition, qui aura lieu samedi 1er mars à Saint-Andelain, s'annonce déjà comme un grand crû.



La Nièvre brille en matière de taille de vigne. Dominique Wignanitz, un chef de culture du Sancerrois qui habite dans la Nièvre, avait été sacré champion du monde de taille, en mars 2011, lors de la rencontre internationale organisée durant le congrès national des Asavpa à Albi. Et l'Asavpa de la Nièvre y avait aussi remporté le titre de champion du monde par équipe.

En 2009, c'est un Nivernais, Alain Gauvin, qui avait remporté le «*sécateur d'or*» du 11ème concours inter-départemental de l'Asavpa58. Moins prestigieuses que leurs homologues de Saône-et-Loire et de Côte d'Or, les exploitations viticoles de Pouilly fumé et de Coteaux du Giennois, dans le département, n'en font pas moins appel à des professionnels de talent, pour cette opération cruciale pour la qualité du futur vin.

Cette 13ème édition leur sera une nouvelle fois dédiée. Mais, inter-départemental, le concours attirera aussi des participants de bien d'autres régions viticoles et tous auront leur chance. Les Nivernais auront donc fort à faire face à leurs concurrents du Cher, mais aussi du Chablis, du Beaujolais, de Savoie, de Champagne, du Bordelais et de l'Ouest-Bourgogne... «*L'intérêt suscité par ce concours auprès des salariés, des apprentis et des stagiaires, a permis sa longévité et pérennise la motivation que les vignerons, salariés comme employeurs, portent à cette manifestation*» écrit Marie-Aline Saltel, l'animatrice de l'Asavpa58, dans le communiqué de présentation. A tel point d'ailleurs que, à une quinzaine de jours de l'événement, déjà une cinquantaine de candidats se sont inscrits, soit dix de plus que lors de la précédente édition, «*et alors que nous avons toujours des concurrents de dernière minute jusqu'au jour J*». Parmi eux, une vingtaine d'élèves et de stagiaires adultes passés par le lycée viticole de Cosne-sur-Loire sont impatients de se frotter à des professionnels accomplis.

Épreuves pratique et théorique

Les organisateurs -l'Asavpa58 et un comité de pilotage constitué de salariés viticoles- tablent sur quatre-vingt personnes (un record!) le 1er mars prochain, des participants «*qui auront à cœur de valoriser leur métier, de le promouvoir auprès du grand public, d'en mettre en valeur les compétences et savoir-faire*». Deux épreuves attendent les participants: une pratique (sur 160 points) et une théorique (sur 20 points). L'épreuve pratique consistera à tailler huit souches en vingt minutes. La taille demandée sera la Guyot simple, aussi appelée la Guyot mixte. Une démonstration explicative sera faite avant l'épreuve. L'épreuve théorique sera composée de vingt questions, dont quinze auront rapport avec la vigne et le vin, et cinq par la MSA sur les risques du métier. Ce questionnaire sera accessible à tous.

Après corrections et récollement des notations, les récompenses seront attribuées à partir de 18h dans la même salle des fêtes qui aura accueilli l'épreuve théorique et ce, avant un dîner festif auquel il est encore temps de réserver...

EMMANUEL COULOMBEIX

Zoom

Saint-Andelain au cœur de l'événement

La commune de Saint-Andelain sera le centre du monde vigneron, le temps d'un samedi, le 1er mars prochain. L'accueil des participants est prévu à 12h30 sur le Domaine Champeau, où aura lieu l'épreuve pratique. Celle-ci, notée sur 160 points, consistera pour chaque candidat à tailler 8 souches en 20 minutes, selon la méthode de taille en Guyot simple, légèrement adaptée pour lutter contre les maladies du bois qui touchent fortement le vignoble du Centre. La formation, la charge et la propreté seront les critères de notation principaux. C'est aussi à Saint-Andelain, mais cette fois-ci à la salle des fêtes, que se déroulera ensuite l'épreuve théorique durant laquelle les concurrents se départageront au travers de 20 questions notées sur 20. A partir de 18h, les premières récompenses jusqu'à l'attribution du sécateur d'or y seront remises, le tout avant un dîner festif qui aura lieu sur place. Il est encore temps de s'inscrire auprès de l'Asavpa58 au 03 86 93 40 27 ou par mail à asavpa58@yahoo.fr. Tarifs: Concours + repas, 25 euros pour les concurrents salariés, 12 euros pour les concurrents apprentis, stagiaires ou élèves; accompagnateurs: 25 euros et enfants de moins de 12 ans: 10 euros.

Témoignage : Natacha Colinot, directrice de l'exploitation du lycée de Cosne-sur-Loire

Directrice du Domaine des Athénées, l'exploitation viticole du lycée de Cosne-sur-Loire, Natacha Colinot est aussi membre du comité de pilotage qui co-organise le concours avec l'Asavpa58. Ancienne salariée viticole elle-même, elle connaît bien les épreuves qui seront proposées aux participants, pour avoir écumé nombre de précédents concours. Elle porte un œil avisé sur la taille de vigne, dont elle précise les critères et les objectifs: «*La taille Guyot simple a été inventée au XIXe siècle par le Dr Guyot. C'est la plus répandue, si ce n'est au monde, du moins en France et en Bourgogne. Elle consiste à laisser un long bois de deux bourgeons qui assure le volume de production et une baguette de six à sept bourgeons pour assurer la formation du pied l'année suivante. Elle offre une capacité industrielle puisqu'elle est réputée facile à mécaniser et à palisser. N'importe quel professionnel l'a rencontrée, la rencontre ou la rencontrera un jour dans l'exercice de son métier. Elle est présente un peu partout, en Bourgogne, dans l'Ouest, en Alsace, ce qui met chaque participant au concours sur un pied d'égalité, d'autant qu'il existe une variante dite Guyot double avec deux longs bois. Elle est adaptée pour garantir des rendements moyens minimum, notamment dans des cépages tels que le pinot noir, le chardonnay ou le sauvignon, un peu moins le gamay qu'elle rend moins fertile. Au-delà de l'épreuve qui consiste à faire s'affronter des gens ayant fait cinq heures de route pour tailler huit pieds, c'est aussi un bon moyen de rencontrer des gens de tous les vignobles, d'enrichir sa propre expérience, d'élargir ses horizons et pourquoi pas d'envisager de nouvelles évolutions professionnelles. Et puis il y a un véritable esprit de corps, un esprit de confrérie, dans la joie et la fête, chacun amenant des vins de sa propre région pour des dégustations sauvages. Mais attention!*

Pour aussi simple qu'elle puisse paraître, la taille Guyot simple n'est pas à prendre à la légère. Il faut au moins trois ans de pratique pour assurer un raisin sain gage d'un vin de qualité. Sa spécificité est d'être reconductible, c'est-à-dire que quand on taille, on prévoit la récolte pour trois ans et la formation du pied dans un même espace pour cinq ans. En Guyot simple, on cherche un rendement de cinquante hectolitres/ha. Il faut du temps pour devenir un bon tailleur»!

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Agenda

23/02 Jugement de bétail à Tannay

Les JA du canton de Tannay organisent leur concours de jugement de bétail, dimanche 23 février, chez M. Christophe Pelle à Talon. Accueil à partir de 14h, buvette, animations... Renseignements auprès de Florian Rouillard au 06 33 39 42 45.

01/03 Concours interdépartemental de taille de vigne

Comme tous les deux ans, l'ASAVPA de la Nièvre, association de salariés agricoles, organise son Concours interdépartemental de taille de vigne, qui réunit habituellement des concurrents de Bourgogne et du Centre (Nièvre, Côte d'Or, Saône-et-Loire, Beaujolais et Chablis), de Champagne, du Jura, de Savoie et du Val de Loire... Cette année, la 13è édition aura lieu sur le Domaine Champeau à Saint-Andelain (58) à partir de 12h30. Une épreuve théorique en 20 questions tournera autour de la vigne, du vin et des risques du métier (avec la MSA). Une épreuve pratique, rapportant le plus de points, verra les concurrents tailler chacun 8 souches en 20 minutes, selon la méthode de la Guyot simple adaptée à la lutte contre les maladies du bois. Après la visite de l'exploitation viticole, la remise des récompenses et du Sécateur d'or se déroulera à partir de 18h, avant un repas et une soirée festive à la salle des fêtes de Saint-Andelain. L'ASAVPA et son animatrice, Marie-Aline Saltel, délivrent les informations et enregistrent les inscriptions au concours, dès maintenant, au 03 86 93 40 27 ou par mail à: asavpa58@yahoo.fr

07/03 Foire de printemps à Luzy

Le Comité des foires de Luzy organise sa foire de printemps, vendredi 7 mars prochain à la Grande halle de Luzy. Les animaux, reproducteurs charolais de toutes catégories, seront exposés de 9h à 17h. Les adhérents de Charolais Sud Morvan y participeront. Dépistages négatifs en IBR et toutes garanties sanitaires indispensables. Une restauration sur place est prévue (15 euros). Inscriptions avant le 25 février auprès de Christian Pouchelet, La Garde 58170 Millay ou au 06 22 23 80 09.

Assemblée générale de l'Admien

Les irrigants se penchent sur les technologies innovantes

L'AG annuelle de l'association des maïsiculteurs irrigants de la Nièvre, avait lieu jeudi 13 février à Mesves-sur-Loire. Les adhérents se sont penchés sur *«la technologie de l'irrigation: performances observées des asperseurs et des gouteurs»*.



L'AG des irrigants de la Nièvre s'est tenue le 13 février dans la salle communale de Mesves-sur-Loire.

Recherche de productivité, d'économies de charges, de rationalisation des pratiques, d'efficience des apports, d'optimisation des performances énergétiques... Les raisons de choisir le thème de l'AG des irrigants nivernais ne manquaient pas. Et, jeudi dernier, avant d'évoquer les *«quatre temps du maïs»*, les adhérents de l'Admien se sont donc penchés sur les évolutions technologiques en matière d'irrigation. Par video-conférence, ils ont entendu, durant près de deux heures, un chercheur leur expliquer les dernières expérimentations pratiquées dans ce domaine. Bruno Molle, qui avait été retenu à Aix-en-Provence, où il dirige un laboratoire de l'Institut national de recherche en science technologique pour l'environnement et l'agriculture (Irstea, ex-Cemagref), a pour responsabilité de faire *«tester les nouveaux matériels d'irrigation, les enrouleurs, les goutte-à-gouttes, les rampes d'arrosage, d'établir des normes (consommation énergétique, pression minimum...) pour les constructeurs de matériels, et d'établir des mesures de compréhension des phénomènes physiques et mécaniques, le tout à la demande du ministère de l'Agriculture, et en partenariat avec les instituts (Arvalis, INRA). Et, même si tous les procédés évoqués, ne seront probablement jamais transposables aux systèmes de production nivernais, la connaissance des recherches en cours a passionné les adhérents de l'Admien, plus que jamais ouverts aux avancées de leur métier»*.

Goutte-à-goutte enterré

Parmi les innovations remarquées, il a beaucoup été question du goutte-à-goutte enterré. Il s'agit en fait de tuyaux perforés enterrés dans le sol et qui y amènent directement l'eau. Quant au goutte-à-goutte aérien, il est très peu utilisé, si ce n'est en maraîchage ou dans les vignes. Cette technique n'est pas pratiquée dans la Nièvre parce que son principal inconvénient consiste à ne pas pouvoir travailler le sol, *«sauf à le retirer à chaque fois»* selon Arnaud Vautier, l'animateur de l'Admien à la Chambre d'agriculture de la Nièvre. D'où l'intérêt d'enterrer les tuyaux à 30 cm de profondeur. L'expérimentation a été menée sur 4h près d'Aix-en-Provence sur du maïs en labours et non-labours, dans un hangar de l'Irstea pour pouvoir contrôler l'apport de vent avec un souffleur.

Sur cet exemple, les chercheurs ont défini que l'optimum était de placer les gouteurs tous les 30 cm, c'est-à-dire au minimum trois tous les mètres et chaque tuyau tous les 1,20m d'écartement maximum. Sans quoi *«la répartition de l'eau est mauvaise et cela a une incidence sur les rendements»* explique Arnaud Vautier. Autre paramètre à prendre en compte dans le goutte-à-goutte enterré: l'investissement peut se révéler plus lourd, et ce même si l'exploitation (consommation) n'est pas aussi coûteuse que le matériel. Il faut ainsi compter sur 1 500 euros/ha de consommation plus 2 à 3 000 euros/ha d'investissement. A comparer avec les 10 000 euros/ha pour les enrouleurs mais qui dépendent de la configuration locale et qui ont une durée de vie plus longue. *«C'est une technique qui impose à l'exploitant d'être plus soigneux, de faire des lavages réguliers pour éviter que les tuyaux ne se bouchent, et ce même si les constructeurs ont fait d'énormes progrès. Et puis les conditions de sols et l'eau utilisée interfèrent plus sur le résultat»* résume Arnaud Vautier. L'avantage du goutte-à-goutte enterré, tel que dévoilé par Bruno Molle, c'est un potentiel de diminution de 10% des apports en eau au maïs et, en matière de fertilisation, cela rend 1,5 fois plus efficace l'azote apporté: les doses peuvent donc être réduites de 25%. Un élément à prednre en compte, très tôt, dans le choix d'investissement, pour prendre la bonne orientation technique... *«Cette technique peut se révéler cruciale dans des zones où il y a plus de sécheresse et où les usages de l'eau sont restreints mais il y a impossibilité de faire germer les cultures en cas de sécheresse précoce»* relève le technicien de la Chambre d'agriculture.

La Nièvre en attente d'évolutions technologiques

Pour Arnaud Vautier, *«le goutte-à-goutte enterré ne présente pas trop d'intérêt ni d'évolution technologique dans le département. S'il doit y avoir une évolution, les irrigants souhaiteraient plutôt une amélioration des canons sur les enrouleurs par des dispositifs qui les rendraient plus facilement réglables: par exemple, l'angle du jet plus ou moins haut selon le vent ou la balayage horizontal pour arroser des zones plus ou moins larges...»* Ces procédés techniques existent. Ils ont été mis au point par l'Irstea mais ils présentent encore des pannes assez fréquentes et se montrent *«extrêmement coûteux»*, à tel point que les constructeurs ne les proposent même pas dans leurs catalogues. Pourtant, *«dans la Nièvre, il y a une attente technologique forte et la préoccupation de faire comprendre que les apports en eau ne relèvent pas que de conditions pédo-climatiques mais aussi d'aspects techniques»* ajoute Arnaud Vautier. L'objectif est de définir les pistes d'amélioration de la qualité de la répartition en eau au champ.

C'est aussi de mieux rationaliser l'efficience énergétique, point sur lequel a insisté Bruno Molle pendant l'assemblée générale. La consommation d'énergie varie de 0 à 2 kw/m^3 suivant les systèmes d'arrosage, du gravitaire, qui n'est pas employé dans la Nièvre, à l'aspersion avec des pompes thermiques, systèmes qui fonctionnent avec des pressions assez élevées (enrouleurs à 5-7 bars). Selon le technicien, *«la conception de l'installation est déterminante et la performance énergétique doit être prise en compte dès la création, par exemple le diamètre des canalisations ou la préférence donnée à un surpresseur couplé à la pompe plutôt que des pompes puissantes»* pointe Arnaud Vautier. Un poste de pompage peut représenter jusqu'à 85% de l'investissement de départ mais le fonctionnement ultérieur peut ainsi s'en voir diminuer sur les douze ans de durée de vie estimés de l'installation. Bruno Molle a donc aussi fait le point sur les évolutions en terme d'aspersion, qui se résument à pas grand chose pour le moment dans les prochaines années. *«Mais les tendances sont au choix de matériels fonctionnant à des pressions moindres et à une diminution des écartements des passages d'arrosage, pour une meilleure répartition»*. Et les capteurs d'humidité du sol, qui permettent une gestion de l'irrigation encore plus fine, sont aussi dans l'air du temps, par exemple les tensiomètres déjà utilisés mais qui coûtent encore chers...

EMMANUEL COULOMBEIX

Syndical

« 38 000 € !»

Premier article de la série *«Sur-administration de l'agriculture : Une maladie incurable ?»* avec cette semaine l'illustration d'un cas où la perte d'un formulaire entraîne la retenue de 38 000 € de DPU en année d'installation. Incroyable mais vrai !

Avril 2013. A trois semaines de la date de dépôt de la première déclaration PAC de cette exploitante qui s'installe en 2013, tout est fait pour ne pas connaître de déboires sur le plan administratif. Reprenant une exploitation d'environ 170 hectares, elle s'attache, bien avant l'échéance du 15 mai 2013, à peaufiner les derniers détails de ses transferts de droits à produire - DPU et droits PMTVA - en se faisant accompagner par une organisation professionnelle. Une fois les formulaires remplis, elle les glisse dans une enveloppe à destination de la DDT, avec la sérénité s'imposant lorsque le travail est fait … qui plus est, bien fait !

15 octobre 2013 : Premiers acomptes et désagréable surprise !

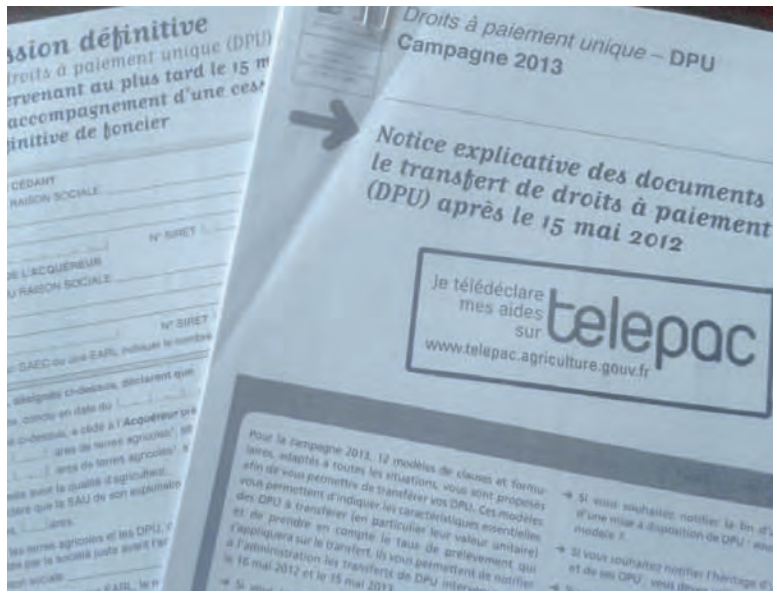
Au 15 septembre 2013, les premiers versements d'acomptes Pac sont effectués sur l'exploitation. L'ICHN tombe selon les modalités communiquées par le ministère de l'Agriculture.

Puis vient le 15 octobre, et la seconde vague de versements annoncés par le ministère où les exploitants Nivernais doivent percevoir 50 % de leur DPU, 80 % de la part communautaire de la PMTVA, 60 % de la part nationale, et 75 % de la PHAE.

Le versement de la PMTVA est bien constaté par l'exploitante. Néanmoins celle-ci s'alarme de ne pas constater le versement de l'acompte de DPU. Inquiète, elle prend contact avec la FDSEA qui immédiatement prend l'attache de la DDT où, après vérification, on constate que le transfert de DPU qui devait être opéré après le dépôt de la déclaration PAC n'a pas été réalisé ! Pire, après avoir basculé ses données informatiques au ministère pour le paiement des acomptes au 15 octobre, la DDT annonce ne plus avoir la main pour agir et remédier à cette situation intolérable.

L'inacceptable rigidité administrative!

L'exploitante a pourtant bien à sa disposition les seules photocopies des formulaires expédiés par La Poste mi-avril. Elle dispose même de l'accusé de réception de son recommandé. Côté DDT, après avoir recherché sans réussite les formulaires, on conclu que ceux-ci n'ont pas été envoyés. La FDSEA elle, soutient une autre thèse évoquant le fait que ceux-ci ont tout simplement pu être égarés - l'erreur est humaine ! - et qu'au vu du reliquat d'enveloppe de DPU disponible dans le département en 2013 (plus de 300 000 €), une solution doit être trouvée.



38000 € de formulaires égarés. Inacceptable !

La DDT n'ayant plus la main, le ministère de l'Agriculture est saisi par la FDSEA et la FNSEA, début novembre 2013 de ce dossier. Et ce n'est que début février 2014 que l'annonce de l'irrecevabilité de la demande est effectuée au motif que le dossier n'a pas été déposé avant le 15 mai 2013. Pire, un courrier est, quelques jours plus tard, transmis à l'exploitante, l'informant de la manière de procéder pour transférer ses DPU … en 2014 !

Face à ce rouleau compresseur administratif où le bon sens ne semble pas avoir sa place, c'est au politique qu'en dernier ressort, et avec l'appui de la FDSEA, l'exploitante s'en est remis. Elle a ainsi dernièrement rencontré son député pour tenter d'inverser la tendance incompréhensible dans laquelle la rigidité extrême de l'administration l'entraîne alors qu'elle s'était contentée de répondre précisément aux impératifs lui étant imposés.

Mais avec un EBE prévisionnel de 40 000 € en 2013, il est fort à parier que l'administration pourra se gargariser d'avoir plongé une entreprise stable dans une difficulté financière mettant en péril même son devenir.
Quand on pense que l'installation est *«LA»* priorité absolue du département. A nous la peur .

FDSEA 58

▸ Agendas

31/03 au 02/04
Instants santé MSA à Saizy

La MSA Bourgogne organise un rendez-vous « Instants santé » à ses ressortissants du canton de Tannay, du 31 mars au 2 avril prochains, de 7h30 à 11h30, à la mairie de Saizy. Il s'agit d'un bilan de santé gratuit qui concerne tous les adhérents âgés de 25 à 74 ans. Pour en permettre la bonne organisation, la MSA demande que les assurés concernés retournent la fiche d'inscription qu'ils ont reçu dernièrement.

Août
Comices agricoles nivernais

Les dates des comices agricoles de l'été prochain dans la Nièvre sont arrêtées. Cette année, il y en aura quatre au mois d'août, les 8, 9 et 10 août à Moulins-Engilbert, les 16 et 17 août à Tannay, les 23 et 24 août à Saint-Pierre-le-Moutier et les 30 et 31 août à Prémery. A noter aussi que cette année, la finale départementale de labours sera organisée par les JA du canton de Nevers/Imphy/Saint-Pierre-le-Moutier, le 30 août, en parallèle au Congrès mondial du Herd Book Charolais à la ferme du Marault à Magny-Cours.



FDSEA

Un nouveau président des employeurs de main d'œuvre a été élu

Dans le cadre du renouvellement syndical en cours – et qui a conduit le syndicat agricole départemental à renouveler l'intégralité de ses 76 syndicats locaux et cantonaux dans la première partie de l'hiver - la FDSEA entame ce mois-ci un second round électif au cours duquel les représentants des sections spécialisées (section bovine, section ovine, section grandes cultures, section laitière, section porcine) et sections sociales (section des fermiers et métayers, section des employeurs de main d'œuvre, section des bailleurs, section des anciens exploitants, commission fiscale et sociale, commission des agricultrices) seront désignés par les délégués cantonaux des syndicats adhérents de la fédération départementale.

C'est ainsi que le 12 février dernier s'est tenue à Nevers, l'assemblée générale élective de la section employeurs de main d'œuvre de la FDSEA dont la présidence était depuis 6 années assurée par Jean De Gesnais, producteur de grandes cultures et maraîcher à Sauvigny les Bois. A l'issue du vote un nouveau président a été élu par les délégués, en la personne de Laurent Cornu, polyculteur/éleveur bovins viande à La Collancelle. C'est désormais sur une équipe renforcée que celui-ci pourra s'appuyer pour amplifier la défense des employeurs agricoles de la Nièvre (négociations collectives …) et étoffer l'offre de services à destination des adhérents de la FDSEA 58.

S.L – FDSEA 58

▸ Zoom

Le bureau de la section employeurs de main d'œuvre

Président :
Laurent Cornu – Polyculteur/éleveur – La Collancelle
Vice-présidents :
Quentin David – Viticulteur/grandes cultures – Saint Martin sur Nohain
Jean De Gesnais – Marîacher/grandes cultures – Sauvigny les Bois
Dominique Fassier – Eleveur bovins-viande – Gimouille
Secrétaire Général :
Hervé Deschamps – Eleveur bovins-viande – Thaix
Trésorier :
François Quintin – Eleveur de gibier/grandes cultures – Cosne sur Loire
Membres :
Paul Evers – Eleveur bovins lait et viande – Beaumont-Sardolles
Jean-Luc Flory – Eleveur bovins-viande – Saint-Léger de Fougeret
Christian Lechevin – Grandes cultures – Tronsanges
François Torcol – Polycuteur-éleveur - Bulcy

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▶ Formations

Février et mars Formations Certiphyto

Au premier trimestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 25 et 27 février à Moulins-Engilbert et les 4 et 6 mars à Decize. Contact: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Améliorez vos techniques de vente directe

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation sur le thème *«améliorez vos techniques de vente directe»*, sur 2 jours, les 4 et 5 mars prochains, de 9h à 17h30, à Nevers. La session s'adresse aux producteurs qui vendent leurs produits à la ferme ou sur des salons, marchés et foires et qui souhaitent améliorer leur technique de vente. Elle leur permettra de faire le point sur leurs pratiques et de prendre du recul, comprendre leurs clients et comment ils fonctionnent, affûter leurs arguments de vente, savoir répondre aux objections, perfectionner leur façon de vendre (présentation du stand, abord du client, conclusion de la vente...). L'intervenante principale sera Mme Claudine Blanckaert, experte en marketing du point de vente et décoratrice dans l'Yonne. Le tarif de la formation est fixé à 150 euros par participant à jour de ses cotisations au VIVEA. Un acompte de 30% est demandé lors de l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Maud Perroy, conseillère «diversification» de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 14 ou par mail à: maud.perroy@nievre.chambagri.fr.

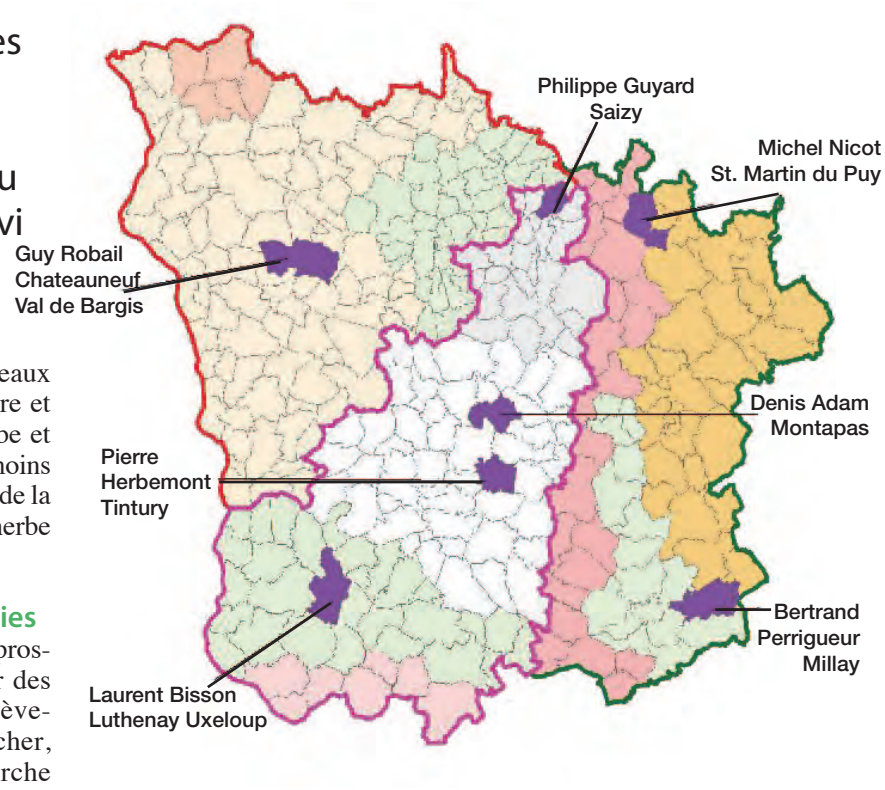
Inventer sa retraite en toute sérénité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une nouvelle formation sur le thème *«Inventer sa retraite, en toute sérénité»*, sur quatre jours, les 8 et 9 avril et 6 et 20 mai prochains, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à Saint-Saulge. Elle est destinée aux agricultrices et agriculteurs approchant de la date de la retraite et qui souhaitent bien s'y préparer. La retraite est une nouvelle étape de la vie: en l'imaginant, vous vous donnez des atouts pour la réussir et des motivations pour transmettre plus sereinement. Programme: Jours 1 et 2, les fruits de sa vie professionnelle (cueillette des réussites, difficultés, ressources; besoins pour prendre soin de soi...); Jour 3, A la découverte de sa vie future (exploration de sa vie rêvée, étapes du changement); Jour 4, vers de nouveaux projets (aspirations, besoins, résolution des problématiques, élaboration de son plan d'action...). Le tarif est fixé à 180 euros par participant à jour de cotisation au VIVEA, un acompte de 30% est demandé à l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 32 ou par mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

Dispositifs élevage de la Chambre d'agriculture (7/9)

Le parasitisme des veaux au pâturage

Suite de la présentation des actions menées par le service Elevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre destinées à accompagner les éleveurs bovins viande du département. Ce 7ème volet concerne le suivi du parasitisme des veaux au pâturage.



Dans nos systèmes d'élevage allaitant, les frais sanitaires représentent une part plus ou moins importante des charges des exploitations. Une part de progression peut être envisagée pour diminuer les frais liés à ce secteur grâce à une meilleure maîtrise du déparasitage des veaux au pâturage. Depuis le printemps 2013, les services de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec le GDS de la Nièvre et le laboratoire départemental d'analyses de Nevers, ont mis en place un dispositif de suivi du parasitisme de veaux non complémentés au pâturage.

L'objectif de cette action consiste à rechercher et à diffuser des données descriptives du parasitisme des veaux à différents tops clés de la campagne de pâturage : au lâcher, en juin et au sevrage. Ces observations reposent sur le dispositif de suivis des sept lots de vaches suitées de veaux femelles non complémentés au pâturage que nous vous avions présentés dans l'édition du 24 janvier dernier (voir carte). Pour rappel, les veaux suivis ne sont pas complémentés au pâturage, ce qui permet de s'affranchir de l'effet de la complémentation sur l'infestation par les parasites d'herbe. De plus, pour six lots, il s'agit de veaux nés en moyenne en décembre et pour le dernier lot de veaux nés en février. Les veaux de décembre ont entre quatre et cinq mois à la mise à l'herbe et commencent donc à être de moins en moins dépendants du lait de la mère et de plus en plus de l'herbe pâturée.

Analyses par coproscopies

Pour chacun des lots, des coproscopies ont été réalisées sur des bouses de veaux (dix prélèvements par élevage). Au lâcher, nous avions ciblé la recherche de coccidies, cryptosporidies, strongles digestifs et douves.
Concernant la recherche de coccidies, deux lots (dont les veaux ont consommé un aliment anticoccidien) ne présentaient pas d'infestation ou une infestation faible. Les autres lots présentaient une infestation moyenne à forte (quatre lots ont reçu un traitement anticoccidien et le dernier n'a reçu aucun traitement).
Les analyses n'ont pas révélé la présence de grande douve ni de strongles digestifs, ce qui était attendu, compte-tenu qu'il s'agit de parasites caractéristiques de contamination au pâturage. Un déparasitage ciblé contre les strongles dès le lâcher ne se justifie pas (même avec un produit à action rémanente) car les veaux présentent peu de risques de se parasiter à cette période (consommation d'herbe faible et bonnes hauteurs d'herbe au printemps). En juin et au sevrage, la présence des parasites précédents ainsi que de strongles pulmonaires a été recherchée. En juin, l'infestation par les strongles digestifs s'est avérée faible dans six des sept lots. A l'automne, le niveau d'infestation par les strongles digestifs était plus significatif, nécessitant un traitement après sevrage. La présence de paramphistome a été observée dans deux des lots suivis de même que la faible présence de strongles pulmonaires pour quatre lots.

Résultats sur le bulletin *«Herbe58»*

Ces suivis vont être renouvelés cette année pour l'ensemble des lots. Les résultats vous seront communiqués par l'intermédiaire du bulletin *«Herbe58»* envoyé gratuitement par mail. Si vous ne bénéficiez pas de cet outils de pilotage de vos surfaces fourragères: contactez vos techniciens de l'Équipe Élevage de la Chambre d'Agriculture. Chaque bulletin est également consultable sur le site internet de la Chambre d'Agriculture à l'adresse suivante: www.nievre.chambagri.fr/productions-animales/herbe-58.html.
Vos contacts:
Rodolphe Morizot, conseiller GDS Nièvre (03 86 90 18 90), Christian Bourge, responsable de l'équipe élevage (03 86 93 40 52),
Jean-Louis Bridier, conseiller bovin allaitant, alimentation, bâtiment (03 86 93 40 54),
Perrine Raverat, conseillère bovin allaitant (03 86 93 04 11),
Christophe Rainon, conseiller en production ovine
(03 86 93 04 07),
Francis Bougarel, conseiller bovin allaitant (03 86 93 04 16).

▶ Témoignage

Guy Robail: *«cela m'a permis d'arrêter les traitements systématiques»*

A Châteauneuf-Val de Bargis, Guy Robail conduit 65 vaches charolaises sur sa ferme de 210 ha, dont les 2/3 sont exploités en grandes cultures et le reste en prairies pour l'élevage. Il participe au suivi du parasitisme des veaux non complémentés au pâturage mis en place l'année dernière par la Chambre d'agriculture, *«mais j'avais commencé dès 2012 à suivre un lot de mères/veaux sur les praires pour optimiser la croissance des animaux sur l'herbe, notamment en faisant des mesures avec un herbomètre»* explique-t-il. C'est donc tout naturellement qu'il s'est associé au suivi du parasitisme, en faisant réaliser, en même temps que les pesées, des coproscopies (prélèvements en contention) pour des analyses par le Laboratoire départemental. Les échantillons sont pris au lâcher, puis en juin et enfin en septembre au sevrage. *«Ce qui est ressorti de la copro. du mois de juin, c'est qu'il n'y avait pas lieu de traiter parce qu'il n'y avait pas de strongle ni cryptosporidium. Le traitement anti-parasitaire, que je pratiquais jusqu'alors de façon systématique depuis trois ans, a donc été supprimé. Dans le même temps, la pesée a indiqué que le GMQ était de 1130 g/j et les vaches ont repris du poids, 40 kg. Pas d'amaigrissement donc et, selon l'analyse, une infestation très faible en strongles. Le parasitisme peut varier d'une année sur l'autre, en fonction de la qualité de l'herbe et de la météo de l'année mais avec les coproscopies, je peux anticiper... Outre l'aspect financier, du fait de l'interruption du traitement systématique, je fais aussi attention à l'aspect immunitaire des animaux. Il faut stimuler l'immunité en ne traitant pas trop les animaux. Cela me rassure de ne pas avoir à le faire systématiquement sur les génisses non complémentées. En revanche, j'applique un anti-parasitaire global sur les broutards complémentés en juin car ce n'est pas l'immunité que je cherche mais un poids à la sortie, l'optimisation de la performance de croissance. Cette réflexion m'a permis d'obtenir des animaux*



en meilleur état au moment de la vente» se réjouit Guy Robail.
Grâce au suivi parasitisme, l'éleveur assure un bon état sanitaire de ses charolais et évite aussi un manque-à-gagner lié à des pertes de poids non désirées.

EMMANUEL COULOMBIER

Jeunes Agriculteurs 89

Un jour une présidente… ?

Alors que se déroule ce vendredi l'assemblée générale de Jeunes Agriculteurs 89, retour sur deux années de mandature, avec le président, Samuel Legrand et le Secrétaire général, Julien Dromery



Au bureau depuis deux ans et prêts à rempiler ! Autour d'Ophélie : Nicolas Poinsot, Yoann Defert, Julien Dromery et Samuel Legrand (De gauche à droite)

Tous deux élus il y à deux ans, à leur poste respectif, Samuel Legrand et Julien Dromery arrivent en fin de mandature. Avec la volonté de continuer à s'investir pour perpétuer les actions menées et faire connaître encore plus le réseau JA et les acquis obtenus.

TdB : Qui d'entre vous rempile pour la prochaine mandature ?
JA 89 : *«On rempile tous ! On ne sait pas encore comment ça va se répartir entre départemental et régional, mais on continue. Nous n'avons pas voulu retrouver la situation d'il y a deux ans, où tout le monde s'en est allé et où l'on repartait de zéro. Le but étant, sans fermer la porte aux plus jeunes, de ne changer que partiellement l'équipe en conservant un noyau «d'anciens». Que ce soit aux postes-clé ou ailleurs, personne n'est meilleur que les autres, mais si l'on prend l'exemple d'Emmanuel (ndlr : Emmanuel Simonnet, le prédécesseur de Samuel Legrand), il a été parachuté directement de membre de bureau à président et ça n'a pas été facile…»*

Quelqu'un arrivant aux JA pourrait devenir président ?
«En théorie, oui, on est pas contre. Mais dans la faisabilité, compte tenu du relationnel à avoir en parallèle avec les autres OPA, c'est tout de même plus facile pour quelqu'un déjà dans le réseau depuis plusieurs années même si, je le répète, tout le monde est capable de faire ce qu'on fait»

En quoi consiste la fonction de Secrétaire général ?
«Dans les grandes lignes, le président s'implique pour tout ce qui est représentation extérieure, le secrétaire général s'occupant de tout ce qui est vie du réseau, des cantons, le personnel… Un fonctionnement qui repose sur un binôme et qui n'a pas trop mal marché tout au long de ces deux ans. L'un des points positifs étant d'avoir réussi à bien nous répartir les tâches entre nous, depuis le début, que ce soit dans notre organisation de bureau ou au Conseil d'administration.»

Quel aura été le cheval de bataille de cette mandature ?
«Il est clair que ça a toujours été l'installation, puisque elle conditionne la pérennité même des JA. Aujourd'hui, nous avons des acquis issus de la lutte syndicale, mais il faut que les jeunes se rendent compte que si JA n'était pas là, cette part du gâteau serait mangée… C'est le message que nous avons essayé de faire passer pendant notre mandat, expliquant à quoi servent les JA et pourquoi nous sommes là. Tout un travail mené notamment lors de nos AG cantonales ou en interne dans le réseau, pour rappeler que si les aides existent, si un dispositif à l'installation est en place aujourd'hui, c'est bien parce que des gens se sont battus un jour. Et si demain on lâche du lest, pas sûr que la part de gâteau ne soit pas grignotée !»

La mobilisation se fait naturellement ou est-ce le fruit d'un long travail ?
«C'est certain que c'est difficile, mais le travail de terrain finit toujours par payer. Pour preuve les 20 % d'adhérents supplémentaires en 2013, par rapport à l'année précédente, même si cela nécessite au bout du compte pas mal de relances… Un travail qui se fait par le bouche à oreilles, mais aussi par notre présence dans les établissements d'enseignement»

Les faits marquants de cette mandature ?
«En premier lieu, les élections Chambre d'agriculture, où le réseau a su se mobiliser fortement pour montrer toute notre légitimité par rapport à l'administration et le fait que nous soyons aujourd'hui force de proposition en ce qui concerne l'installation. Et même si ce dossier est devenu au fil des années notre fil rouge, on ne lâche jamais… ! Autre satisfaction pour le travail mené autour du foncier où, au travers d'opérations terrain ou de manifestations à la préfecture, on a montré qu'on existait. On n'a pas toujours gagné, on n'a rien révolutionné, mais une interrogation est née, que ce soit au national ou au régional et les politiques ont peut-être plus conscience aujourd'hui qu'il ne faut pas faire n'importe quoi…»

Où en êtes-vous justement sur l'élaboration de cette charte sur le foncier, menée avec la préfecture ?
«On a mis un peu de temps à l'élaborer, mais elle est en cours de finalisation et sera présentée après les municipales. Même si ce n'est qu'une charte, sans obligation d'être appliquée, l'important était que les gens comprennent que notre discours n'est pas anti-économique, mais surtout anti-absurdité ! Ce que l'on veut, c'est d'arrêter d'artificialiser là où il n'y a encore rien et de ne le faire que lorsqu'il y en a vraiment besoin…»

Ce dont vous êtes le plus fier après ces deux années… ?
«On a pas mal amélioré notre communication, que ce soit en interne au réseau à travers les 4 pages mensuelles dans JA Mag et notre page facebook, ou en externe, après avoir relancé notre présence sur la foire d'Auxerre, et sur des marchés locaux, dans des échanges avec les MFR ou dans les lycées agricoles… Même si nous sommes une petite structure, l'une des grandes forces de ce mandat, aura été aussi de pouvoir compter sur des animatrices compétentes et autonomes et c'est ce qui fait aussi notre force…»

S'il devait y avoir des regrets, un goût d'inachevé… ?
«Sans nul doute le manque de mobilisation sur les grandes manifestations comme celles menée à Paris en juin dernier sur l'élevage. Nous étions six du département, dont quatre céréaliers ! Les gens se lassent de tout et ont parfois l'impression de se battre contre le vent, particulièrement en élevage.. Autre regret aussi, avec la PAC, où nous ne sommes pas encore parvenus à la reconnaissance de l'actif et des zones intermédiaires… Nous ne sommes pas contre l'agrandissement, mais aujourd'hui, ce que l'on souhaite avant tout, c'est qu'il y ait des bonhommes dans les campagnes et ça passe aussi par l'installation…»

La parité ne semble pas de mise aux JA…, à quand une présidente ?
«Dans l'esprit, aucun problème ! (rires) C'est vrai que ça ne s'est pas fait jusque-là, mais aux JA, tout le monde a le droit de s'exprimer et demain, si une candidate est prête à s'investir, la porte est ouverte… Le fait est que nous n'avons que peu d'adhérentes, de l'ordre seulement, de 10 à 15 % sur 200 adhérents. Et sur ce petit nombre, encore faut-il qu'il y ait du monde qui veuille s'engager. Le problème étant qu'au sein d'un cadre familial, on sait bien qu'une agricultrice n'est pas forcément à 100 % sur l'exploitation, du fait de charges de famille, d'activités diverses etc.. C'est aussi un choix de vie.»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

21/02 Assemblée générale de JA 89
L'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne se déroulera vendredi 21 février au lycée La Brosse, à Venoy
Le matin, à partir de 9 h : assemblée générale à huis clos, avec élection des nouveaux administarteurs
L'après-midi, à partir de 14 h : assemblée générale publique, avec débat sur le thème : *"Les énergies renouvelables : nouvelles sources de revenu pour l'agriculture ?"* présenté par un intervenant de Ledjo Énergie

22/02 Foire de Saint-Léger Vauban
La 48ème édition de la foire agricole de Saint-Léger Vauban se déroulera samedi 22 février. Devenu un évènement incontournable pour les éleveurs et producteurs locaux, elle attire chaque année de nombreux professionnels et un large public de visiteurs. Outre la filière bovine, seront présents également chevaux, ânes, moutons, ainsi qu'une mini ferme.
Nombreuses animations en marge du concours agricole : artisans et producteurs locaux, vendeurs de matériel agricole, boudin à l'ancienne, défilé de vieux tracteurs, spectacle de danse country… Animations pour enfants : fête foraine, structures gonflables, mur d'escalade, prêtés par le Conseil général

01/03 Portes Ouvertes aux Haras de Charmoy
Les Haras de Charmoy ouvrent leurs portes aux éleveurs et au grand public, samedi 1er mars, à partir de 11 h. Une occasion unique de découvrir le Centre, habituellement fermé à la visite
Au programme : visites guidées, animations, démonstration de transfert d'embryons, structures gonflables pour les plus jeunes. A partir de 14 h 30 : présentation d'étalons.
Le Nord sera à l'honneur cette année avec la venue de l'étalon star Kafka Brunemont, des Haras des princes, dans le Pas de Calais. Autres animaux présentés : Rialto, Archoum, Kigali, Con Air, Bel Reinhart, Saigon Rouge. Entrée libre
Une originalité cette année : ce sont les calèches du syndicat des éleveurs de traits de l'Yonne, qui assureront les navettes entre le parking de la mairie de Charmoy et le Centre.

▶ Agenda

24/02 Assemblée générale du Gaby

L'assemblée générale du Groupement des Agro Biologistes de l'Yonne se tiendra lundi 24 février, à partir de 12 h, à l'Hôtel de ville de Joigny, 3 Quai du 1er Dragons.
Au programme :
12 h : rapport moral du Vice-Président et échanges 13 h 30 à 14 h 30 : déjeuner bio sur place
14 h 30 à 15 h : Débat sur l'évolution de la bio dans l'Yonne en 2013
15 h à 17 h : Réflexions et débats sur le thème *"Installation et transmission des fermes bio : un enjeu pour l'avenir de l'AB "*
17 h : Conclusions et verre de l'amitié

11/03 Permanence Apécita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra mardi 11 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

MSA Instants Santé pour le canton de Villeneuve l'Archevêque

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Villeneuve l'Archevêque, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 10 au vendredi 14 mars, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle Polyvalente Paul Bert, rue Paul Bert, à Villeneuve l'Archevêque
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert (gratuit) : 0800 888 108.

Action syndicale

«A la Saint-Valentin, sors ta Poclain…!»

Les agriculteurs se sont mobilisés le 14 février, à Saint-Privé, en menant une action de nettoyage des fossés, pour réclamer le droit à entretenir les cours d'eau


A chaque crue, le Loing déborde et grignote inexorablement un peu plus les pâtures

Les dernières semaines ont montré les conséquences d'un mauvais entretien des ouvrages hydrauliques et des cours d'eau. Rejoignant le mouvement national organisé dans plus de 65 départements pour réclamer le droit à les entretenir, les agriculteurs de la FDSEA de l'Yonne se sont mobilisés en nombre vendredi 14 février, appelant à *«dénoncer les incohérences ainsi que les lourdeurs administratives»* qui s'appliquent aujourd'hui en la matière.
«Aujourd'hui, on ne sait plus ! Si un arbre tombe dans le cours d'eau et si on l'enlève, on finit au tribunal. Si on ne l'enlève pas, alors que le Code rural nous impose de le faire, on risque de se retrouver aussi au tribunal ! Ce qu'on dénonce aujourd'hui, c'est la sur-réglementation, on y comprend plus rien ! Il faut tout remettre à plat et nous dire clairement ce qu'on peut et ce qu'on doit faire…» Le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier ne décolère pas et grimpe sur la pelleteuse pour une action symbolique de nettoyage des fossés, sur un ru non classé coulant sur ses terres. Autour de lui, une trentaine d'agriculteurs, venus de tout le département, pour réclamer le droit à entretien des cours d'eau et une réactivité plus grande de la part de l'administration afin qu'agriculteurs, maires ou riverains, obtiennent une autorisation dans un délai raisonnable en cas de nécessité : *«on demande à l'État de prendre ses responsabilités et de simplifier les choses, afin de nous redonner de la lisibilité et pouvoir faire le travail de curage qu'on a toujours fait jusqu'alors gratuitement…»*


Opération symbolique de nettoyage, sur un ru non classé

Un climat tendu entre contrôleurs et contrôlés

Aujourd'hui, trop d'agriculteurs ou de maires se voient condamnés pour non-respect de règles incompréhensibles. Les contentieux avec la police de l'eau se multiplient et les relations sont aujourd'hui tendues. Afin d'apaiser la situation, un guide syndical sur la police de l'environnement est en voie d'achèvement et devrait être diffusé à la fin de ce mois. L'objectif rappelle Francis Letellier, *«est d'écrire avec le préfet une charte de contrôle de police de l'environnement, expliquant les droits et les obligations de chacun lors d'un contrôle, de façon à ce qu'on mette les agriculteurs à l'aise et ne pas mettre non plus en danger les contrôleurs. Pas question de tomber dans l'excès…»* La faute à des règles trop complexes et parfois contradictoires, qui finissent par mettre contrôlés et contrôleurs en situation de tension insupportable.
Les sols hydromorphes de Puisaye imposent l'installation de drainages et l'action menée ce vendredi à Saint-Privé aura également été l'occasion de dénoncer les difficultés à en installer de nouveaux : *«en-dessous de 15 ha, normalement, une simple déclaration suffit, mais dès lors qu'un nouveau drainage en rejoint un autre existant et que l'ensemble dépasse les 20 ha, le projet est soumis à étude d'impact. Avec les conséquences financières et les délais que cela implique…»*
Et pour convaincre si nécessaire, de l'intérêt d'un drainage, visite rapide sur deux parcelles mitoyennes installées un peu plus haut, l'une drainée, l'autre non. Nul besoin d'être technicien pour se rendre compte des effets d'une météo trop humide sur des sols non drainés : partout de l'eau stagnante, des zones marrons et de l'orge de printemps en train de crever… Une chance ! La parcelle était assurée aléas climatiques.
Pas facile non plus d'installer des retenues d'eau. Cet agriculteur et maire d'un village de Puisaye se souvient : *«il y a plusieurs années de cela, on avait demandé à créer un étang. Les services de l'État nous ont répondu que cela allait mettre en péril les populations de grenouilles existantes. Et pendant ce temps là, un voisin est allé se plaindre que les grenouilles faisaient trop de bruit, avec en retour, injonction du préfet de l'époque à faire cesser séance tenante la nuisance sonore…»*
Le roi Ubu n'est pas mort !


Sur cette parcelle non drainée, l'orge de printemps a les pieds dans l'eau !

DOMINIQUE BERNERD

Salon de l'Agriculture

Ici, c'est l'Yonne !

Présent pendant toute la durée du salon sur le stand Bourgogne, le département hissera ses couleurs les dimanche 23 et jeudi 27 février pour deux *«Journées Spéciales Yonne»,* avec au programme animations diverses et dégustations.

Le salon de l'agriculture ouvre ses portes ce week-end. Comme à l'accoutumée, des centaines de milliers de visiteurs attendus et une vitrine sans égal pour le département de l'Yonne qui trouve là l'occasion de présenter ses produits du terroir et l'excellence des producteurs icaunais.

Que ce soit au travers des différentes animations et dégustations qui animeront le stand installé sur l'espace régional, ou par le biais des producteurs et viticulteurs sélectionnés pour le Concours général agricole. Un Concours qui verra cette année le grand retour de l'élevage charolais icaunais, avec quatre animaux retenus, partagés pour moitié entre le Gaec Cadoux et la Scea Riotte Schrapfer. Les épreuves concernant la race Charolaise débuteront jeudi 27 février, sur le Grand Ring, à partir de 13 h.
Autres producteurs en lice pour le Concours général agricole: le cidriculteur Henry Julien à Villiers Louis, la SARL Denaux, pour sa viande de Charolles maturée, le domaine de la Charloise à Boeurs en Othe qui concourt à la fois en cidre et en jus de pomme, l'apiculteur Didier Bonnemain, du domaine de la Croix Blanche à Montacher-Villegardin, les fromagers Pascal Le Roux et le Gaec Leclere, ainsi que le Gaec des Truites de l'Aube installé à Chemilly-sur-Yonne.

Déjà médaillée de bronze l'an passé pour sa bière blonde de haute fermentation, la brasserie bio de Vézelay présente cette fois ci l'ensemble de sa gamme (à l'exception de la bière de Noël) et compte bien décrocher encore une voire plusieurs médailles. La concurrence sera rude avec pas moins de 400 brasseurs inscrits.

DOMINIQUE BERNERD



L'Yonne à découvrir et à déguster, comme ici lors de l'édition 2013, autour d'un verre de Chablis

▸ Demandez le programme !

Outre la *«Journée Spéciale Bourgogne»* mercredi 26 février, le stand de la région prendra les couleurs de l'Yonne dans un tourbillon de saveurs et de sons les dimanche 23 et jeudi 27 février. Viticulteurs, cuisiniers, offices de tou-risme et musiciens présenteront au public parisien toutes les facettes de l'Yonne gourmande
Dimanche 23 février :
De 11 h à 17 h 30, atelier Calligraphie des « Amis de Pontigny »
De 10 h à 18 h : animations culinaires avec Jean-Paul Baujard, chef du restaurant «Le Soleil d'Or», à Montigny-la-Resle
Animations musicales avec le Brass Band Toucycois, musique de rue (samba, salsa, blues…)
Atelier de modelage par la Poterie de la Bâtisse
Mercredi 27 février :
Inauguration du Stand Bourgogne Prestige en présence des élus de l'Yonne
De 15 h à 18 h : animations Bienvenue à la Ferme pour les enfants, avec la *«Ferme de Flo»* et son atelier reconnaissance des graines
De 15 h à 18 h : fabrication de mini crêpes au caramel avec Christine Busson, apicultrice de l'Yonne
Jeudi 28 février :
Découvrez l'Azerbaïdjan, hôte d'honneur de l'Yonne : ses musiciens, ses viticulteurs et ses producteurs
Tourisme avec Yonne Tourisme
Animation musicale avec les Peulons d'Auxerre
De 10 h à 18 h : animations culinaires avec Jean-Pierre Vaury, chef du restaurant *«Le Moulin de la Coudre»*, à Venoy
Animation : atelier *«Vitrail»* par les Musées de Sens dans le cadre du 850e anniversaire de la Cathédrale de Sens

▸ Formations

03/03 Présentation formation ACQ "Ouvrier polyvalent en viticulture - travaux en vert"

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse, organise la formation ACQ "Ouvrier polyvalent en viticulture-travaux en vert" (formation qualifiante) en partenariat avec la FDSEA de l'Yonne pour former des ouvriers viticoles, un secteur très demandeur en main d'œuvre qualifiée.
Cette formation cofinancée par le Conseil régional de Bourgogne et Pôle Emploi compte 12 places. Elle se déroulera du 24 mars au 28 mai, en alternance, 4 semaines au CFPPA et 5 semaines en entreprise, chez des viticulteurs partenaires qui familiariseront le stagiaire aux gestes techniques élémentaires pour repiquer, ébourgeonner, épamprer et relever. Conditions de participation : être mobile, avoir plus de 18 ans et être inscrit à Pôle Emploi
Une information collective de présentation est organisée lundi 3 mars à 9 h, au CFPPA d'Auxerre La Brosse
Renseignements au 03 86 94 60 20

Nécrologie

Hommage à François Beaucamp

Une figure emblématique de la trufficulture icaunaise et du monde agricole vient de disparaître.

Né à Souchez, dans le Pas-de-Calais en 1928, de parents éleveurs, François Beaucamp était l'ainé d'une famille de huit enfants. Dès 16 ans il s'engage dans le mouvement de la JAC (Jeunessse Agricole Catholique) où il acquiert, outre une formation religieuse, humaine et sociale, des techniques d'animations culturelles et d'action.

Après son mariage en 1951, avec Marie-Louise, ils migrent dans le Loiret, avant de s'installer quelques années plus tard dans l'Yonne, à Nangis, sur une exploitation de polyculture élevage, qui deviendra en 1964 une ferme céréalière.
S'il a choisi le métier d'agriculteur afin de servir au mieux la profession, François Beaucamp n'a cessé soixante années durant administrateur de la confédération française de la coopération agricole de 1974 à 1978 de multiplier les engagements : Conseiller municipal à Quenne et vice-président de la Fédération des migrations rurales de 1959 à 1971 ; président du Syndicat agricole et du Syndicat des migrations rurales de 1960 à 1967 ; président de la Cavy et administrateur de la Safer de Bourgogne de 1964 à 1978; trésorier de deux fédérations nationales et coopératives ainsi que président de la commission sociale nationale employeur pour les coopératives de céréales et d'approvisionnement de 1970 à 1978 ; membre du conseil supérieur des prestations sociales de 1976 à 1978.

C'est en 1979, allant étudier la production de noisettes chez Jean-Claude et Patrick Barbotin à Jussy, que François découvre leur plantation d'arbres *«mycorhizés à la tuber uncinatum»* (truffe grise de Bourgogne). De là naît une passion pour la trufficulture et il se lance dans l'aventure l'année suivante, obtenant sa première truffe sept ans plus tard.

Menant de front cette nouvelle activité avec son exploitation céréalière, il multiplie là aussi différentes fonctions, devenant notamment, Président du Syndicat des Producteurs de Truffes de Bourgogne pendant plus de vingt ans. Il fut aussi Président de la fédération des Trufficulteurs du Centre Est et membre du Comité Directeur du Groupement Européen des Trufficulteurs, de 1995 à 2010.

L'occasion de mettre toute son énergie à faire reconnaître la spécificité de la truffe de Bourgogne auprès des plus hautes instances nationales et internationales, mais aussi auprès des professionnels et des étudiants, pour avoir enseigné la *«truffologie»* à l'école Ferrandi, à Paris. En parallèle, il a été membre du bureau de la section des anciens exploitants à la FDSEA de l'Yonne depuis 1994. Vouant une passion pour le cyclisme (il fut dirigeant du Vélo -lub auxerrois), François Beaucamp était féru également de voyages, où il aimait au fil des rencontres, à se confronter à des cultures différentes.

A l'image de son ami André Ramel, disparu lui aussi en janvier dernier, il était fier d'avoir servi le monde agricole pour le bien et le mieux de tous, avec pour viatique ce message *«l'amour peut tout, battez vous pour vos idées !»*

Terres de Bourgogne se joint à la profession agricole pour présenter à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances

▸ Témoignage

Président de la Section des Anciens Exploitants à la FDSEA de l'Yonne, Marcel Huré se souvient :
«Nos chemins se sont croisés il y a un peu plus de vingt ans, alors que nous participions ensemble aux Conseils d'administration de la fédé puis, comme membres du bureau. Nos échanges ont toujours été empreints de respect, de courtoisie et de sympathie réciproque. Ses points de vue convergeaient avec les miens, son jugement était sur et ses opinions clairement affirmées… Je suis intimement persuadé que pour François, se projeter dans l'avenir était tout naturel. Je garderai de lui le souvenir de ces moments chaleureux passés ensemble, de son optimisme, de son espérance dans quelque chose de meilleur…»

▸ Erratum


Le préfet Le Deun et Christophe Rousseau, dans l'atelier de découpe de l'exploitation.

Une malencontreuse erreur homonymique s'est produite dans l'article consacré à la visite du préfet de l'Yonne chez un éleveur allaitant de Domecy sur Cure (Edition 1257 du 14 février).
Il s'agissait bien de l'exploitation de Christophe Rousseau et non Christian Rousseau, comme indiqué par mégarde. Nous prions les personnes concernées et nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de cette erreur.

SNC BRUNET
20, Rue La Courtine - 18140 Argenvières
Tel. 02 48 76 55 96 / Fax 09 70 60 19 99
Mail: sncbrunet@orange.fr - site: www.sncbrunet.fr
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
> Fosse à lisier
> Réserve d'incendie
> Bassin de rétention
STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Collectives et Agricoles
Fourniture GÉOMEMBRANE

▸Formations

Prochaines formations à la Chambre d'agriculture de l'Yonne

"Mes P@rcelles : solution Internet pour piloter mes cultures" :
Jeudis 13 et 20 mars à Venoy (Formation 2 jours)
"Avoir un bon chien de troupeau Session 1" :
Jeudi 13 mars, mardi 6 mai, jeudi 12 juin, mercredi 27 août et mardi 7 octobre, à Lainsecq et itinérant chez les stagiaires (Formation 5 jours)
"Produire un lait de qualité" :
Mardi 11 et jeudi 20 mars, à Venoy (Formation 2 jours)
"Minimiser l'impact de la paratuberculose en apprenant à mieux la gérer en élevage allaitant" :
Jeudi 3 avril à Migenens ou à Auxerre selon les inscriptions (Inscription au GDS 89 :
Tél 03 86 94 81 92 (Formation un jour)
Inscriptions et renseignements au 03 86 94 28 48
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Prendre sa retraite : un projet à construire

Formation sur un jour, organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Aborder de façon positive cette nouvelle étape et se préparer aux changements. Avoir une vision claire des démarches et des enjeux de la cessation d'activité
Dates : vendredi 14 mars
Lieu : en fonction des participants
Participation financière : 65 €. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel : 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs se préparant à la retraite
Contact : Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 21 95
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



Arboriculture

Retour de congrès

Un groupe d'arboriculteurs icaunais, tous adhérents à la FDSEA de l'Yonne, s'est rendu au Congrès national des producteurs de fruits. L'occasion de dresser un état des lieux de la filière départementale



Le groupe d'arboriculteurs de l'Yonne s'étant rendu au Congrès national des Producteurs Fruitiers, avec, de gauche à droite : Georges De Cateu, Alain Duruz, Sébastien Mahoudeau et Laure Dieudonne

Président du Canton de Coulanges la Vineuse à la FDSEA de l'Yonne, Alain Duruz s'est rendu au Congrès national de la FNPF, accompagné de trois autres adhérents : Sébastien Mahoudeau, Georges de Cateu et Laure Dieudonne. Tous impliqués à titre divers dans la production fruitière en pays coulangeois. Par delà la satisfaction d'avoir été les témoins d'une manifestation importante pour la profession et les espoirs nés du discours de clôture du président national, Luc Barbier, les impressions de retour sont mitigées. Parmi les points positifs, souligne Alain Duruz : *«la confirmation de ce qu'on a en tête depuis longtemps, à savoir qu'on ne peut plus rester seuls dans notre coin et qu'il nous faut absolument travailler ensemble et non plus les uns contre les autres, pour se grouper, avoir du volume et au final, améliorer la commercialisation de nos productions…»*. Mais au travers des rencontres effectuées pendant ce Congrès, le sentiment que *«au niveau national, la région Bourgogne, sur le plan de la production fruitière, personne ne connaît ! Nous sommes une goutte d'eau dans la mer…»* Et même si l'on sait que c'est justement des gouttes d'eau que naissent les grandes rivières, il n'est pas toujours facile de se trouver éloignés des gros bassins de production. Et pourtant, l'Yonne ne manque pas d'atouts, à commencer justement par sa situation géographique, proche du bassin de consommation de la région parisienne et génératrice de coûts de transports moins coûteux qu'ailleurs, Rungis demeurant le débouché principal des producteurs fruitiers de l'Auxerrois, même si la majeure partie se sont lancés également dans la vente directe. Autre point positif : *«la qualité gustative des fruits produits ici, en l'absence de toute irrigation, avec seulement le bénéfice de la pluie tombée du ciel…»*

L'importance de mutualiser les moyens

Mais les réformes annoncées et la législation concernant notamment le travail en hauteur font peser de lourdes menaces sur la pérennité de l'arboriculture départementale : *«des lois qui ne sont pas en adéquation avec le terrain ! Devrons-nous un jour n'avoir que des arbres en palier, à hauteur de personne… ?»* Et en l'absence de toute souplesse en la matière introduite dans la loi d'avenir, l'insécurité juridique demeure face à d'éventuels contrôles de l'administration. Autre interrogation avec la suppression envisagée du diméthoate : *«c'est le seul insecticide à l'heure actuelle susceptible de nous aider à combattre la mouche de la cerise et rien pour le remplacer !»* Sans compter le poids des charges : *«qui impactent dangereusement nos exploitations, fortement employeurs de main d'œuvre. On annonce même la mise en place d'une nouvelle cotisation pour la création d'un compte de pénibilité !»* Des raisons d'espérer toutefois, avec notamment le développement par l'ensemble de la profession, d'un label *«Origine France Garantie»* et la signature d'une convention de partenariat entre la FNPF et le Fonds d'investissement agricole Labelliance. Un fonds devant permettre aux producteurs porteurs de projets, de bénéficier d'une aide au financement de leur installation ou du développement de leur entreprise. Des aides existent aussi pour la rénovation des vergers, même si, explique Alain Duruz, *«nous ne sommes pas trop concernés, car après un renouvellement important, la moyenne d'âge de nos vergers aujourd'hui est de 15 à 20 ans et laisse augurer un potentiel pour les années à venir…»*

Si le Coulangeois vient de se voir reconnaître le caractère calamités agricoles, suite aux orages du printemps dernier, encore dans toutes les mémoires, c'est grâce à l'action syndicale menée. D'où l'amertume de cette poignée *«d'irréductibles»* face à la démobilisation constatée aujourd'hui : *«nous étions plus nombreux au moment de la mise en place du groupe de travail et de la relance de la section fruits et ce n'est pas parce qu'on a obtenu ce qu'on voulait, qu'il faut baisser les bras ! Je le répète : il est grand temps que les uns et les autres, prenions conscience de l'importance à mutualiser nos moyens. Seule solution pour nous tirer vers le haut et conserver la production fruitière de l'Yonne !»*

DOMINIQUE BERNERD

Loi d'Avenir

Les forestiers privés satisfaits

Les propositions des forestiers privés, prises en compte en grande partie, dans le projet Loi d'Avenir

Les Forestiers Privés de France notent avec satisfaction le contenu du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Le texte répond dans sa grande majorité aux attentes fortes exprimées pour la reconnaissance des enjeux portés par la filière forêt-bois.
Ces dispositions portent principalement sur :
- L'affirmation de la multifonctionnalité des forêts,
- La reconnaissance générale des aménités positives procurées par les espaces forestiers sur la ressource en eau, la qualité de l'air et le stockage du carbone, avec une référence explicite à l'évaluation des modalités de leur rémunération,
- La reconnaissance de l'importance des politiques forestières : le programme national de la forêt et du bois sera décliné dans les Régions qui fixeront par massif forestier les priorités économiques, environnementales et sociales. Ces programmes régionaux doivent être pris en compte par tout document d'orientation régional, départemental et local ayant une incidence sur la forêt et la filière bois. Les documents d'orientation régional et départemental concernant la gestion cynégétique prévus au code de l'environnement sont compatibles avec les conditions nécessaires au renouvellement des peuplements forestiers prévues dans le programme régional de la forêt et du bois,
- La création du fonds stratégique de la forêt et du bois qui contribuera au financement des investissements et le développement, prioritairement en forêt, afin de permettre le renouvellement de la forêt et l'adaptation aux changements climatiques,
- L'évolution de la procédure des biens vacants,
- La fixation d'une quantité minimale de bois dans la construction,

La mobilisation reste de mise

A l'issue de cette première lecture, les résultats pourraient être particulièrement satisfaisants si le projet n'avait pas introduit de nouvelles règles de fixation des conditions d'exercice d'un droit de préférence et d'un droit de préemption pour les communes lors de la mise en vente de propriétés forestières privés de moins de 4 hectares.
Par ailleurs, il convient que la future loi prévoit bien que le fonds stratégique de la forêt et du bois prenne la forme d'un compte d'affectation spéciale (CAS) pour en garantir la spécificité dans le temps.
Enfin, en matière d'équilibre sylvo-cynégétique nous avons, avec l'aide du ministère, obtenu une cohérence entre la gestion forestière et la gestion des populations de cervidés, mais des demandes pratiques et fonctionnelles en particulier au niveau des ACCA n'ont pu être portées nous chercherons à améliorer les choses lors de la discussion au Sénat.
Les forestiers privés et la Fédération restent très mobilisés pour conforter les acquis et rétablir une égalité de traitement quelle que soit la nature du propriétaire.

GILLES GUESPEREAU
VICE-PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DE L'YONNE

Salon international de l'agriculture

Un parfum de Bourgogne à Paris

Du 22 février au 2 mars, la Région et les départements de Bourgogne font leur show au Salon international de l'Agriculture. La formule initiée l'an passée est reconduite, avec des nouveautés et des animations inédites.



Photo : Axo
Le stand de Bourgogne

La Bourgogne comme chaque année fait son show à Paris et s'expose sous ses plus beaux atours. Sur l'espace Bourgogne dans le hall 7 chaque département de Bourgogne va avoir deux jours pour dévoiler ses charmes et ses atouts aux citadins. Saveurs et savoir-faire seront au rendez-vous bien entendu pendant ces neuf jours d'animation où chacun aura à cœur de jouer sa carte.

A découvrir sur le stand Bourgogne.

La demande s'en est fait pressante l'an passé... l'espace Bourgogne accueille donc cette année trois nouvelles propositions :
Un bar à vins pour découvrir les cépages bourguignons, le marché «Bienvenue à la ferme» : pour déguster et emporter des produits en direct de la ferme : miels, pains d'épices, viande de bœuf, produits de transformation à base de canard, fruits rouge, fromages de chèvre et de vache. Un bar à escargots avec des produits à déguster sur place où à emporter. De quoi se mettre l'eau à la bouche et prendre le premier TGV pour la Bourgogne. Une Bourgogne qui déborde largement de son espace avec des producteurs fermiers ou artisanaux, des domaines viticoles, un bar à escargots, la truffe de Bourgogne à découvrir et un espace d'information sur Dijon : cité de la gastronomie.

Comme l'an passé, chaque jour verra un département mis à l'honneur, avec en point d'orgue la journée Bourgogne qui se déroulera le 26 février. Au programme des animations départementales, des démonstrations culinaires, des dégustations avec les producteurs, des animations culturelles et musicales et bien entendu, la promotion de l'offre touristique.

100% Côte d'Or les 22 et 25 février

La viticulture est à l'honneur avec les Climats de Bourgogne et l'organisation d'ateliers pour le jeune public, sans oublier la minicave aux arômes, avec des dégustations proposées par l'École des vins de Bourgogne.

Ce sera aussi l'occasion de déguster le burger à l'Époisses ou la panna cota aux anis de Flavigny, imaginés par la *«Cuisine de Madeleine»*.

L'occasion de démontrer qu'un pays de tradition et d'histoire enrichit sa créativité en jouant la carte du multi-culturel.

L'Yonne, la Bourgogne à une heure de Paris les 23 et 27 février.

Recettes et vins icaunais en vedette, avec les chefs cuisiniers des Logis de France aux fourneaux. Mais là encore l'Yonne gourmande s'enrichira d'une offre touristique d'une grande diversité.
Musique des rues, samba, blues pour danser avec l'Élan Brass Band et calme retrouvé avec l'atelier de calligraphie des Amis de Pontigny.
A découvrir le 27, l'invité d'honneur de l'Yonne, l'Azerbaïdjan.

La passion du terroir Nivernais le 28 février et le 1er mars

Cuisine d'hier, avec la découverte de la cuisine gauloise, grâce au centre archéologique de Bibracte et cuisine d'aujourd'hui avec les toques nivernaises. Mais en filigrane une même passion du terroir qui s'est transmise de génération en génération. Nature, bio et beauté... conjugués aussi au présent grâce aux vertus retrouvées du lait de jument.

Attractivité et innovation pour la Saône et Loire les 24 février et 2 mars.

Musique et gastronomie pour la présentation de la 3ème édition des Francos gourmandes de Tournus, festival musical et gastronomique. Présentation de mythiques, chargés d'histoire : Bibracte, Solutré, le château de Couches... Et toujours la meilleure des ambassadrices : la charolaise à voir et à déguster.

La charolaise en majesté

Sous ses plus beaux atours au hall 7.2, allée M, stand n°40, la Bourgogne créé aussi l'événement en divers points du salon. Suivez la vache, la charolaise bien sûr au Village charolais (pavillon 3, allée C, stand 110).
Dégustations et quizz au menu et rencontres avec les éleveurs. Point d'orgue de la race le concours général se déroulera sur le grand ring le 27 février de 13h à 16h.

Le cheval de Bourgogne et son fleuron, le trait d'Auxois

Pavillon 6, allée C, stand 19, la filière cheval de Bourgogne déploie ses richesses : races, métiers et produits.

Les trait d'Auxois tiendront le haut du pavé le 26 février.



▶ Point de vue

Luc Smessaert, vice-président de la FNSEA

Bien sûr la France ne va pas bien. Evidemment l'agriculture a des problèmes récurrents. Sans nul doute, le moral des uns et des autres n'est pas au plus haut. Mais enfin, devant probablement près de 700 000 visiteurs, les éleveurs seront au rendez-vous, les producteurs devant vous et les animaux seront au garde-à-vous pour cette nouvelle édition du salon de l'agriculture. Nous avons des atouts considérables, un potentiel durable. Alors qu'on nous laisse progresser, développer, innover, pas simplement pour le bonheur des agriculteurs mais pour le bien-être des consommateurs et nous ferons tout pour que l'agriculture retrouve son rang, sa place.
Le 21 février, donc, dans ce contexte, le Conseil de l'agriculture française organise des États généraux : chemin important pour avoir des réponses de l'État, du Gouvernement, des politiques sur un secteur agricole dont on connait les forces mais qu'on ne soutient pas assez. Nous attendons des réponses claires.
Le lendemain, au SIA, tous les visiteurs verront la plus grande ferme du monde. Ce sera alors à nous de leur montrer de quoi est fait notre métier. Mieux compris, mieux reconnus, nous serons plus efficaces pour défendre nos couleurs, les couleurs de la FNSEA, les couleurs du monde paysan, les couleurs de la France tout simplement.
Simplification, modernisation, emploi, ce ne sont pas trois thèmes, ce sont trois nécessités, trois défis à relever pour que, grâce aux États généraux, ce salon soit celui du retour de l'espérance.

États généraux de l'agriculture

Xavier Beulin : «*Ce n'est pas une réunion parisienne de plus, c'est le début d'un processus !*»

A quelques jours des Etats généraux de l'agriculture, Xavier Beulin, président de la FNSEA et aussi président du Conseil de l'agriculture français (Caf) insiste sur les principaux points qui seront abordés le 21 février à la Maison de la Chimie à Paris. Au programme : simplification administrative, normes environnementales… Et surtout des propositions concrètes.


Actuagri

Quels sont les objectifs de ces Etats généraux de l'agriculture ?
Xavier Beulin : *«Le premier objectif est de redonner des perspectives à l'agriculture française et à la filière agricole. Nous nous faisons tailler des croupières par nos voisins et nous sommes en régression dans certains domaines. Ce n'est pas satisfaisant. Aujourd'hui, le pays tout entier se pose des questions fondamentales sur l'emploi, la croissance et l'avenir de nos territoires. Nous devons être fiers de faire une agriculture d'excellence qui a su s'adapter au monde actuel tout en restant une agriculture à taille humaine et en capacité de relever les défis. Le deuxième objectif est d'interpeller la puissance publique et de questionner le monde agricole pour se positionner en situation de reconquête.*
Ce n'est pas une réunion parisienne de plus. C'est plutôt le début d'un processus. Je pense qu'il y a un temps pour la revendication et un temps pour l'action. La mobilisation de l'ensemble des partenaires de l'agriculture permettra, je l'espère, des réponses immédiates, concrètes et précises. Nous n'attendons pas tout des pouvoirs publics, nous avons aussi des propositions à faire !»

La relation agriculture-environnement est au cœur des enjeux agricoles. Les deux ministres, Ecologie et Agriculture, seront présents le 21 février. Qu'allez-vous leur faire passer comme message ?
XB : *«Je souhaite que l'organisation de ces Etats généraux ne soit pas perçue comme une posture de défense. Nous adoptons une attitude positive et volontariste. Aujourd'hui, la seule réponse proposée aux problématiques concernant l'agriculture et l'environnement reste administrative : réglementation, législation, pénalité sont les maîtres mots. Le 21 février, nous voulons montrer que l'agronomie et l'innovation doivent être mises au service des pratiques agricoles. En d'autres termes, nous devons faire plus confiance aux agronomes pour renforcer une agriculture combinant performance économique et écologique, comme le dit le ministre de l'Agriculture lui-même. Nous ajoutons à cela de la performance économique, sociale et territoriale».*

La simplification administrative et l'empilement des normes font partie des revendications sur le terrain et seront l'un des thèmes des tables rondes. Les agriculteurs attendent des réponses concrètes. Qu'allez-vous leur dire ?
XB : «Prenons plusieurs exemples. Tout d'abord l'application du programme d'action de la quatrième directive nitrate. On voit bien que l'administration régionale a durci les cahiers des charges, les réglementations, etc. Il y a une tendance à faire du zèle, a vouloir aller plus loin que l'arrêté cadre national. Là on dit stop ! Ensuite : l'épandage des fertilisants organiques ; nous croyons à l'économie circulaire en recyclant les effluents d'élevage mais dès qu'on est sur des terrains en pente ce n'est plus possible. Troisième exemple : les problèmes liés aux installations classées et aux autorisations d'exploiter sont récurrents. Il faut que ça bouge ! Les agriculteurs doivent s'inscrire dans une démarche de développement et les jeunes doivent pouvoir s'investir».
«La production porcine connaît des évolutions positives pour les installations classées, maintenant cela doit être valable pour les autres filières animales. Autre sujet encore : l'eau. On attend des actes concrets dans la mise en œuvre du rapport Martin. Voilà là un exemple de non-passage aux actes par la sphère politique. Là-dessus nous attendons beaucoup de réponses. Je le répète : il ne s'agit pas de travailler contre l'environnement, il s'agit de remettre un peu de bon sens dans la réglementation qui finit par être contre-productive !»

D'autres revendications ?
XB : *«Oui. Il faut redonner de la compétitivité dans nos exploitations. Parmi toutes nos demandes, le coût du travail risque de mettre hors jeu durablement des filières comme les fruits et légumes ou la viande. Enfin, l'investissement doit être soutenu. On a besoin de mobiliser les ressources publiques avec la Pac et mettre de la cohérence entre les exploitations agricoles et les outils de transformation».*

La méfiance des consommateurs à l'égard des agriculteurs est grandissante. Qu'avez-vous à leur répondre ?
XB : *«La vocation de l'agriculture française est de rester une agriculture diverse et diversifiée par ses territoires, par les segments de marché, etc. Ce serait une erreur fondamentale que de verser dans une agriculture de plus en plus industrialisée ou a contrario dans une agriculture uniquement centrée sur les circuits courts. En matière de qualité des produits agricoles, les consommateurs ont beaucoup d'appréhensions. Dès qu'il y a une avarie, on jette le discrédit sur les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires qu'ils soient impliqués ou non.*

Or, nous sommes dans un pays qui a fait beaucoup d'efforts et nous avons un réel savoir-faire dans l'élaboration des produits alimentaires».

Et sur le terrain, comment ça se passe ?

Avant les Etats généraux, les dirigeants du Conseil de l'agriculture française (CAF) ont tour à tour donné leur point de vue (voir les interviews parues dans Actuagri). Le 21 février lors des tables rondes sur la modernisation, l'emploi et la simplification, ils discuteront, avec d'autres représentants du monde agricole et des ministères, des doléances des agriculteurs sur le terrain. Qu'en est-il concrètement ?

La simplification administrative est un thème qui revient sans cesse dans les discussions.
Par exemple, le manque de lisibilité dans les règles d'entretien des cours d'eau est récurrent. Comme cet agriculteur en Aquitaine qui a dû comparaître devant le tribunal correctionnel pour avoir curé un fossé. D'autres, en Languedoc-Roussillon notent une incohérence entre les textes sur les distances d'épandage des fumiers au bord des cours d'eau.

Toujours sur la thématique environnementale, un agriculteur auvergnat a été verbalisé pour être intervenu sur une zone humide. L'autorisation Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) pour les élevages de porcs reste également d'actualité.

Dans la Manche, un éleveur de porcs obtient, après quatre ans de procédure, une autorisation ICPE lui permettant de créer son activité. Depuis les recours contre son exploitation se multiplient. Dans le Nord-Pas-de-Calais, un éleveur s'est vu retirer son autorisation alors qu'il avait été autorisé à créer son élevage et que le chantier avait démarré. En Rhône-Alpes, un éleveur de porcs a investi dans une unité de méthanisation.

L'obtention de son autorisation a pris près de quatre ans et depuis un an et demi, il ne cesse d'avoir des contraintes et contrôles de la part de l'administration.

Emploi

Plusieurs problématiques grèvent l'emploi dans l'agriculture. Comme par exemple, en Pays de la Loire, le cas de salariés en temps partagé dans les productions laitières. L'amplitude journalière de plus de 13 h, à cause de la traite du matin chez un agriculteur et le soir chez un autre, est un frein car la durée journalière de travail est inférieure à 10h. En Ile-de-France, les coûts liés à la main d'œuvre contraignent parfois les exploitants à avoir recours à des sociétés étrangères de mise à disposition de salariés.

De plus, les travaux de mise aux normes des logements saisonniers sont souvent vus comme coûteux et difficilement amortissables. Cette liste, non exhaustive, des problèmes rencontrés par les agriculteurs n'est que le reflet de problématiques encore plus profondes. Aujourd'hui, ils attendent des réponses concrètes.

FranceAgriMer

La norme égyptienne sur le blé réduit les ambitions de l'export français

L'application du taux d'humidité de 13% par les importateurs égyptiens réduit les ambitions de l'export français de blé tendre. Le conseil spécialisé céréalier de FranceAgriMer, qui s'est réuni le 12 février, a réduit de ce fait les prévisions d'exportations françaises de blé tendre vers l'Égypte pour la campagne 2013-2014.

Les professionnels céréaliers français sont sous le coup d'une décision de l'Égypte d'appliquer strictement un taux d'humidité de 13%, qui était jusqu'à lors peu contraignant. L'Égypte avait une norme de 13% d'humidité maximale pour le blé tendre, mais tolérait de fait un taux d'humidité jusqu'à 13,5%. Le 27 janvier cette tolérance a été supprimée.

Le taux de 13% s'applique désormais strictement, a décrété le Gasc, l'agence d'État de l'Égypte, le 27 janvier.

Sur l'Égypte, 800 000 tonnes au lieu de 1,2 million de tonnes

Résultat, au lieu des 1,2 million de tonnes de blé tendre généralement admises par les professionnels pour évaluer le programme français d'exportation vers l'Égypte, il faut maintenant tabler sur 800 000 tonnes sur cette destination, a indiqué Olivia Le Lamer, chef de l'unité *«grandes cultures»* de FranceAgriMer, à l'issue du conseil spécialisé, le 12 février. La filière française revoit ses ambitions à la baisse, sachant que 60% des blés français contiennent plus de 13% d'humidité.
La demande soutenue du Maroc et surtout de l'Algérie, avec une absence de concurrents sur ce dernier marché, compense les replis annoncés en Égypte. Au bout du compte, le volume de 11,5 millions de tonnes d'export de blé tendre vers les pays tiers a été maintenu par ce conseil de février.

En revanche, le conseil spécialisé a revu en baisse de 235 000 tonnes l'objectif d'exportation du blé tendre vers l'UE, du fait de débouchés moins faciles en Belgique, Royaume-Uni et Italie. Des débouchés plus ouverts en Espagne n'ont pas empêché cette révision en baisse du programme d'exportations sur l'UE au cours de la campagne.

Des stocks prévisionnels révisés à la hausse

Tous ces éléments font que le conseil spécialisé a réhaussé de 160 000 tonnes le stock prévisionnel de fin de campagne pour le blé tendre.
Pour l'orge, le stock prévisionnel de fin de campagne a été relevé de 140 000 tonnes, du fait d'utilisations moins soutenues de l'Allemagne et des Pays-Bas. Le conseil spécialisé a relevé de 5 000 tonnes, de 1,8 million de tonnes à 1,85 million de tonnes, l'export français d'orge vers les pays tiers, tenant compte d'un goulot d'étranglement dans la logistique du compétiteur canadien.
Enfin le conseil a révisé en baisse de 100 000 tonnes le stock final de maïs. La cause est plus un ajustement de l'évaluation de la collecte 2013-2014 que l'effet de la demande, qui reste marquée par une forte concurrence de l'Ukraine, du Brésil et des États-Unis sur le marché espagnol entre autres.

M.N

Repères

Huit recommandations pour produire plus et mieux

La filière céréalière publie huit recommandations pour produire plus et mieux, a-t-elle indiqué à l'issue du conseil spécialisé céréalier de FranceAgriMer, qui s'est réuni le 12 février. Ce sont les conclusions d'un travail d'environ deux ans.
La première recommandation est *«produire plus avec les qualités suffisantes»*. Plan d'action : la mise en place d'un plan pour élever le taux de protéines des blés au-dessus de 11,5%, par la génétique et une meilleure adaptation des doses d'engrais azotés, pour qu'elles profitent mieux à la plante.

La deuxième recommandation, *«limiter les impacts sur le milieu naturel»*, a pour plan d'action la diffusion plus large des outils d'aide à la décision. Seuls 15-20% des céréaliculteurs y recourent.
La troisième, *«investir dans la recherche génétique»*, propose notamment les recherches pour résister au stress hydrique. La quatrième, *«encourager l'innovation»*, propose d'ouvrir un appel d'offre pour la recherche de technologies de pointe en équipement agricole.

La cinquième *«augmenter la disponibilité en eau renouvelable pour les céréales»*, vise des variétés plus économes et la construction de nouvelles réserves d'eau.
La sixième, qui traite de la nécessité de tenir compte des particularités de terrain, propose des diagnostics spécifiques aux bassins de production.

La septième, *«préserver la surface agricole de production»*, suggère la mise en place d'un système de compensation des surfaces retirées de l'agriculture.

La dernière appelle à la mise en place d'un plan de communication de la filière céréalière auprès des leaders d'opinion et du grand public.

Sommet du végétal

Plan de compétitivité : Orama attend les réponses du ministre

Les producteurs de grandes cultures se disent en attente des réponses du ministre de l'Agriculture sur leur plan de compétitivité, qui sera au cœur des débats au Sommet du Végétal, les 19 et 20 février à Nantes. S'estimant pénalisés par la nouvelle Pac, ils espèrent une issue favorable dans les dernières négociations sur sa mise en œuvre nationale.

Nous voulons rebondir après la réforme de la Pac, qui n'est pas satisfaisante, et attendons les réponses de Stéphane Le Foll à notre plan de compétitivité », a déclaré le président d'Orama Philippe Pinta, en conférence de presse le 12 février.
L'Union des grandes cultures veut peser sur les derniers choix nationaux, notamment sur l'application du verdissement des aides, avec l'attente d'une reconnaissance du mulching pour les maïsiculteurs, sur la répartition entre éleveurs et cultivateurs des 150 millions d'euros du plan protéines végétales. *«Déjà au bilan de santé de la Pac en 2008, les céréaliers ont servi de variable d'ajustement, a ruminé Philippe Pinta. Ça commence à bien faire ! Il faut regarder ceux qui font des efforts et ne pas systématiquement les confisquer»*.

Sur le moyen terme, Orama appelle à ne pas dépasser 10 % de paiement redistributif, pour *«éviter des distorsions de concurrence supplémentaires»*.

Une MAE spécifique en zones intermédiaires

Par ailleurs, l'Union planche avec le ministère de l'Agriculture sur une MAE (mesure agroenvironnementale) spécifique aux zones intermédiaires, afin d'*«aider les exploitations à s'adapter»* à la nouvelle Pac dès 2015. Son plan de compétitivité vise à *«faciliter le libre accès aux moyens de production indispensables»*, à *«simplifier la prise en compte des enjeux environnementaux par une approche contractuelle responsabilisante plutôt que par des contraintes administratives»*.

Philippe Pinta a pris l'exemple du pilotage des apports d'azote : *«On a des outils de plus en plus performants, qui permettent de produire mieux et plus. Pas besoin d'une loi, dont l'effet est nul sur l'environnement mais désastreux en termes de compétitivité»*.

La loi d'avenir en *«décalage»*

Orama demande aussi l'extension de l'accord interprofessionnel sur l'amélioration du taux de protéine du blé tendre, pour le rendre obligatoire dès la prochaine campagne. *«Il s'agit de répondre aux besoins des clients, qui réclament de plus en plus un taux de protéine supérieur»*, a souligné le président de l'Union rassemblant AGPB (blé), AGPM (maïs) et Fop (oléoprotéagineux). L'accord Intercéréales est actuellement dans les mains de l'Autorité de la concurrence.
Concernant la loi d'avenir, Orama espère *«avoir la traduction»* des ambitions présidentielles sur le *«produire plus, produire mieux»*, exprimées en conférence de presse le 14 janvier. *«La loi d'avenir est en décalage par rapport aux défis»*, a estimé Philippe Pinta.

JCD



Le confort dans les cabines de chargeurs télescopiques

L'habitacle des automoteurs de manutention profite d'une ergonomie et d'équipements de plus en plus aboutis.

Le confort ne se limite plus à un siège confortable. À l'image des tractoristes, les constructeurs cherchent à améliorer l'agrément de l'habitacle de cabine. Il faut bien reconnaître que les postes de conduite de chargeurs télescopiques n'étaient pas très luxueux jusqu'à une période récente. Les constructeurs ont ainsi retravaillé l'ergonomie des commandes. Le plus souvent, un unique joystick trône en bout d'accoudoir. L'idée est de conserver la main gauche constamment sur le volant et la droite sur la commande du bras et de l'outil. Dans les versions les plus évoluées, l'accoudoir est solidaire du siège. Côté fonctions, le joystick multiplie les boutons avec des outils, comme des pailleuses, godets désileurs… Les constructeurs ont aussi fait le choix d'intégrer la commande d'inverseur sur le levier, en plus ou en remplacement de celle positionnée au volant. La commande de passage des vitesses de la transmission powershift peut aussi s'intégrer sur ce même levier.

L'écran numérique remplace progressivement les traditionnels cadrans à aiguilles. Contrairement à une certaine époque, où l'objectif était de multiplier les informations et les boutons de commande, les constructeurs cherchent cette fois-ci à les regrouper de façon à épurer les lignes de l'habitacle. L'écran permet également d'avoir accès à des réglages supplémentaires comme la transmission ou les différents automatismes.


claas

En plus de l'aspect confort, les constructeurs attachent de l'importance au design intérieur.

Une cabine bien ventilée

La gestion de l'air intérieur de la cabine n'est pas chose facile sur un télescopique. La méthode la plus simple pour ventiler et désembuer la cabine reste d'ouvrir les vitres. Pour plus de commodité, certains proposent une vitre électrique, qui implique cependant l'absence de vitre en partie inférieure de la porte. Il existe aussi des systèmes pour maintenir la vitre de la porte légèrement entrouverte. Enfin, le toit ouvrant, plus rare, reste une solution. Désormais, la climatisation est disponible sur la plupart des modèles, de série ou en option. Cependant l'utilisateur ne devra pas s'attendre au même confort thermique que dans son tracteur. Rares sont les climatisations autorégulées. Les montées et descentes répétées de l'utilisateur dégradent son efficacité. Toutefois, les performances se sont largement améliorées et il est tout à fait envisageable d'abaisser la température de 10-12 °C par rapport à la température extérieure.

La visibilité est un point crucial. Que ce soit vers l'avant, l'arrière et le fameux côté droit, les utilisateurs sont intransigeants pour un engin dédié à la manutention. Tous les appareils disposent d'un pare-brise plus ou moins galbé et suffisamment remonté pour y apercevoir l'outil en position haute. La vue sur le tablier est un point crucial, même s'il faut concilier visibilité sur l'outil et hauteur de cabine. Sur le côté droit, l'objectif est de limiter la taille du capot, malgré les normes antipollution qui imposent un certain nombre d'artifices supplémentaires à dissimuler sous ce dernier.

Par ailleurs, le volume de la cabine a nettement augmenté ces dernières années. Pour homologuer leurs automoteurs de manutention dans la catégorie tracteur, certains constructeurs ont notamment élargi leur cabine. Les petits chariots télescopiques sont, quant à eux, souvent en homologation Maga. Enfin, le niveau sonore moyen dans l'habitacle avoisine les 80 dB, ce qui est très correct pour un chargeur télescopique, mais très loin des cabines de tracteur les plus silencieuses. Dernière différence avec les tracteurs, la suspension de cabine est proposée par un seul constructeur.

GAËTAN COISEL



JCB Un Telescopic compact à moteur latéral


M. Portier

Remplaçant les deux modèles 524-50 et 527-50, le télescopique JCB 525-60 se démarque par son moteur latéral et sa cabine spacieuse. De dimensions très compactes (1,80 m de largeur et 1,95 m de hauteur), il dispose d'une flèche centrale implantée très bas de manière à préserver la visibilité arrière. Le moteur JCB by Kohler 4 cylindres 2,5 l répond aux normes Tier 4f sans FAP ni SCR, avec seulement un EGR et un Doc. Son faible encombrement limite la hauteur du capot.

Le 525-60 reçoit une transmission hydrostatique à deux gammes assurant une vitesse maxi de 30 km/h avec des roues de 18 ou 20 pouces.

Son circuit hydraulique jouit d'un débit de 90 l/min par l'intermédiaire d'une pompe à débit variable. Comme ses grands frères, il reçoit des commandes électro-proportionnelles, une suspension de flèche (en option) et un réalignement automatique des roues. M. P.

Puissance : 74 ch- Capacités de levage : 2,5 t ; 6 m

Weidemann
Un valet de ferme électrique

Weidemann travaille sur un prototype de chargeuse articulée électrique.

Construite sur la base d'un valet de ferme 1 160 CC, il dispose de batteries se rechargeant totalement en 6 heures pour une autonomie de 2 à 3 heures.


L. Vimond

Quelle transmission pour le télesco ?

Au sein des transmissions de télescopiques, les hydrostatiques et mécaniques ont été rejointes par une troisième catégorie, l'ICVD.



Plus coupleuse, la transmission mécanique avec convertisseur de couple offre un meilleur rendement que la transmission hydrostatique, mais peut se montrer moins sobre à certaines vitesses.

Du fait de sa simplicité et de sa compacité, la transmission hydrostatique est systématiquement proposée sur tous les modèles de chargeurs télescopiques compacts, à moteur latéral ou arrière, mais se retrouve également sur des modèles plus gros.
Elle combine une pompe à cylindrée variable en sortie de moteur à un moteur hydraulique entraînant les quatre roues. Sur son 515-40, JCB fait exception avec des petits moteurs hydrauliques dans chaque roue pour gagner en garde au sol.
Sur les autres télescopiques, le moteur hydraulique est à cylindrée fixe ou à cylindrée variable. Plus chère, cette dernière permet néanmoins de conserver du couple plus longtemps, notamment en montant une côte. Elle offre une plage de vitesse plus importante. Néanmoins, il est souvent nécessaire de combiner la transmission hydrostatique à une boîte de vitesses mécanique, afin de pouvoir rouler à 40 km/h sans pour autant rester au régime moteur maxi. Massey Ferguson et Bobcat combinent deux gammes mécaniques à des moteurs hydrauliques à double cylindrée, un principe que l'on rencontre également sur les automoteurs de pulvérisation. En mode tortue, la cylindrée est importante pour privilégier le couple. En mode lièvre, elle est faible pour gagner en vitesse.
Le convertisseur de couple est un accouplement hydraulique entre le moteur et la transmission mécanique. Cette dernière est soit à passage mécanique, soit à passage sous charge (powershift). Souvent limitées à quatre rapports, les transmissions à passage mécanique, plus économiques, n'atteignent pas les 40 km/h, tandis que les powershift montent jusqu'à six vitesses, permettant d'atteindre 40 km/h à régime moteur réduit.

Si elle propose un meilleur rendement que l'hydrostatique, la transmission avec convertisseur ne permet pas de faire varier (et donc baisser) le régime moteur pour une vitesse donnée. De même, il est plus difficile d'atteindre des vitesses très faibles pour positionner la charge avec précision. Les dernières générations proposent cependant des vitesses d'approche plus réduites. Elles bénéficient également d'une gestion automatique des rapports, afin d'optimiser la puissance de traction tout en réduisant autant que possible la consommation. Par ailleurs, JCB propose un blocage du convertisseur en 5e et 6e vitesses, afin de gagner en traction au transport.
Inaugurée sur les Claas Scorpion, la transmission ICVD est baptisée Vario Power sous les couleurs du constructeur allemand et se retrouve également chez Dieci. Plus chère qu'une hydrostatique classique, elle se distingue par un moteur à cylindrée variable proposant un grand angle (jusqu'à 45°, contre 32° pour les hydrostatiques classiques), permettant d'avoir plus de couple sur toute la plage de vitesse. De plus, cette transmission dispense d'une boîte de gammes. Concrètement, le chargeur télescopique qui en est doté permet de bien rentrer dans les tas, sans patiner, donc sans perdre d'adhérence, lorsqu'il arrive en butée.

L. VIMOND

Reduce: Vers une normalisation des consos ?



L.Vimond

Et si on comparait les consommations entre chargeurs télescopiques, un peu comme en automobile (cycles urbain, extra-urbain et mixte) ? Tel est le but ultime du programme Reduce mis en place par Manitou. Le constructeur ligérien a mis au point une méthodologie de mesure homologuée par l'Utac, validant le centre d'Ancenis comme centre de mesure agréé. Cette méthodologie comprend quatre cycles d'une heure chacun : manutention, chargeuse, route et ralenti.
La manutention consiste à déplacer une charge de 1,5 tonne entre deux points. Le cycle chargeuse consiste à charger du gravier et le faire passer au-dessus d'un mur sur le côté. Et les cycles route et ralenti consistent à faire à vide des tours de pistes respectivement à plein régime et au ralenti.
En découle une consommation par cycle en litres par heure, ainsi qu'un calcul théorique d'émissions de CO_2 se basant sur 35 % du temps en chargeuse, 35 % en manutention, 20 % sur route et 10 % au ralenti. Il reste aux autres constructeurs de chargeurs télescopiques à jouer le jeu ! L.V.

Manitou Nouveau MLT 1040

Lors du dernier Agritechnica, Manitou a présenté un nouveau modèle MLT 1040. Cette nouvelle machine à châssis rigide propose une capacité de 4 tonnes et une hauteur de levage de 10 m. La MLT 1040 bénéficie d'un contrepoids arrière, d'une flèche Triplex à double tube télescopique et d'un vérin correcteur de dévers sur le pont avant. Comme sur la MLT 840 sortie deux ans auparavant, on retrouve l'architecture du châssis, la cabine, la motorisation John Deere de 137 chevaux, la transmission à convertisseur de couple et le circuit hydraulique débitant 180 l/min.



Manitour

Votre concessionnaire

MERLO



Sarl **MANIÈRE**
Rue des Mûriers - 21690 Verrey-sous-Salmaise
03 80 35 80 66

VOTRE PARTENAIRE DE MANUTENTION

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES !
Jusqu'au 31 mars
CONTACTEZ-NOUS



: Dans la gamme JCB AGRI, il y a 31 modèles et versions à châssis rigides et articulés, de 49 à 145 cv

sarl GIACOMEL
ZA des Grandes Hautes - 21300 Auxonne **03 80 27 08 00**

JCB AGRI
La Puissance d'un Leader

Merlo Version définitive du télescopique hybride


Merlo

La technologie hybride mise au point et présentée sur le nouveau TF40.7 Hybrid a été récompensée par le prix Machine de l'année 2014 dans la catégorie *«logistique et transport»* lors du dernier Agritechnica. La technologie hybride s'applique à toute la gamme des nouveaux produits Merlo (eux aussi présentés à l'Agritechnica). Le Turbofarmer 40.7 Hybrid évolue et fonctionne grâce à un moteur diesel de 75 cv et un générateur/moteur électrique à aimants permanents et une motorisation électrique de la traction, outre l'alliance aux traditionnels systèmes hydrauliques pour la manutention. En modalité électrique, le chargeur est alimenté par une batterie au lithium de 30 kWh – il travaille en silence et sans émissions, pour une utilisation en milieu fermé. En modalité hybride, c'est le moteur diesel qui délivre l'énergie avec un régime constant pour l'avancement, en rechargeant simultanément la batterie. Durant les phases à basse charge ou bas régime, fréquentes pour les élévateurs télescopiques, l'actionnement peut être entièrement électrique, qui, en combinaison avec le moteur downsize, permet de réduire les coûts de carburant et les émissions de CO_2 jusqu'à 30 %. Le rapport entre les deux unités moteur diesel/générateur et moteur électrique de traction est géré par une commande électronique de puissance développée spécialement pour cette typologie de machine en mesure d'actionner en mode électrique conjoint la traction et le mouvement de la flèche. La motorisation électrique peut en outre opérer seule, en exploitant la charge des innovante batteries lithium-polymère. Dans de cas, le diesel est éteint et la machine travaille à émissions zéro.

Modèle : 40.7 Hybrid- Capacités : 4 t, 7 m

Dieci L'Agri Farmer en Vario System

Dieci décline sa gamme de chargeurs télescopiques Agri Farmer
en version Vario System équipée d'une transmission hydrostatique offrant une seule gamme
de 0 à 35 km/h.

Apparue précédemment sur la gamme Agri Plus, cette transmission
bénéficie d'un moteur hydraulique à cylindrée variable.
Elle permet un réglage indépendant de la vitesse et du régime moteur.

Elle équipe l'ensemble des modèles à l'exception du nouveau modèle Agri Farmer 32.6
qui conserve pour l'instant une transmission hydrostatique standard.


Dieci

Dieci Une nouvelle transmission sur les modèles Agriplus 40.7 et 38.9



Le constructeur italien présente une nouvelle transmission à variation continue de la marque Dana sur ces modèles 40.7 (4 tonnes et 7 mètres) et 38.9 (3.8 tonnes et 9 mètres). Cette transmission baptisée EVO2 se compose de d'une pompe hydrostatique et de deux moteurs hydrauliques a cylindrée variable. Elle est conçue pour atteindre 40 km/h tout en maintenant un important effort de traction, du fait qu'il n'y a pas d'interruption de couple par changement de vitesse.
La désactivation du plus gros moteur hydraulique via un pack d'embrayage multidisque rend cette transmission plus économe jusqu'à 20%. Un moteur FPT de 140 cv ou de 150 cv, répondant aux normes anti-pollution grâce à la technologie Ad Blue, équipe ces 2 modèles. La pompe du circuit hydraulique a été aussi remaniée pour atteindre un débit de 210 l/min.

DIECI
NOUVELLE transmission EVO2
EXCLUSIVITÉ DIECI
PLUS de puissance,
MOINS de consommation



• Pompe hydraulique 210 l/min.
• 2 moteurs hydrauliques pour un effort de traction plus important
• Moteur 150 cv. FPT
• Consommation réduite jusqu'à 20%

Pour essayer un DIECI 40.7 EVO2
Appelez le 03 86 26 87 79

Votre nouveau distributeur
MALECOT POIRIER AGRI
58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
18 Crézancy 02 48 79 02 30

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - Varzy
Ets Huygen - Béon
Hydroméca - Thou
Ets Voisin - Château-Chinon

MASSEY FERGUSON
75-122 CH
MF TÉLESCOPIQUES
MF 9205, MF 9306 Xtra, MF 9407 Xtra, MF 9407S Xtra



PAR MASSEY FERGUSON
AGCO
MASSEY FERGUSON est une marque mondiale d'AGCO.
©AGCO Limited. 2013 I 15604/0913 I A-French/0913

AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois 03 80 96 08 05
BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
89 Nuits-sur-Armançon 03 86 55 71 56
21 Leuglay 03 80 81 86 60
SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05
SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19

Deutz Fahr **L'Agrovector en powershiftt**



Deutz-Fahr

Les Agrovector 37.6 et 37.7 de Deutz Fahr bénéficient d'un convertisseur de couple, d'une transmission powershift à 4 ou 6 rapports sous charge permettant de rouler à 40 km/h, ainsi que d'une motorisation Deutz quatre cylindres de 3,6 litres répondant aux normes Tier 4i grâce à une EGR et un DOC.

Reconnaissables à leur cabine aux formes moins arrondies, ces deux modèles intègrent une suspension de flèche à enclenchement automatique, de performances hydrauliques revues à la hausse, d'un inverseur de sens de rotation automatique du ventilateur, d'un réalignement automatique des roues, de ponts autobloquants.

Capacités : 3,7 t / 6 et 7 m
Puissance : 100 ou 123 ch
Hydraulique : L.S. 150 l/min
Transmission : powershift 4 Av (6 sur le 123 ch)/3 Ar

Massey Ferguson **Moteur Tier 4i pour les 9000 Xtra**



Massey Ferguson

Avec l'appellation Xtra, les chargeurs télescopiques Massey Ferguson adoptent une motorisation conforme aux normes Tier 4i à l'aide d'un EGR externe et d'un DOC. Ce moteur Deutz 3,6 l offre selon les modèles une puissance de 100 ou 122 ch. Le système de refroidissement est redimensionné sans trop impacter la taille du capot moteur pour préserver la visibilité. En cabine, la principale évolution concerne la commande de l'inverseur qui s'intègre sur le nouveau joystick. Rappelons la particularité de cette cabine sans montant arrière droit avec une vitre bombée, propice à la visibilité. Le circuit hydraulique load sensing offre un débit de 190 l/min.

M. Portier

Modèles : MF 9306 Xtra, 9407 Xtra et 9407 S Xtra
Capacité de levage : 3 ; 3,5 ; 3,5 t
Hauteur de levage : 7 m

Merlo **L'inverseur sur le joystick**



Sur les Multifarmer et les Turbofarmer, Merlo intègre désormais la commande d'inverseur sur le joystick en plus de la commande au volant.

Par ailleurs, le système de sécurité limitant les mouvements aggravants CDC (contrôle dynamique de la charge) sera désormais disponible sur toute la gamme d'ici la fin de l'année.

Chapuis Frères
Votre nouveau distributeur DIECI

Demandez un essai de l'Agriplus 40.7 VS (4T 7 m)



Chapuis Frères 21450 St Marc/Seine - 03 80 93 22 28

Claas **Un Scorpion plus puissant**



Claas

Le chargeur télescopique Claas Scorpion reçoit une nouvelle motorisation Deutz conforme aux normes Tier 4i. En version 3,6 l de 122 ch, celle-ci fait appel à un EGR externe et un DOC, tandis qu'en 4,1 l de 156 ch, elle y associe un FAP. Le châssis a été revisité et renforcé. Le bras bénéficie désormais d'une suspension de fin de course, en plus de la suspension automatique. Plus large et offrant une plus grande surface vitrée, la cabine a été repensée avec un nouveau design, mais également une meilleure répartition des commandes et un nouveau levier multifonction qui offre désormais jusqu'à 13 fonctions et la sélection des trois gammes. Un bouton permet le retour automatique du godet à sa position initiale. Au transport, la fonction Smart Roading permet d'abaisser le régime moteur à 1 800 tr/min, générant ainsi une économie de carburant. La nuit, jusqu'à neuf phares à leds facilitent la vision. Lors du décrochage des outils, l'utilisateur pourra désormais décompresser le système hydraulique via une commande en bout de flèche.

G. Coisel

Modèles : - compacts = 6030, 7030, 7 035
- standard : 7044, 7 055 et 9 055
Capacité de levage : 3 ; 3 ; 3,5 / 4,3 ; 5,5 et 5,5 t
Hauteur de levage : 6 ; 7 ; 7 / 7 ; 7 et 8,8 m
Débit hydraulique : 100 ; 140 et 187 l/min

Terres de Bourgogne
Flux RSS Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Nouvelles MLT 6-7m

Cichy Manutention
6 rue Saint-Exupéry - 89470 MONETEAU - Tél. 03.86.40.91.00
577 rue Francis Perrin - 45770 SARAN - Tél. 02.38.42.00.02
www.cichy-manutention.fr

*Comparaison entre modèle MLT 735 120 PS 3A et MLT 735 120 PS 3B

MANITOU

Chambre d'agriculture de la Nièvre

Deux formations «élevage» en mars

Au travers du dispositif élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, l'équipe des conseillers met en place dès ce premier trimestre 2014, des formations destinées aux éleveurs. Deux d'entre elles, sur des cycles de 2-3 jours, débuteront deuxième quinzaine de mars.

Dans un contexte économique plus favorable à la finition de mâles et de femelles, une nouvelle formation est destinée aux éleveurs désirant s'orienter vers la finition de ses animaux, soit de mâles soit de vaches et génisses de réforme. Cette formation aura lieu les 19, 26 mars et 2 avril. Sous le titre *«réussir la mise en place de son atelier d'engraissement»*, l'objectif est que les participants soient en capacité d'adapter l'engraissement à leur contexte d'élevage et système d'exploitation. Co-construite avec la filière, elle permettra de manière globale d'appréhender les besoins des marchés: positionner les ventes, les types d'animaux, les poids et types de carcasses souhaitées; puis, comment sécuriser son engraissement par la maîtrise des itinéraires techniques: sevrage, mise en lots, transitions alimentaires, choix d'aliments, rations, sanitaire, points clés concernant les bâtiments; et enfin quel impact a l'engraissement sur l'organisation et l'économie de l'exploitation à l'aide de repères, d'indicateurs technico-économiques. Un deuxième temps sera consacré à l'engraissement des mâles avec des repères concrets d'objectifs de croissance, des itinéraires techniques selon les régimes alimentaires, des repères économiques permettant d'évaluer, de décider, de choisir son/ses solution(s) d'engraissement de jeunes bovins; et l'engraissement des femelles, vaches et jeunes génisses (- de 24 mois) fera également l'objet de repères concrets et d'indicateurs technico-économiques. Un troisième temps sera dédié aux échanges d'expérience, avec visites, rencontres auprès d'éleveurs-engraisseurs et de la filière.

«Alimentation hivernale du troupeau»

La deuxième formation qui débutera le 20 mars, puis les 27 mars et 8 avril, concerne *«la maîtrise de l'alimentation hivernale de son troupeau allaitant»*. Maîtriser ses rations hivernales comporte un double enjeu: technique d'abord, qui influence l'obtention de performances telles que production laitière et qualité du colostrum, reproduction, croissance des génisses, complémentation des broutards; économique ensuite parce que la maîtrise de l'ensemble des performances contribue à l'efficacité économique de l'élevage, de l'exploitation. Cette formation se déroulera en différentes séquences: connaissance des points-clés de la digestion, interactions rumination/fourrages/concentrés, repères de taux de fibrosité, cellulose, digestion de l'amidon, qui permettent d'expliquer les problèmes et les corriger. Seront aussi abordés l'appréciation des besoins des différentes catégories, l'évolution des besoins en cours d'hiver, les adaptations nécessaires selon le contexte de production, le positionnement des vêlages, la reproduction, les objectifs de croissance des génisses et des broutards pour préserver les objectifs. Adapter, organiser les distributions de fourrages et concentrés selon leurs caractéristiques, raisonner et orienter ses choix de concentrés, positionner son élevage, situer ses besoins, ses objectifs de performances conditionnent les exigences de stocks (quantités et qualités), d'organisation (allotements, distribution de fourrages et concentrés) et sécurisent la réussite de l'alimentation hivernale et la maîtrise des coûts. L'objectif de la formation est de permettre aux participants d'analyser leurs pratiques et d'identifier les changements et adaptations à mettre en oeuvre à partir de l'hiver prochain. Pour ces formations, contacter Jean-Louis Bridier au 03 86 93 40 54.

EQUIPE ÉLEVAGE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Formations sur l'autonomie fourragère

L'équipe élevage vous propose également d'autres formations concernant l'autonomie fourragère: *«Nourrir efficacement ses prairies»* le 25 mars *«Organiser son système fourrager pour produire de l'herbe de qualité en quantité»* les 8 et 9 avril *«Entretenir ses prairies pour optimiser sa production fourragère»* le 24 avril Contacter Francis Bougarel au 03 86 93 04 16. Et concernant l'efficacité technique et économique du troupeau: *«Sécuriser la reproduction en bâtiment»* les 6, 13 et 20 mai Contacter Perrine Raverat au 03 86 93 04 11. *«Comprendre l'économie de son exploitation et identifier les marges de manoeuvre encore accessibles»* le 15 mai plus deux jours fixés avec les participants Contacter Christian Bourge au 03 86 93 40 52. Retrouvez ces formations et d'autres sur le portail internet de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Commerce en ligne

Acheter ses pièces sur internet

À l'heure du e-commerce, le secteur agricole n'est pas en reste avec un service à domicile 24h/24, 7j/7 de pièces détachées et de matériels, s'adressant à des agriculteurs habitués du web.

Dans le même esprit que la mode, la décoration, les appareils multimédias et électroménagers et plus récemment l'alimentaire, le e-commerce a trouvé sa place dans le secteur agricole. Plusieurs sites marchands proposent des produits consommables ou des pièces de rechange peu encombrantes, d'origine ou adaptables. Généralement, ces différents sites, se décrivent comme un complément de vente au terrain. D'autres sites, souvent issus de la vente par correspondance, comme Beiser Environnement, se consacrent exclusivement à la vente de matériels.

Certains sites misent

sur un référencement conséquent Internet offre la possibilité de consulter les offres 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et d'être livré à domicile. Pour répondre aux questions des clients, les sites de ventes en ligne disposent de conseillers clientèle. Tous les sites ne fonctionnent pas de la même façon : certains s'appuient sur leur réseau terrain, en faisant profiter les internautes d'un grand nombre de références issues des concessions, comme Promodis, Cap Alliance ou Agram. D'autres parient, à leur échelle, sur un référencement conséquent comme Prodealcenter, Dalton-Agricole, Lideragri, Cam-agri-parts, Piece-agricole… Enfin, larecolte.fr est un groupement d'achat qui mise sur le volume et la saisonnalité pour négocier les prix auprès de ses fournisseurs, ainsi que sur un catalogue étoffé.

Possibilité de réaliser des devis en ligne

La prise de commande est très simple, l'internaute étant guidé à chaque étape. Une fois l'article commandé, la livraison peut s'effectuer dans un point relais ou à domicile. Le délai est variable suivant le caractère de la commande et son poids. Il faut généralement attendre quatre à cinq jours pour une commande *«normale»*, voire moins pour une commande express et deux à trois semaines pour les groupements d'achats.

Au niveau des frais de port, ils sont dégressifs, voire gratuits, en fonction du montant de la commande.

Tous les sites proposent le choix entre trois modes de paiement sécurisé : la carte bleue, le virement et le chèque bancaire. Toutefois, nombreux sont les sites à attendre l'arrivée du chèque - sans l'encaisser - avant d'envoyer la commande. Les sites spécialisés annoncent, à quelques exceptions près, un écart de prix de l'ordre de 15 à 20 % moins cher par rapport au terrain (concessions ou salons). Avant d'investir, le client a la possibilité de demander un devis en ligne.

En cas de non-conformité du produit à la réception, un numéro de téléphone SAV est disponible. Les garanties sont celles des constructeurs. La pièce défectueuse est alors échangée aussitôt, à la charge du site marchand.

G. COISEL



METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

SV PRO

Changements au service commercial



Aurélien Chenu, expert moissonneuses-batteuses, pulvés et AMS depuis trois ans, accède au poste de directeur commercial, depuis que Michael Badault est passé directeur général de la concession John Deere. Aurélien Chenu prend donc la responsabilité des huit vendeurs que compte SV Pro. Aurélien Chenu est natif de Jully dans le châtillonnais et est entré dans l'entreprise en 2004 comme apprenti avant de devenir vendeur sur le tonnerrois. Changement aussi du côté des conseillers commerciaux : Fabien Bouron couvre désormais le tonnerrois. Originaire de Villiers les Hauts, titulaire d'un Bac Pro et d'un BTS productions végétales, complétés par un certificat de spécialisation *«technico-commercial»*, Fabien intègre l'équipe commerciale après une première expérience en coopérative. De son côté, Pascal Laurent, entré chez SV PRO en 2006, comme responsable magasin avant de devenir responsable *«pièces»* itinérant en 2012, s'occupe de la Puisaye-Forterre, secteur qu'il connaît bien puisque originaire de Charentenay.

SV PRO annonce une activité exceptionnelle en 2013 avec un chiffre d'affaires record de 43,5 millions d'euros, 33% des ventes de tracteurs neufs sur son secteur et une progression de 30% de ses ventes de pulvés. Ces bons résultats amènent la concession au 3ème rang du club Excellence John Deere, classement qui récompense différents aspects techniques, commerciaux et financiers du réseau vis-à-vis de John Deere.

Par ailleurs, SV PRO est l'une des trois concessions John Deere en France, certifiée experte pulvés et moissonneuses, par le constructeur d'Orléans.

Des professionnels à votre service

SARL BOUDOT
FORAGE DBF
Pour particuliers et professionnels
FORAGES GÉOTHERMIE
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES
www.boudot-forage.com
jeanpaul.dandrea@orange.fr
Z.A des Grivelles - 18600 SANCOINS
02.48.77.00.35 ou 06.77.58.36.89

nouveau
6 513 €HT
POLARIS
Polaris 570 Sportsman
Agent
POLARIS The Way Out
TGB CAS-CAS
JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Éleveur Bourguignon
Le plus grand choix de la région
Prévoir l'aménagement de vos bâtiments d'Élevage !
Réservez
Cornadis - Abreuvoirs - Logettes Barrières - Filets brise vent
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

UN NOUVEAU SITE
POUR TOUT SAVOIR SUR LA FILIÈRE LAITIÈRE
www.maison-du-lait.com
Cniel
Centre national interprofessionnel de l'économie laitière



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 12/02/2014	Bourg-en-Bresse 18/02/2014	St Christophe-en B. 12/02/2014	National 12/02 au 18/02/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,15 €	4,16 €
	R	3,66 €	3,75 €	3,76 €	3,72 €
	O	-	3,45 €	-	3,36 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,40 €	3,25 €	-	3,33 €
Vaches lait (L)	O	-	3,00 €	-	3,00 €
	P	2,82 €	2,60 €	-	2,72 €
Génisses VML	U	4,42 €	4,50 €	4,85 €	4,41 €
	R	3,93 €	4,00 €	4,24 €	3,85 €
	O	-	3,45 €	-	3,27 €
Taureaux VML	URO	2,92 €	2,80 €	2,82 €	2,84 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif)

Marché de Moulins-Engilbert du 18/02

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	3,76	3,04
200-250 kg	-	3,27	3,05
250-300 kg	-	3,09	2,95
300-350 kg		2,93	2,78
350-400 kg	-	2,84	2,71
400-450 kg	-	2,71	2,62
450-500 kg	-	2,66	2,43
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,83	2,72
250-300 kg	-	2,67	2,63
300-350 kg	-	2,64	2,55
350-400 kg	-	2,58	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,50	2,41
400-450 kg	-	2,54	-
450 kg et +	2,85	2,43	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,70	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,48	2,19	2,29 -
5 -10 ans	2,69	2,11	1,97
+10 ans	-	1,96	1,81 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,82	2,41	2,25

Bovins : 1246
L'offre n'augmente pas, les acheteurs présents permettent d'écouler 95% de l'offre.

Broutards : l'offre est légèrement supérieure à celle de la semaine passée, mais la vente reste très soutenue à des cours en légère augmentation grâce notamment à la présence de nombreux acheteurs et à la présentation de qualité remarquable.

Laitonnes-Génisses : demande suivie et cours maintenus. Aucun invendu.

Vaches : ambiance moins morose et légère amélioration en vaches de moins de 10 ans. Transactions toujours prudentes en âgées médiocres.

Info : Sicafome animera les ventesdes stations d'évaluation de reproducteurs à jalogny (71), le 21/02 et à Meillard (03) le 01/02/2014.

1 Génisse 2 ans 487 kg = 1900€ (3,90)
1 Laitonne 207 kg = 920€ (4,44)
Broutards culardes de 248 à 430 kg = 870€ À 1310€ (3,05 à 3,51)

Sicagemac (prix au kg vif)

Marché de Corbigny du 17/02

Bovins (341)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
285 à 340 kg	810 - 930	2,67 - 2,96
355 à 405 kg	960 - 1100	2,52 - 2,75
410 à 495 kg	1110 - 1240	2,41 - 2,72
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
220 à 285 kg	610 - 760	2,61 - 2,81
315 à 420 kg	850 - 1010	2,39 - 2,82
Génisses		
375 à 575 kg (16-24mois)	880 - 1180	2,06 - 2,46
510 à 660 kg (24-36mois)	1130 - 1550	2,04 - 2,32
Taureaux		
555 à 1015 kg	-	-
Vaches		
légères	910 - 1160	
entre-deux	1200 - 1480	
lourdes	1490 - 1920	

Vente plus active en broutards à des tarifs plus fermes et plus particulièrement sur les animaux lourds. Seulment trois invendus.
Les sorties en laitonnes restent importantes, le placement est rapide et total à des tarifs plus fermes.
La meilleure demande enregistrée la semaine denière en vache semble se confirmer, la vente est rapide à des tarifs qui progressent de façon significative.

Prochain marché bovins le lundi 24 février 2014, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif)

Marché de Sancoins (18) du 19/02/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	3,30	2,95
250 à 300 kg	3,10	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,88	2,68
400 à 450 kg	2,70	2,55
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	3,00	2,75
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,69	2,45
300 à 350 kg	2,63	2,45
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,81 - 2,40
Vaches		
- 5 ans	1,90 - 2,30	1,85 - 2,15
de 5 à 10 ans	1,85 - 2,22	1,65 - 2,10
+ 10 ans		1,50 - 2,02

Broutards laitonnes : Meilleure demandeen mâles et laitonnes.
Vaches - Génisses : Les vaches maigres de qualité sont toujours bien demandées.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

Marchés de Bourg-en-Bresse du 18//02/2014

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc

Tendance : Bonne demande, cours soutenus en marchandise légère et de qualité.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 10/02/14 au 16/02/2014

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,72 €	-
350 kg	-	2,62 €	2,55 €
400 kg	-	2,54 €	2,48 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,47 €	2,41 €
500 kg	-	2,37 €	2,32 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,55 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,35 €	2,30 €

Tendance :
Marché équilibré.

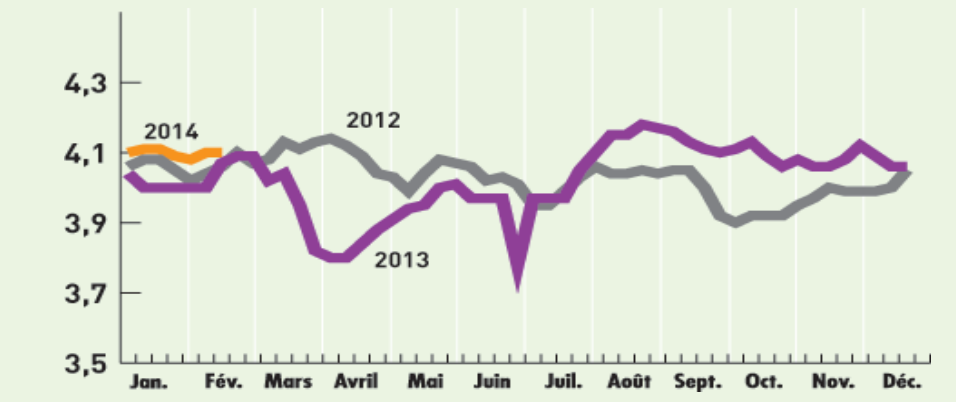
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 10/02/14 au 16/02/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,10 €	3,94 €	3,82 €			
Races mixte		-	3,71 €	3,69 €	3,66 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,23 €	4,11 €	3,94 €	3,62 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,15 €	4,05 €	3,93 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,68 €	4,52 €				
Races mixte	-	-	-	3,59 €	3,52 €	-	-
Races lait				-	3,16 €	3,12 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,83 €	4,63 €	4,35 €	4,20 €			

Tendance : Offre excessive en femelle race à viande. Jeunes bovins à l'équilibre.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 10/02/14 au 16/02/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,17 €	4,14 €	4,10 €	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,83 €	4,31 €	4,21 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,01 €	3,94 €				
Races mixte					3,61 €	3,52 €		-
Races lait						-	3,12 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,09 €	4,81 €	4,62 €	-				

Tendances SEM. DU 17 AU 21 FÉVRIER 2014

Bovins de boucherie

La demande est moins soutenue dans les femelles haut de gamme et seule la modestie de l'offre permet un maintien des prix. La commercialisation reste calme pour les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises de qualité bouchère même si les tarifs se stabilisent. Dans les réformes allaitantes de choix secondaire et bas de gamme, le commerce est un peu moins difficile avec des tarifs qui tendent à se stabiliser face à la remontée des races mixtes et des laitières. Dans les réformes laitières, la faiblesse de l'offre en réformes laitières oblige les industriels à consentir de nouvelles plus-values dans les vaches frisonnes, abondances ou montbéliardes. En jeunes bovins, la modestie de l'offre permet un écoulement un peu plus régulier avec une légère détente tarifaire dans les bons charolais ou limousins.

Broutards

Avec de multiples débouchés (export, repousse, engraissement...), l'activité commerciale reste soutenue dans les charolais ou limousins de qualité pesant entre 250kg à 380 kg avec des tarifs qui continuent de progresser. Cette tendance profite également à la moyenne marchandise. Les besoins du marché Italien restent modestes dans les sujets lourds mais d'autres pays sont demandeurs notamment sur le Maghreb. Les tarifs se tiennent dans les mâles de plus de 450 kg. Dans les femelles, les tarifs sont stables que ce soit pour les bonnes laitonnes charolaises pour l'Italie, ou pour les femelles communes ou légères exportées sur l'Espagne

Veaux d'élevage et d'engraissement

Si les besoins des intégrateurs restent modestes pour les sorties de juillet, les vêlages sont en baisse ce qui entraine un commerce plus régulier et surtout moins sélectif. Les tarifs progressent légèrement dans les veaux frisons, abondances ou montbéliards. Dans les bons veaux de race pure ou croisés (viande ou mixte), si la demande se rétracte pour des mises en place estivales, la modestie de l'offre sur les marchés permet un maintien des prix.

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 17 février)

«La baisse de l'offre, conjuguée à la stabilité de la demande, participe à la consolidation de l'équilibre du marché. Les stocks en ferme sont quasi-inexistants. Dans ces conditions, les cours devraient s'apprécier dans toutes les catégories.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/02*

Agneaux (310)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	**2,73 - 3,45**	-
Gras (+44 kg)	-	**2,48 - 3,24**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,02 - 2,81**	-
Laitons (32-38 kg) 125 à 130 €	-	**3,40 - 3,50**	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,19 - 1,70**	-	-
(+60 kg)	**1,14 - 1,39**	-	-
Divers			
Béliers: 83 € à 117 €	-		
Agneaux maigres : 54 € à 84 €			
Chèvres : 10 à 39 €			
Boucs :			

Ovins : 258

Agneaux : Offre réduite. Les quelques laitons proposés se négocient très rapidement sur les bases élevées. Il reste encore quelques agneaux gris, mais qui voient leurs tarifs baissés malgré la présence de nombreux acheteurs.
Brebis : Offre insuffisante. Cours fermes et élevés.
Béliers Caprins : Transactions stables.
Effectifs :
Agneaux : 185.
Brebis : 44 Béliers : 14
Caprins : 15

Prochain marché :
Le lundi 03 mars 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 10/02*

Ovins : 53	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**105 - 130**	**2,42 - 3,18**
Agneaux maigres	**75 - 92**	**1,88 - 2,42**
Brebis	**57 - 90**	**0,80 - 1,02**
Béliers	-	-

Peu d'apports, le placement est total à des tarifs corrects.

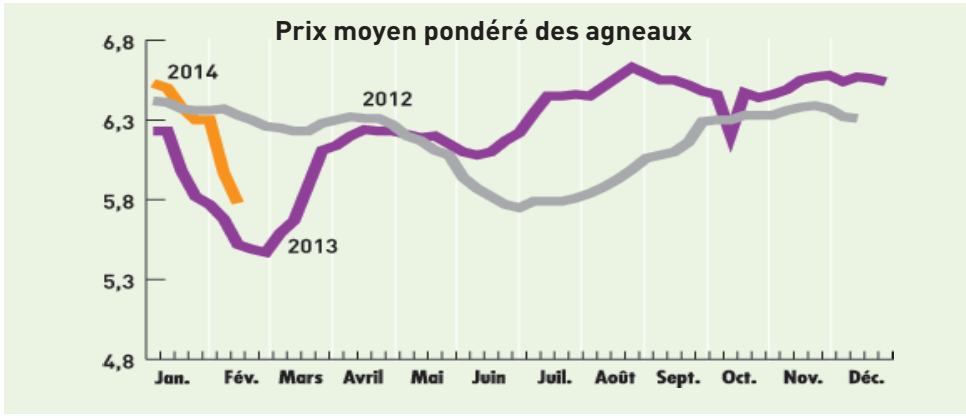
Prochain marché ovins le lundi 24 février aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 10/02/14 au 16/02/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,01 €**	**5,46 €**
Couvert	16-19 kg	-	**5,93 €**	**5,46 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,25 €**	**5,14 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,19 €**	**4,93 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 10/02/14 au 16/02/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,78 €	**5,70 €**	**2,26 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 03/02/2014 au 09/02/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	7,02 -0,08	7,05 -0,05	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,64 =	6,61 -0,02	6,47 =	-	6,11 -0,40	6,28 -0,31	-	-
	O *Var.*	5,42 -0,04	5,47 0,01	-	-	5,70 -0,30	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,80 -0,13	6,707 -0,07	5,96 0,16	-	-	6,53 -0,26	-
	R *Var.*	6,11 -0,11	6,45 -0,08	6,22 -0,04	5,72 0,12	6,01 -0,15	5,93 -0,19	5,66 -0,18	5,38 -0,17
	O *Var.*	5,44 -0,21	5,43 -0,21	5,30 -0,20	5,05	5,46 -0,21	5,46 -0,19	5,35 -0,06	4,97
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	5,15 -0,21	5,19 -0,17	5,07 -0,22	-
	O *Var.*	-	4,60 -0,22	-	-	5,14	4,93 -0,13	4,62	-

Zone Nord : Agneaux : sous l'influence des premiers congés scolaires et d'un afflut massif de Lacaunes, cours orientés à la baisse. Brebis : cours toujours soutenus par manque de marchandise. **Zone Sud :** La hausse des apports setraduit par un tassement des cours.

Depuis le 11 février 2014, les cotations sont établies selon une nouvelle grille définie par l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 17 octobre 2012 fixant les modalités d'établissement des cotations pour le marché des ovins «entrée abattoir» Les changements sont les suivants : transformation de la classe de poids pour les agneaux «– de 16kg» en «13 à 16 kg», ajout de la conformation U pour les brebis. Il convient durant les premières semaines de démarrage de lire et d'interpréter avec prudence les cotations ovines. Leur comparaison avec les cotations du précédent système doit tenir compte de ces changements.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 5-6
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
5-6/2014		**16 000**	**0,23**	**-**	**-**	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 12 février 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,20 au kg vif

Foin de Crau

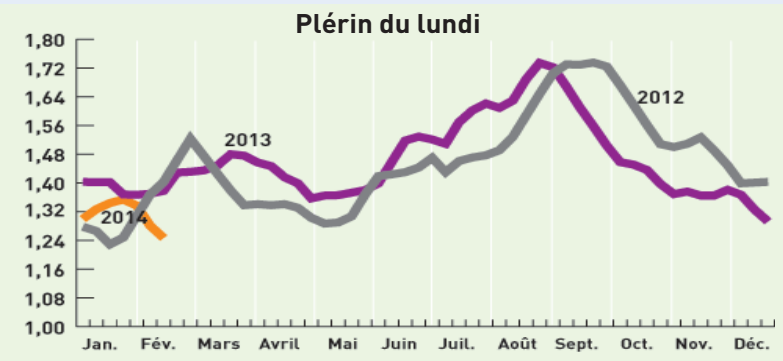
(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 965 porcs présentés) *Cotations du lundi 17 février 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,247 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 07/02 au 13/02/14*
1,53 €/kg/carcasse euros



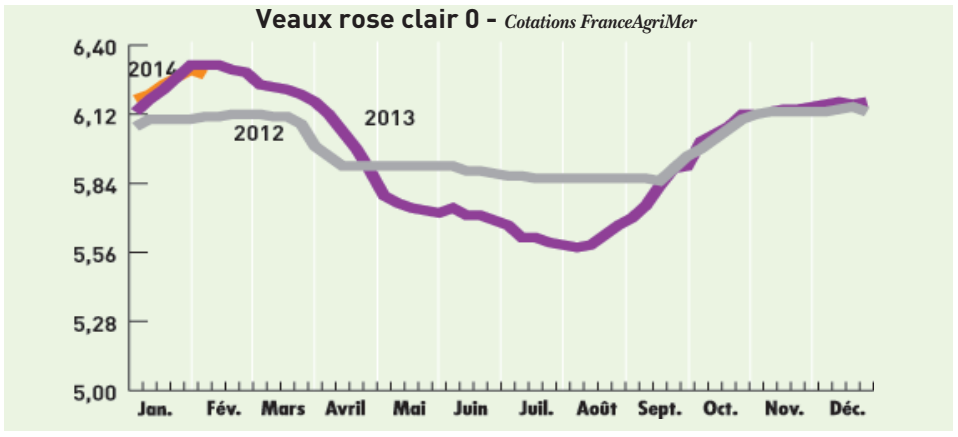
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 10/02/14 au 16/02/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,44 €**	-	-
U	-	**8,01 €**	**6,99 €**	-
O	-	**6,28 €**	**5,40 €**	**4,74 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 17/02 au 21/02/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**90**	**415-600 €**	**330-495 €**	**210-300 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-480 €**	**250-480 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**150-280 €**	**50-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**663**	**245-510 €**	**215-470 €**	**80-280 €**	**40-135 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 10/02/14 au 16/02/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,42 €**	**2,28 €**	**1,46 €**	**–**
Bons	**2,10 €**	**1,82 €**	**–**	

Céréales

Marché du 11 février 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	fév.-juin	178,50	T C
	76/220/11%	fév.-juin	176,50	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	fév.-juin	177	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	fév.-juin	180	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg	fév.-juin	155	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	fév.-juin	161	V C
Nord Côte d'Or	63-64 kg/hl	fév.-juin	158	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	fév.-mars	135	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		fév.-juin	164	T C
Aube/Yonne		fév.-mai	163	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		fév.-mars	260	N C
Côte d'Or		janv.-mars	263	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	fév.-mars	265	N C

Matériel

Tracteur

26 - Vds ARES630RZ 120cv 5500h 2001 pompe irrigation 540T 80m3 9b trisocs Kverneland tbe
✆ **06 09 94 67 79**

26 - Vds Valtra N82 nov 2008 90ch 4rm 1950h rel avant
✆ **04 75 25 02 16(HR) ou 06 87 47 83 48**

- 1 tracteur CLAAS 810 Axion C Matic. Année 2012 - 700 heures, relevage avt. PDF avt + fourche, garantie 1,5 an.
- 1 MF 6455, 1350 heures + fourches 2012 + laodsensing, garantie 5 mois
- 1 MF 6465, 3100 heures relevage AV
- 1 presse Lely 445 neuve, filet / ficelle

SARL **GATELLIER**
58150 Suilly la Tour
03 86 26 33 93

42 - Vds tracteur TSA 110 New Holland an 2004 8000 h avsur- puissance + 20 cv bon état - 19900 euros
✆ **06 18 12 23 43**

42 - Vds tracteur John Deere 1040 cabine PPI 2 rm direction assistée tbe étendeur ensilage TBE
✆ **04 77 51 80 97 hr**

69 - Vend tracteur Soméca 670 année 1970, deux roues motrices. En l'état : 2500 euros.
✆ **06 32 89 53 88**

69 - Vds tracteur fruitier/vigneron 4x4, 95 Ch TN95F New Holland 7200 heures, cab, pont super stir, année 2002 prix : 13500 euros HT à débattre.
✆ **06 88 78 38 01**

Travail sol

21 - VENDS HR Rabwerk MKE, 3 m., roues étroites Kléber AR 9.5 R 44, AV 8.3 R 32, surélévateur Bugnot (réf. 0814)
✆ **06 84 86 88 45**

26 - Vds charrue Huard trisoc modèle 365 1600 euros, herse 4 éléments porté 250 euros
✆ **04 75 46 07 84**

52 - VENDS semoir direct JD, 750 A, 6 m. de 2008, TBE, équipé fertilisation. (réf 0711)
✆ **06 77 50 92 82**

89 - VENDS herse rotative Kuhn 3 000 HR, 2 100 euros, 3 m., BE (réf. 0809)
✆ **06 85 96 13 75**

Récolte

01 - Vds cse cess faucheuse conditionneuse Taarup 2m50 portée
✆ **06.81.66.84.88**

26 - Recherche ramasseuse noix rousset type cadete
✆ **04 75 47 22 75**

26 - Vds faucheuse taarup305 be 5 assiettes coupe 2m - faneuse class 1997 repli hydro 1000 euros pièce
✆ **06 23 16 82 03**

26 - A vendre moissonneuse Braud 801 cueilleur maïs 4 rangs Braud 640 coupe céréales
✆ **06 81 76 22 01**

38 - Vds MB Soméca 132.
✆ **04 74 57 91 04**

38 - Vd 150 BR foin de montagne 100 euros/T possibilité de livraison - Vd 30 br de refoin - Vd IH 733.
✆ **04 76 56 34 93**

42 - Vds dessileuse Lucas 1701 moulin prise de force pirouette 4 toupies giroandaineur
✆ **04 77 65 42 89 aprés 18h**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable moiss. batteuse Nh Claas
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

89 - VENDS faneuse 4 toupies Kuhn, BE, 470 euros (réf. 0806)
✆ **03 86 32 21 69 - 06 70 53 38 41**

89 - ACHETE faucheuse bon état (réf. 0804)
✆ **03 86 88 42 89**

Traitement

21 - Cause retraite VENDS pulvérisateur Seguip traîné 2 500 l. DPAE, 24 m., 13 000 euros HT + JD 2140 SG2 4 x 4, 10 000 euros HT (080H)
✆ **06 03 59 50 56**

Arbo-viti

26 - A vendre plate-forme de taille et ramassage pomme automotrice Braud 1014 ramassage cassis
✆ **06 81 76 22 01**

69 - Recherche pot protection plants de vigne occasion. Etudie toute proposition.
✆ **06 85 21 35 36**

89 - ACHETE sécateur électrique Pellenc 2 000, tout état (réf. 0815)
✆ **03 86 56 27 06**

Epandage

01 - Vds semoir engrais Sulky DPX série 70 ans tribord 2100 L ouverture Teleflexible 12x24 m an 2007 très bon état peu servi 1ère main
✆ **04.74.55.82.53. ou 06.14.68.95.91**

26 - Vds épandeur fumier Brimont 2 hérissons bon état.
✆ **06 14 39 05 51**

Irrigation

26 - Vds groupe motopompe moteur Fiat-pompe Caprari avec sécurité bon état
✆ **04 75 61 71 34**

Forestier

01 - Vds treuil Igland 4T2 année 2006 peu servi tbé 1900 euros à déb.
✆ **04.74.37.37.61**

Cave

84 - Vends 6 demi muids 6 Hls année 2002 avec porte devant : 300 euros, pièce départ cave. Vos portes de foudre pour déco : 30 euros/pc.
✆ **06 89 01 00 76**

Agri. divers

01 - Vds distributeur d'engrais Amazone ZAX 800 l commandes hydrauliques - pulvé Berthoud 800L rampe 12m oscillante commande en cabine
✆ **04.74.24.54.57**

01 - Vds herse rotative Lely + semoir céréales - andaineur Kuhn GA 3501 - faneuse 5m40 - vis à grains sur chariot - presse à BR Gallignani
✆ **06.71.99.62.87**

01 - Vds cse cess tract Lamborghini R6140, 2008, 146 cv, idem Agrotron Deutz - and. Fella tbé 4m50 aplat. à grains décompacteur Agram 3m 6 dents Michel 2009 foin BR diam 150 tbq 400 piquets acacia
✆ **04.74.30.70.89**

01 - Cse cess vds charrue Naud 4 corps 3+1 pièces usure à changer godet desileur Mailleux tapis caoutchouc bovin 20m2 710T accès réseau ventil. cell. à grains
✆ **06.98.80.01.56**

01 - Vds broyeur d'accotement MC Connel 1m60 an 1995 tbé
✆ **06.61.87.34.67**

01 - Vds ensemble broyeur mélangeur à céréales Acemo MV1200, 06/2010, tbé, 4850 euros +cellules avec vis 270-230-190 qx 600-550-400 euros
✆ **04.74.51.15.52. ou 06.22.53.05.29**

03 - V pr pièces pulv hardi TZ 24m 1000euros épareuse Mc Connel 400 euros herse 6m 500euros vibro 6m 900 euros roulx 150euros moto Yamaha 600 DR 450 euros.
✆ **06 22 00 42 48 hr**

07 - Vends chaudière à bois bon état + chaudière à cochon prix à débattre
✆ **04 75 59 60 25**

18 - Vds combiné Kuhn, 4 m, HR 4002 - semoir Venta 402 AL, TBE.
✆ **02 34 34 81 54.**

18 - Vends cause cess., rouleau cultipacker, 6 m, traîné et semoir engrais Amazone, 600 l, ouverture hydro., le tout en bon état.
✆ **06 15 19 85 55 ou 02 48 60 20 54.**

18 - Vds vis Denis sur chariot, diam. 240, longueur 10 m, bon état.
✆ **06 08 31 31 04.**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 070D)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS tarière Rabaud, TBE, boitier neuf, vrille 400 neuve avec inverseur et sécurité (réf. 0807)
✆ **06 69 29 39 08**

21 - VENDS lot de glissières d'autoroute, 12 euros l'unité. (réf. 0816)
✆ **03 80 61 04 17 HR - 06 83 84 87 07**

26 - Vds tracteur 633 SA cultivateur HP 3m broyeur à herbe Votex 2,2m vibroflex+semoir amazone 4m divers instal d'irrigation prix à débattre
✆ **04 75 31 55 51 ou 06 81 94 36 90**

26 - Vds tracteur Renault 58-34 de 5000h, rateau andaineur 2,80m, scie à ruban murale diam90, groupe machine à traire avec 2 pots, veilleuse
✆ **07 81 21 62 84 (HR)**

38 - Vds tracteur Renault 891, 4x4, cabine, 5600 H - mini pell 3 P cardent Herpol 1 god.
✆ **06 86 06 82 18 HR**

38 - Vds faucheuse Kuhn GMD 600, an. 96, pièces d'usure et bâche à changer : 1000 euros à déb.
✆ **06 84 80 53 94 06 26 43 00 32**

38 - Vds charrue Kverneland Quadrisocs sécurité boulons - Vds charrue Huard trisocs 370 sécurité boulons.
✆ **04 76 55 85 37 HR**

38 - Giro simple à hélice pic bal Agram neuf.
✆ **04 76 36 62 74 06 09 41 86 64**

38 - Vds secouse cable Rousset remorque 9 m3 bois ou grain, Fiat 780 dt 1981 vibro 2,5 charrue vigneronne 4 socs.
✆ **04 76 36 41 25 HR**

42 - Vds cse retraite divers mat. semoir maïs 6 r pailleuse Vicon surélévateur de botte Technoma 800 L dessileuse Jeulin 3 enrouleur Irrifrance pompe irrigation tuyaux
✆ **06 77 10 29 72**

42 - Vds dessileuse Lucas 1701 parfait état 700 euros
✆ **04 77 24 69 74**

58 - VENDS cause cessation tracteur DTZ Agro Farm 100, 2007, 2 000 h, - faucheuse Kuhn GMD 600, - broyeur Kuhn BP 240, - grappin RZ 180, - cover crop 24 D, - tonne à lisier, 6 500 l., - aplatisseur mélangeur Toy, - étaupeuse 5 m., - cureuse Gref 2400, - Dacia Duster 4 x 4, 2011n - foin BR 120 x 120 (réf. 08VB4)
✆ **03 86 79 43 74 HR**

69 - Vds cse retraite pot trayeur chèvres, mat. fromagerie : table chariot, 2 chauffe eau, abreuvoir chauffant neuf - Recherche serre occas. 40 m2 env.
✆ **04 74 26 32 36**

VENDS BOL MÉLANGEUR, Jeulin, année 1998, 14m³, 4 contre couteaux manuel, distribution proportionelle gauche et droite, anneaux anti-débordements, pesée, cardant côté tracteur neuf, boîtier double vis, roulement refait à neuf (2012) usure des couteaux 50% (donne 5 couteaux neufs et plus)
9200 € HT *(à débattre)*
06 61 25 75 07

69 - Vds chaine évacuateur Miro bon état + tracteur N72.
✆ **06 86 30 96 24**

69 - Vends andaineur KHUN 4321 GM (4,3 m) trés bon état, peu servi 2001 prix : 3950 euros.
✆ **06 18 09 01 12**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - A V épandeur 2 HV Leboulch 6 T, an. 06, révisé, 8.500 euros HT, faneuse Krône KW 6.40, 6,40 m, 6 toupies.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 6 cyl., 106 CV, pns ar. nfs, épareuse Nicolas 460, rotor 1,20 m, bras 4,60 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Destockage mat. fenaison occ. : 2 andaineurs 4,10 m Kuhn, 3 rotatives Kuhn pendulaire 2,40 m.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Vd camion JK75 mine taki ok, 406 Peugeot réveise CT 2015, épandeur Heywang 4T très peu servie.
✆ **06 67 15 49 60**

74 - Vd Camion JK 75 mine tak ok, 406 Peugeot révisé CT 2015, épandeur Heywang 4 t très peu servi.
✆ **06 67 15 49 60**

84 - 30-Vds charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-28-40-42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibroculteurs 6 m. et semoirs 2,5 m - 3 – 4 et 4,8 m
✆ **04 66 24 26 11**

Élevage

01 - Vds fil de fer barbelé de clôture bon état grandes longueurs cse cessation
✆ **04.74.66.43.65. hr ou 06.98.42.19.52**

01 - Vds bâtiment 30x16m charpente métallique + tôles à démonter + godet desileuse Emily 2m3
✆ **06.09.14.34.27**

07 - Vds poulailler tunnel 400m2 tout équipé trois ans Combiné 3 mètres BE 2006 1000 euros
✆ **06 61 17 66 96**

21 - VENDS benne Duchesne 14 T., pneus 14 x 20, 11 500 euros HT, - benne Duchesne semi élévatrice, 8,5 T, 7 500 euros HT, bon état (réf. 080E)
✆ **06 82 42 08 75**

26 - Vds matériel avicole chaine d'alimentation aérienne pal avec ses mangeoires 500 euros
✆ **04 75 27 18 83**

26 - Vds bol mélangeur Tatoma vis vertical 14 m3 pesé bon état 10000 euros à débattre
✆ **06 79 75 38 22**

26 - Vds chaîne au sol poulet dinde bon état petit prix
✆ **04 75 48 89 80 (HR)**

38 - Semoir 3 m, 17 rangs Nodet, Cornadis à veaux, poste clôture électrique à pile, le tout bas prix en bon état.
✆ **06 12 15 35 90**

38 - Vds dac Delaval 45 colliers - SDT GEA 2x4 décro. Dematron60, an 2009, tank Prominox, 2100 l, carte neuve an.98 libre 01/08 - Dal Forster JC400 poudre 15 médailles an.09 libre de suite 4500 euros.
✆ **06 84 99 16 60 HR**

42 - Vds tank lait Serap 1760 litres lavage auto jauge électronique an 12-2010
✆ **06 87 17 95 53**

71 - Cause retraite vds semoir engrais Amazone ZAE 600 L, doubles plateaux, mixeur Law 5 CV pour aliments soupes, 1 pneu Kléber 520 70 38, 50 % d'usure, Lactoduc Manus 6 griffes, programmateur de lavage VH 24, bol de réception, 2 pompes à vide 500, tubes inox 50 ø, 50 attaches comtoises démontées, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

Véhicule

Utilitaire

01 - Rare !!! Vds Renault Master Bétaillère DCI,120, 04/2003, 203 000 km, 1ère main, boîte à vitesse + embrayage neufs, carrossé «Puivif» alu, séparation (3 bovins) CT Vierge, tbé, prix 14950 euros
✆ **06.87.05.63.94**

21 - VENDS camion bétaillère Renault 5150 Timidliner 12/88, 292 151 kms, caisse alu., 6,50 m., 7 000 euros (réf. 0805)
✆ **06 15 10 57 90**

69 - Kangoo frigo, 2008, 110000 kms, caisse 3 M3, groupe TK étagères, révision garage. Appeler Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vends Mercedes 814 bétaillère PL, 1992, 270.000 km, TBE, 8 T 600, séparation, 14.000 euros HT.
✆ **06 14 19 25 56**

84 - Cherche tous véhicules anciens avant 1975 : autos, utilitaires, même mauvais état.
✆ **06 66 48 74 05**

Tourisme

38 - Retraités vds 407, 2,0l, an 2008, 152000 kms, TBE, CT ok, entretien Peugeot 6 vitess clim : 5400 euros.
✆ **04 74 31 77 95**

38 - Retraités vds 4 roues neige complète Peugeot 407 dimension 205-60-16, usure 1/4 : 400 euros.
✆ **04 74 31 77 95**

71 - Vends 4 x 4 Nissan Terrano 22,71 TDI, 1999, 89.000 km, 10 CV, boîte 5 + boîte courte, clim., prix 10.000 négociable.
✆ **07 61 40 97 83**

71 - Vends Opel Astra GTC 1,9 l CDTI, 120 CV, sport, 2006, 80.000 km, 1ère main, très bon état, 7.900 euros.
✆ **06 65 06 79 08**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille bottes 120x140
✆ **06.65.73.50.84**

01 - Vds foin pré nat. 2013 BR 120x130 ou moy. densité stock hangar B. qualité livraison poss.
✆ **06.81.13.67.64**

01 - Vds foin prairie naturelle BR 120x120 prix 55 euros/T
✆ **03.85.30.39.71. ou 06.35.28.33.16**

01 - Vds foin sous hangar bottes rectangulaires et rondes proche d'Ars sur Formans
✆ **06.66.67.15.52**

01 - Vds foin + regain année 2013 région St Etienne sur Chalaronne + avoine
✆ **04.74.23.62.83.**

01 - Vds regain paille foin bottes rectangulaires 120-090-240 150T
✆ **06.74.18.29.26**

01 - Vds paille bottes carrées 2m50 à Lent 01240
✆ **06.12.91.69.55**

01 - Vds foin 200 BR 120x130 récolte 2013
✆ **04.74.52.37.96**

01 - Agriculteur vend livre regain foin paille en BR ou rectangulaires
✆ **06.83.33.41.45**

03 - Vends foin 2013 bottes rondes 150 x 120 320 kilos prix 70 euros la tonne.
✆ **06 86 98 91 85**

07 - Vds enrubannage 25 euros la botte luzerne dactyle trefle Ray Gras 2 auges 5 et 6 mètres 100 euros
✆ **06 61 17 66 96**

07 - Vds foin balles rondes bonne qualité
✆ **06 85 14 46 51**

21 - VENDS Bourgogne paille - foin à partir de 48 € la tonne, frais transport en plus (réf. 060D)
✆ **06 85 73 22 68 répondeur**

21 - VENDS paille bottes rondes 160, secteur Pouilly. A prendre sur place (réf. 0812)
✆ **06 69 44 14 05**

26 - Vds prairie b.rondes 120x120 - 2 cornadis bois 15/22 pl, 1 acier 20pl 200 euros - 1 presse JD336A
✆ **06 83 48 29 67**

26 - Vds luzerne 1° 2° 3° coupe 2013 grosses bottes env 16t à l'abri. A déb.
✆ **06 86 87 01 93**

26 - Vds petites bottes fourrage 1ère et 2ème coupes luzerne
✆ **04 75 59 20 45 (HR)**

38 - Vends foin 50 balles rondes stocké à l'abri EARL Regard 38890 St Chef.
✆ **06 89 83 57 68**

38 - Vends foin 2,36 la botte de 18 kg environ.
✆ **04 76 73 21 18**

39 - Vds foin botte moyenne densité première coupe prairie naturelle bas Jura
✆ **04 74 76 87 40 soir**

39 - Vds paille myscanthus sur pied 100 tonnes. EARL Val d'Amour 39380 Montbarrey
✆ **06 88 56 83 90**

39 - Vds foin bio balles rondes
✆ **06 77 12 09 65**

39 - Vds foin balles rondes
✆ **06 77 12 09 65**

42 - Vds foin balles carrées 400 kg 80 euros / tonne
✆ **04 77 26 45 19 le soir**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

71 - Vente de foin, livraison possible.
✆ **06 10 11 12 55**

89 - VENDS foin - paille de blé, petites bottes, - foin bottes carrées, région Saint Sauveur en Puisaye (réf. 0502)
✆ **06 41 99 70 18**

89 - VENDS avoine noire 2013. (réf. 0810)
✆ **06 10 31 38 28**

Fourrage

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

18 - Vends bon foin, récolte 2013 , 150 bottes rectangulaires 80x120, 100 bottes rondes.
✆ **06 07 11 15 78 ou 02 48 79 01 12.**

38 - Vends 600 bottes foin rectangulaires 12 à 15 kg, 0,50 cts d'euro la botte.
✆ **06 25 31 32 26**

38 - Vends luzerne en rouleau 120x120.
✆ **06 75 10 83 36**

VENDS FOIN NATUREL, 1ère coupe, botte ronde, diam. 135, poids: entre 350 et 380 kg. Départ de Haute Marne. 70 €/tonne.
06 61 25 75 07

38 - Vds foin récolte 2013 prairie naturelle 80 rouleaux 120x120.
✆ **06 83 10 13 17**

58 - Producteur VEND foin prairie naturelle BR, tarif rendu 80 € la tonne livrée dans départements 58 - 03 - 71 (réf. 080A)
✆ **03 86 50 54 74**

69 - Bully le Bourg, cède 6000 m2 de luzerne à faucher contre entretien du pré.
✆ **06 03 59 43 32**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Propriété

42 - Recherche pour réinstallation exploitation vaches allaitantes toute surface location ou achat, étudie toute proposition.
✆ **04 69 34 60 49**

58 - VENDS DPU (réf. 0703)
✆ **06 24 17 53 57**

89 - VENDS 70 DPU (réf. 0708)
✆ **06 68 80 51 67**

89 - VENDS à Saint Fargeau, maison habitable en l'état, cour, 6 pièces, cuisine aménagée, dépendances, local profes. transformable en habitation, investissement locatif, 85 000 euros (réf. 080C)
✆ **06 79 98 50 80**

Terrain

07 - JA recherche terrain agricole à louer sur Nord Ardèche pour plantation fruitière
✆ **06 59 20 85 55**

38 - Prêt gracieux : un terrain à pâturer de 5600 m2 clôturé avec point d'eau.
✆ **06 75 13 49 75**

69 - Viticulteur cherche à acheter terre AOC beaujolais sur Denicé ou St Julien.
✆ **06 86 76 29 17**

Divers

38 - Vends piquets acacias en 2 m.
✆ **04 74 90 64 61**
06 28 25 98 01

39 - Jeune agriculteur recherche pour installation reprise ferme loc. ou achat tte surf. Etudie ttes prop.
✆ **06 73 92 81 55**

69 - Vends ensilage herbe bonne qualité (analyse à l'appui) + mixeur électrique immergé MIRO 10 cv.
✆ **06 84 32 54 59 ou 06 78 24 99 13**

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

74 - Vds foin 2013 BR carre 80 90 + presse moyenne densité Claas mla 50 année 1982 avec groupeur.
✆ **04 50 68 75 21**

74 - Vds foin 2013 br carré 80 90 + presse moyenne densité Claas MKA50 année 1982 avec groupeur.
✆ **04 50 68 75 21**

74 - Vds bac inox 80x125 h50 avec vanne de vidange, poids inox reblochons
✆ **06 71 68 64 28**

74 - Vds bac inox 80 x 125 h 50 avec vanne de vidange, poids inox reblochons.
✆ **06 71 68 64 28**

84 - Cher. haies cyprès Arizonica bleu à tailler (3 ans à -8 ans) ou à couper, ou branchages sel. cond. F. off.
✆ **06 08 47 87 05**

Location

Agricole

21 - A céder 64 ha de terres à bail avec DPU sur le canton de Recey sur Ource (réf. 0503)
✆ **06 87 15 88 38**

69 - Le Perreon Beauj. Village loue tenement 3 ha vignes mécanisables exp. plein sud lim. Brouilly.
✆ **06 31 53 00 54**

71 - Loue vignes à Saint-Vérand 71, 1 ha 71 ares Beaujolais villages rouge et blanc.
✆ **03 85 37 12 98**

Autre

38 - Prod. laitier proche retraite rech. repreneur(s) polyc. élev. 100 Ha vente directe.
✆ **Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2 sous la réf. 3078/01 qui transmettra**

Offre

Emploi

01 - Recherche animateur syndical H/F - CDI - niveau BTS connaissance milieu agricole - à pourvoir dès mars - Envoyer CV + lt motivation à JA 01 - 4 avenue du Champ de Foire 010000 Bourg en Bresse
✆ **04.74.45.47.56**

18 - Expl. polycult. élev. sud-est 18, recherche salarié(e), CDD évolutif en CDI, pour ts trvx cult., bov., entretien, autonome, motivé, exp., rigoureux, permis B.
✆ **02 48 74 74 59, après 20 h.**

21 - RECHERCHE ouvrier agricole, forestier et chasseur, 40 ans minimum, logement assuré. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 08VB2)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

69 - Viti secteur le Bois d'Oingt, ch. personne pour taille vigne en Guyot à l'heure ou à l'Ha.
✆ **06 07 11 77 27**

74 - Exploitation polyculture élevage en Haute-Savoie recherche salarié polyvalent à temps plein, autonome et motivé.
✆ **06 79 71 58 53**

Demande

Emploi

89 - H. 55 ans et fils 26 ans CHERCHENT poste à responsabilité polyculture élevage, connaissance culture. Etudies toutes propositions (réf. 070E)
✆ **06 31 76 49 31 - 03 86 35 28 06**

Animaux

Bovin

01 - Vds 2 taureaux Red Holstein 1 an fils de Secure affiliés
✆ **06.80.88.43.29**

01 - Vds génisses PH Terme mi-mars CL +10000 kg
✆ **06.98.36.65.15**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 060E)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vds taureaux limousins, non inscrits, 14 mois, 1.800 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

Les éleveurs des Monts du Charolais
vous proposent toute l'année leurs mâles et femelles **reproducteurs**. Garantie sanitaire et livraison assurée.
06 09 33 42 14
06 72 99 64 62

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau de 18 mois et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Elevage HBC, vend 1 taureau de 18 mois, 1 taureau de 30 mois et veaux reproducteurs de 14 mois. EARL Breton, 18 Germigny l'E.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - Vends 10 taureaux de 12 à 17 mois, dont 5 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Cabar SC, - 5 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Durham. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 070C)
✆ **06 15 28 77 63 - 03 80 84 33 13**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an et 2 ans. G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (réf. 0702)
✆ **03 80 96 44 68 - 06 73 10 01 13**

21 - VENDS taureau HBC 5 ans, qualifié RVS, jeunes 15 mois, vêlage facile. Fred. Lechenault (réf. 0802)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureaux 2 ans et 1 an, très bonnes origines. Le tout HBC (réf. 0801)
✆ **06 98 38 19 62 - 03 80 84 46 52 HR**

21 - Elevage Herd Book Limousin VENDS repro. 18 mois, - génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 08VB5)
✆ **06 30 82 41 63**

FOIRE de PRINTEMPS de LUZY (58)
VENDREDI 7 MARS 9H00 - 17H00



- Reproducteurs charolais toutes catégories (TGS, indemnes IBR)

Organisation:
Comité des Foires de Luzy

Inscriptions avant le 25 février au 06 22 23 80 09

VENTE aux ENCHERES de reproducteurs charolais



26 février > Station de Créancey (21)

Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63
www.charolaiscroissance.fr

CHAROLAIS SUD MORVAN
La Génétique du Sud Nivernais- L'image et la Fierté d'un terroir
58 LUZY

JOURNEES COMMERCIALES DANS LES ELEVAGES
VENDREDI 28 FÉVRIER & SAMEDI 1ER MARS

LES ADHÉRENTS PROPOSENT À LA VENTE

- 230 veaux reproducteurs
- 60 taureaux de 2 ans
- 15 taureaux adultes
- 30 génisses 1 et 2 ans

Pour plus d'info: www.charolais-sud-morvan.fr- ou 06 19 55 40 80

Montbéliarde Sélection



Une autre idée de la génétique

vous invite à son expo 2014
Mercredi 26 février 2014 à 10h
Juraparc 39000 Lons-le-Saunier
Repas disponibles sur place

Renseignements :
contact@comtoise-mls.com
Tél 03.84.51.77.22

21 - VENDS taureaux HBC 12 et 18 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 08VB1)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - VENDS taureau charolais 4 ans type élevage + vaches pleines, vêlage mars (réf. 0811)
✆ **06 69 44 14 05**

25 - Race montbéliarde VEND ou ECHANGE vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 080F)
✆ **06 82 66 55 60 - 03 81 50 46 81**

38 - Vds reproducteurs Charolais 15 mois.
✆ **06 16 85 50 52**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

TREMIE DE STOCKAGE
2, 3 et 4m3, gerbable, sortie Ø160 & 220 mm , pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventillation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
+ Rapide + Sûr + Pratique
NOUVEAUTES 2014
KIT REMPLISSAGE DE BIG BAG
-10% sur les Nouveautés 2013 ET 14 jusqu'au 31/03/14 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE aux avantages exclusifs
- COMMANDE À DISTANCE,
- SOCLE AIMANTÉ,
- ECONOMIE DE GRAISSE...

Equipez-vous d'une :
FA06/13
GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
- **CONFORT**, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
- **SÉCURITÉ** du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
- **ÉCONOMIE**
- **EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION**

1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre. - La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAT - Photos non contractuelles

Défi~Mat ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 www.defimat.fr

TRACTEURS

	CV	Heures	an
CASE IH 733 2rm + char	65	...7400	1986
CASE IH 833	65	...9308	1989
CASE IH 845xl + char	84	...8950	1990
CASE IH 4240, batis MX	90	...6700	1994
CLAAS Celtis 436 RC, TBE	82	...2900	2006
CLAAS Ares 566RZ + char, revi.	100	...5900	2005
FIAT 88-94 + char, excel. état	88	...6900	1995
JOHN DEERE 6300	90	...9900	1995
JOHN DEERE 6320 SE, TBE	100	...6200	2006
J D 6620 AP, revi. garanti	125	...4600	2006
JOHN DEERE 6430, revi. garant.	115	...3600	2009
JOHN DEERE 6534, excel. état	125	...1500	2011
J D 6530 P, revi. garantie	120	...2800	2007
J D 6830 P, revi. garanti	145	...2700	2008
J D 6130 M, état neuf	130	345	2013
RENAULT Céres 85X, batis mx	85		1995
RENAULT Ares 556 RZ	96	...7400	2003

DIVERS
Epand. de sel KUHN VSA 360 état neuf an 2009
Lame étrave BEMA PUV 2800, attel. av., an 2010
Epareuse GYRAX Gyramax 1251,TBE, an 2007
Epareuse MC Connel PA 55 E, L 1.20 m, an 2005
Gyro. BECHIO MD 180, L 1.80m, etat neuf, an 06

MAT ELEVAGE
Bol mél. KUHN Euromix1 1380, 13 m³, rev, an 06
Desileuse SILODIS 2 m³
Desil. LUCAS Silogrif 2001 E, etat neuf, an 2013
Des/pail/distr EUROMARK 4902, 4m³, TBE, an 99
Des/pail/distr JEANTIL DP5800C 5 m³, an 1998
Des//pail/distr LUCAS Castormix, 8 m³, an 2009

ENTRETIEN DU SOL
Cur. de fosse BERRY V2500, dep 2,50 m, ø 500
Herse ébous. AGRIMAT EBR360R3, L 3.60m
Herse ébous. PONGE VPG 54, revis, an 2005
Herse ébous. PONGE EP 6, 3 rgs, TBE, an 2006

FERTIL SEMIS
Pulvé. BERTHOU 600 L, pompe neuve, an 2002
Distrib/engrais KUHN MDS 732, 700 L, an 2000
Distrib/engrais KUHN MDS935 R2, 1800 L, an 05
Epandeur pulvé. PROLOG MXV594, an 2008
Semoir à graines MONOSEM NCCM-4R, an 2007
Semoir en lignes SULKY Master 3, revi., an 2003
Comb/semis KUHN Ventral C302 + HR303, an 2005
Comb/semis AMAZONE Cultimix + AP302, an 2003

MANUTENTION
Télesc. CATERPILAR TH 337 C, état neuf, an 2012
Télesc. M F 8937, 100 cv, 5600 h, 3 T, an 1999
Pince balles ALTEC MCP balles cubiques
Acces. MANUTENT, fourche ar, L 1,60 m
Acces.MANUTENT Magsi PBFL + odr pique balle
Autre manu. PROMODIS, lève sac 1000 kg an 08

OUTIL DU SOL
Herse roto KUHN HR 303 D, rel ar, an 2004
Herse roto RABE WERK MKE 300, rel ar, an 1988
Herse roto POTTINGER Lion 301, rel ar, revi., an 07
Cover crop RAU Prior 2l 24 AC, L 3m, an 1996

EPANDAGE
Epand/fumier PROMODIS Cargo KVX9000, an 04
Epand/fumier PROMODIS HVP 60, 4 ch, an 2000
Tonne/lisier PROMODIS TPS65, 6500L, an 2997
Tonne/lisier PICHON TL 7, 7000 L, an 1989

Nombreux matériels de fenaison : RENSEIGNEZ VOUS

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PLATEAUX À PAILLE 8M - 9T
6 660 € H.T. ou 36 x 185 € - À TAUX 0 % **
Freine sur les 4 roues avec suspensions avant
Roues en 12,5 x 15 x 80
OPTION roues de 400 x 60
Exigez 9 tonnes de charge utile pour + de résistance
Livraison GRATUITE *
* sur France métropolitaine - ** par crédit bancaire après acceptation du dossier

39 - Vends lot de vaches charolaises avec veaux, garanties sanitaires. Jonnier, Orchamps.
✆ **03 84 81 23 59**

42 - Vds 10 taureaux Charolais 17 mois 1 de 3 ans HBC livraison assurée Gaec lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Elevage HBC Charolais vds taureau , génisses de 18 mois et veaux de 1 an TGS Denis JF
✆ **06 82 46 99 41**

42 - Vds ou loue taureaux Hostein Rouge et Noir, Montbéliard + Abondant - TBO - poss. livraison et réservation.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds génisses Charolaises 1 an et 2 ans HBC, TBO + taureaux - Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33 ou 06 30 92 60 12**

42 - Vds troupeau laitier PH et red Holstein bonne origine libre au 15 avril sanitaire OK
✆ **06 75 67 76 95**

42 - Vds vache Vosgienne velage fin janvier
✆ **06 45 35 16 72**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et non. Guinot à Sermages (réf. 0808)
✆ **03 86 84 33 19 - 06 50 19 42 35**

58 - VENDS reproducteurs 1 an et 2 ans HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 04VB1)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS TB taureaux charolais 22 mois, - veaux reproducteurs gros, HBC, V. Limousin 1 an, 9 laitonnes HBC, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0504)
✆ **03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureaux 3 ans, 20 mois, - veaux reproducteurs HBC, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 0516)
✆ **03 86 60 23 29 - 06 37 43 86 56**

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 6 de 2 ans, le tout HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 060C)
✆ **06 25 72 20 74 ou 06 03 61 72 87**

58 - VENDS 15 veaux reproducteurs HBC, - plusieurs vêlages faciles, prix raisonnables, TGS. EARL des Morillats - Duvernoy - Préporché (réf. 060B)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 06VB2)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - Elevage HBC, VENDS 8 taureaux 2 ans + 2 taureaux adultes. GAEC Marion - Luzy (réf. 06VB1)
✆ **06 07 51 04 99 - 03 86 30 11 55**

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 06VB3)
03 86 58 35 52

58 - VDS taureaux HBC, vêlage facile, 2 ans et 15 mois, garanties sanitaires, livraison assurée. EARL Colmont (réf. 060F)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - Decize à vendre reproducteurs HBC 18 mois, 2 ans. Elevage et viande, toutes garanties sanitaires (réf. 08VB3)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureaux HBC 14 mois, très bonnes origines, TGS, hivernés au pré. EARL des Theuran 58470 Magny Cours (réf. 070A)
✆ **06 20 87 11 85 - 03 86 58 11 54**

58 - VENDS repro. 2 ans et 14 mois, HBC ou non, viande et élevage, prix raisonnable. Pautet (réf. 07VB1)
✆ **03 86 30 85 24 - 06 09 40 50 63**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 07VB2)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Elevage HBC VENDS gros veaux reproducteurs, TGS, bonnes origines. Bourry Frères (réf. 0709)
✆ **03 86 58 66 94 - 06 20 78 23 44**

58 - Elevage HBC VENDS taureaux adultes + taureaux 2 ans et veaux reproducteurs, BO, vêlage facile. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 080D)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS taureaux 5 - 2 - 1 an, HBC, IBR A, bonnes origines et conformations, livraison assurée. GAEC Martin Gilles - 58170 Luzy (réf. 080G)
✆ **06 12 53 71 73**

69 - Achète vaches et broutards charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile. Type viande et élevage.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

69 - Vds jeunes génisses Montbéliardes sur place (69610) suite cessation.
✆ **09 54 48 29 96 entre 18 h 30 et 20 h**

69 - Vds génisses Prim Holsteins prête à vêler.
✆ **06 28 19 19 94**

69 - Vds génisses Salers 15 / 18 mois idem IBR issu d'IA.
✆ **04 78 48 48 44 ou 06 18 80 20 13 ou 04 78 44 40 21 HR**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds cause cessation : vaches, génisses pleines et taureaux 2 ans, HBC, IBR A.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends 20 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 070B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends bons taureaux 2 ans et adultes, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends taureaux 18 mois, HBC ou non, TGS, IBR A, IA ou non. Elevage Chevalier Jean.
✆ **03 85 54 49 69 H.R.**

71 - Elevage HBC vend taureaux et génisses 2 ans - veaux 1 an repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44 ou 06 07 31 03 42**

71 - Vends jeune taureau charolais 15 mois. EARL du Beausoleil.
✆ **06 83 59 57 70 ; 06 77 99 56 68**

71 - Vends taureau limousin HBL. EARL du Beausoleil.
✆ **06 83 59 57 70 ; 06 77 99 56 68**

71 - Choix de taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans, au pré, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elevage Devillard JP vend taureaux 20 mois et très bons veaux 1 an, HBC, TBO, TGS, livraison possible, 7 km de Charolles.
✆ **06 81 90 94 97**

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 2 ans et 15 mois, - 1 taureau à génisses, TGS, BO. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0401)
✆ **03 86 75 15 33 - 06 19 96 60 17**

89 - VENDS taureaux 2 ans + veaux 16-17 mois, HBC, origine IA, sans corne, vêlage facile, livraison assurée, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent (réf. 0605)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - Elevage HBC VEND taureaux 1 an, - 1 adulte mixte 6 ans. Pierre Cadoux - Savigny Terre Plaine (réf. 0803)
✆ **03 86 32 54 71**

Caprin

26 - Vds boucs chamoisés nais. fév 2014 issus IA troup +1000kgs indemne caev
✆ **04 75 46 06 43 ou 06 37 08 28 15**

26 - Vds 50 chevrettes Saanen 4 mois indemne caev élevage gènes + - Ferme St Alban
✆ **04 75 40 61 56 ou 06 21 47 01 27**

38 - Vends chevrettes et boucs issus d'insémination bonnes références contrôle laitier.
✆ **06 62 19 95 28**

Ovin

42 - limite 71 vds agnelles BMC élevage Upra nées 08 - 09
✆ **06 18 02 92 83**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

84 - Cherche estive pour ovins à partir du mois de juin : 600 bêtes.
✆ **06 22 37 71 85**

89 - ACHETE brebis et chèvres de réformes (réf. 0813)
✆ **03 86 65 41 61**

Equin

58 - VENDS voitures attelage, panier, charettes tout terrain modernes, anciennes, - cheveaux hafflinger dressés p.p. 6 ans et 3 ans très doux, selles et divers matériel (réf. 080B)
✆ **06 79 98 50 80**

69 - Vds jument per. née 06/2001 robe noir saillie 18/03/2013 per. dressée cause surnombre.
✆ **06 89 41 45 70**

69 - Vds pouliche perche. PP grise 10 mois inscrite SHPF très docile.
✆ **06 70 10 33 99**

Chien

03 - Vd chiots Border C nés le 9/11/13 parents extra bovins mère n°250269800900213.
✆ **06 33 52 48 47**

39 - Vds chiots petit bleu de gascogne origine sanglier, 1 femelle 3 mâles, père LOF. A réserver. Pucés, vaccinés
✆ **03 84 41 24 64**

74 - Vends chiots beauceron, nés le 26 09 2013, vaccinés, tatoués. Tatouage mère : 2dck897.
✆ **04 50 03 29 14 HR**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

D.M.P.

Société par actions simplifiée
au capital de 5.290.560 euros
Siège social : Chemin de la Quénissière
21 910 Saulon la Chapelle
391 872 868 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2013, il a été décidé d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social de la Société aux activités de : fabrication, achat, vente, commercialisation soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, entretien et réparation de remorques utilitaires et des pièces détachées et accessoires y afférents. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL210811526

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Longvic en date du 11-02-2014 de: MANDATIS DIJON.
Forme: SASU
Capital: 5000 Euros.
Siège: 4 rue du port, 21600 Longvic.
Durée: 99 ans.
Présidence: Jean Poignot, 19 avenue Fontaine Argent 25000 Besançon.
Objet: Import export négoce et location de tous véhicules neufs ou d'occasion. Services divers connexes.
Admission aux Assemblées: Chaque Actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté.
Droit de vote: Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
RCS: Dijon

AL210811527

Dénomination : Moux études
Forme : Sarl
Capital : 100 euros
Siège : Hameau de Moux - 21700 Corgoloin
Objet : Bureaux d'études, agent commercial
Durée : 99 ans
Gérant : M. Keller Samuel, hameaux de Moux 21700 Corgoloin
RCS : Dijon

AL210811537

DISSOLUTION LIQUIDATION

SIMPLICITE COIFFURE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 27 Rue Edmé Piot
21500 Montbard
R.C.S Dijon 500 552 401

Par décision du 31/01/2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/01/2014 et sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur Madame Sandrine Trinquesse demeurant 18 Rue des Juifs 21500 Saint Rémy, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 18 Rue des Juifs 21500 Saint Rémy, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS Dijon.

AL210811529

SARL CYBER_PLANET

SARL au capital de 1 euros
52 rue jean jacques Rousseau 21000 Dijon
RCS Dijon 513883470

A compter A.G.E du 30-09-2010: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateurs durée liquidation: Riant Vincent et Riant (Rave) Sylvie, tous deux, 1 impasse des Communaux, 79130 Azay sur Thouet. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Dijon.

AL210811530

SARL CYBER_PLANET

SARL au capital de 1 euros
52 rue Jean Jacques Rousseau 21000 Dijon
RCS Dijon 513883470

A compter A.G.E du 30-09-2010: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL210811556

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : Bois résineux
BARBIREY-SUR-OUCHE:
5 ha 32 a 80 ca - La brosse: B-412-414
Cmne de SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE:
3 ha 24 a 50 ca - Aux brosses: B-659[357]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/03/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210811544

MODIFICATION DE CAPITAL

HOLDING ARNAUD MAURICE

Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 7 500 €
Siège social : 3, rue des Petites Roches
21370 Plombieres-les-Dijon
750 878 423 RCS Dijon

Par décisions extraordinaires de l'associé unique du 30/12/2013, il a décidé de porter le capital de 7 500 € à 82 000 € par incorporation de réserves, et de modifier en conséquence les articles 7 et 8 des statuts.
Dépôt légal : Greffe de Dijon

AL210811535

TRANSFERT DE SIÈGE

AMARANTE SARL

au capital de 30500 euros
Siège social : 202 av. du Maine
75014 Paris
429 487 226 RCS Paris

L'AGE du 21/12/2013 a décidé de transférer le siège social de la société à 17 av. Victor Hugo 21000 Dijon à compter du 01/02/2014, et de modifier en conséquence l'article 9 des statuts. Gérant: M. Dufour Jean-Guillaume 10 rue Paul Cabet 21000 Dijon Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL210811542

NOVATUBE

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 Faubourg Gâtinais
45300 Pithiviers
799 133 541 RCS Orléans

Suivant décisions de l'associé unique, le siège social a été transféré à Marsannay la Côte (21160), 551 rue de la Pièce Léger à compter du 03/02/2014.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis - Le Président.

AL210811543

NOMINATION

CABINET COUREAU

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : 6, boulevard Georges Clemenceau
21 000 Dijon
389 513 201 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1er octobre 2013, Monsieur Didier Tourre, 19, rue de la Commune de Paris, 52 100 Saint-Dizier , a été nommé Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société GR AUDIT, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et Monsieur Patrice Loffroy, 37, rue Elsa Triolet, Parc Valmy, 21 000 Dijon, a été nommé Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Bruno Bottazzo, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Mention au RCS de Dijon.

AL210811337

TRANSPORTS G.R.G.

Société anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 216.000 euros
Siège social : Rue Maison Dieu
Zone artisanale
21 220 Fixin
017 351 495 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 octobre 2013, Monsieur Georges Grenier, 7, chemin de la Fontaine au Cayen, 21000 Dijon et Madame Rachel Ger, 22, rue des Tilleuls, 21220 Saint Philibert ont été nommés membres du Conseil de surveillance en remplacement de Madame Myriam Ger et Mademoiselle Nathalie Grenier, démissionnaires. Par un procès-verbal du Conseil de surveillance du 11 octobre 2013, Monsieur Georges Grenier, 7, chemin de la Fontaine au Cayen, 21000 Dijon a été nommé Président du Conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Gabriel Ger, 22, rue des Tilleuls, 21220 Saint Philibert nommé Vice-Président du Conseil de surveillance ; Madame Myriam Ger, rue du Champ de Puis, 21640 Gilly-les-Citeaux et Mademoiselle Nathalie Grenier, 7, chemin de la Fontaine au Cayen, 21000 Dijon ont été nommées membres du Directoire en remplacement de Monsieur Georges Grenier et Monsieur Mathieu Bernard, démissionnaires ; il a été mis fin au mandat de Directeur Général de Monsieur Arnaud Maire, 17, allée des Jardiniers, 21000 Dijon nommé Président du Directoire, en remplacement de Monsieur Georges Grenier, démissionnaire. Mention au RCS de Dijon.

AL210811509

MJA CONSULTING

SAS au capital de 1200 €
Siège social :6 Avenue de l'Ouche,
le Musset
21000 Dijon
523731404 RCS Dijon

L'AGE du 01/02/2014 a nommé en qualité de président M.Alain Massucci
1 Ruelle Valley 70100 Gray en remplacement de Madame Massucci Jennifer Jeanine Dominique, à compter du 01/02/2014.
Modification au RCS de Dijon

AL210811532

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DES VARENNES

Société civile
Au capital de 138 570 €
Siège social :
21170 St Symphorien sur Saône
394 221 824 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 20 janvier 2014, la collectivité des associés a autorisé Madame Vachet Reine à démissionner de ses fonctions de gérante, à compter rétroactivement du 31.12.2013.
Pour avis,
La gérance

AL210811506

Suivant acte sous seings privés en date à Chenôve du 2 janvier 2014, la société SERVICE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE - SMI, société par actions simplifiée au capital de 48 000 €, dont le siège est à Chenôve (21300) 44B rue de Longvic, identifiée sous le numéro 339 776 031 RCS Dijon, a donné en location-gérance à la société ETABLISSEMENTS G. BOUTILLON, société par actions simplifiée au capital de 456 734 €, dont le siège est à Chenôve (21300) 44B rue de Longvic, identifiée sous le numéro 016 750 556 RCS Dijon, les éléments incorporels et corporels d'actif immobilisé nécessaires à l'activité de prestations de services de maintenance industrielle, réparation, remise en état de matériels techniques, vente de matériels et de pièces détachées, qu'elle exploitait à Chenôve (21300) 44B rue de Longvic, pour une durée qui a commencé à courir le 1er janvier 2014 pour se terminer le 31 décembre 2014, sauf renouvellement par tacite reconduction.
Pour avis,

AL210811541

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SOSEMAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 €
Siège social : Sablière « Les Pelus »
58450 Neuvy sur Loire
325 414 019 RCS Nevers

Suivant acte en date du 23/01/2014, le Gérant a pris acte de la substitution, dans le cadre d'une transmission de patrimoine, de la société AREC GOMEZ, par la société CREATIS GOMEZ & ASSOCIES, 2bis rue des Coquelicots 91160 Longjumeau, RCS Evry 439 395 534 en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL580812002

DEROMEDI CARRIERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 €
Siège social : Jussy 58220 Ciez
330 907 205 RCS Nevers

Suivant acte en date du 23/01/2014, le Gérant a pris acte de la substitution, dans le cadre d'une transmission de patrimoine, de la société AREC GOMEZ, par la société CREATIS GOMEZ & ASSOCIES, 2bis rue des Coquelicots 91160 Longjumeau , RCS Evry 439 395 534 en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL580812003

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Office Notarial de Clamecy

Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Me François DINET, Notaire à Clamecy (58), le 08 février 2014, M Philippe Jean Manuel Desmoulin, gestionnaire de dépôt, et Mme Véronique Marie Christine Jeanne Brisson, agent de production, demeurant à Dornecy (58), 1 rue Derrière les Murs, mariés sous le régime légale de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de Dornecy (58), le 21 juillet 1979, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil.
Opposition à adresser dans les trois mois de la parution du présent avis par lettre recommandée avec AR ou par exploit d'huissier, auprès de Me François Dinet, notaire à Clamecy (58500), 24 rue Marié Davy.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

AL580811995

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 30/01/2014, il a été constitué un GROUPEMENT AGRICOLE d'EXPLOITATION en COMMUN «GAEC DE NONAY» reconnu le 13/12/2013.
Le siège social est sis : 11 «Nonay», 58390 Dornes
Il sera immatriculé au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance

AL580811968

Par acte sous seing privé en date du 21 janvier 2014 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : ALEVI
Capital : 1.000 euros
Siège: 28 Rue Franchet d'Esperey à Nevers (58000)
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée: 99 ans
Cogérants : Messieurs Mursal Pala et Imam Keskin Associés : Messieurs Mursal Pala, demeurant 17 Rue Mal Lyautey, appartement 204 à Nevers (58000), Imam Keskin demeurant 12 Rue Bernard Palissy N 80 à Nevers (58000) et l'Association CENTRE CULTUREL ALEVI DE NEVERS (CCAN), sise 28 Rue Franchet d'Esperey à Nevers (58000) représentée par M Imam Keskin.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL580811991

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MAISON DIRECTE
Forme sociale : SAS
Capital social : 250 000 €
Siège social : 82, avenue du 85 ème de Ligne, 58200 Cosne Cours sur Loire
Objet social : construction et commercialisation de maisons individuelles
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Transmission d'actions : toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mr Serge Chapart dt à Tracy sur Loire (58), 7, rue du Buisson Sourd
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président

AL580811996

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PRESTACHIMIE
Forme sociale : SAS
Capital social : 2 000 €
Siège social : 11, Route des Saulaies , 58000 Nevers
Objet social : Activité d'intermédiaire du commerce en matériels, produits divers et en tous types de biens meubles - Achat, vente en gros ou au détail de tous types de matériels, biens meubles et produits, neufs ou d'occasion - Conseil, management, formation en matière commerciale
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Cyril Sevin dt à Nevers (58), 11, Route des Saulaies
Immatriculation : RCS de Nevers

AL580811998

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Brinay en date du 14 janvier 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 30/01/2014, le tribunal de commerce de Lyon a prononcé (ouverture d'une procédure de) liquidation judiciaire de :
PBC
27, rue Raoul Servant
69007 Lyon 7
RCS : Lyon 329 415 046
ETS Secondaire :
PBC
Boulevard du Pré Plantin
58000 Nevers
Mention d'office suite à procédure collective
Le Greffier

AL580811993

Par jugement en date du 14/02/2014, le tribunal de commerce de nevers a arrêté un plan de cession au profit de **Monsieur Lihong Jiang** sur la procédure voisin c. (sarl).

AL580812004

Par jugement en date du 14/02/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 01/03/2014 la procédure ouverte à l'égard de :
VOISIN C. (SARL)
2, rue de Paris
58470 Magny Cours
420 642 894
Restauration traditionnelle, brasserie, plats à emporter, traiteur, bar, salon de thé, hôtellerie de tourisme, soirée étape, pension, demi-pension, organisation de séminaires, fabrication de pâtisserie, vente de chocolats et glaces (sans fabrication)
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers

AL580812005

Dénomination : SARL DE LA CREUSE
Siège social : Le Landais, 58110 Brinay
Objet : La réalisation de prestations de travaux pour les tiers et locations de matériels agricoles
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 4 000 euros
Gérance : M. Martin Michel et M. Martin Julien, demeurant Le Landais, 58110 Brinay
Immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance

AL580811999

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. «MG RESTAURATION»

Pizza-Léna
Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 622.45 €
Siège Social : 19 Rue François Mitterrand
58000 Nevers
R.C.S. Nevers B 425 001 864

L'AGE du 14/01/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 14/01/2014, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Mathout Daniel, demeurant Le Bourg - 58700 - Moussy - et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL580811945

PIL'SERVICE

Société par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 1 500 €
Siège social : 50, Chemin Pierre Brossolette
58600 Garchizy
538 470 683 RCS Nevers

Par décision du 27/01/2014, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable conformément aux statuts.
Mme Florence Simonnet dt à Bordeaux (33), 63, rue Deveaux a été nommée comme liquidateur pour une durée illimitée, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Bordeaux (33), 63, rue Deveaux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL580811990

SCEA DE BUSSEAU

Société Civile d'Exploitation Agricole
en liquidation,
au capital social de 1 524,49 Euros
Siège social « Busseau »
58700 Moussy
RCS de Nevers N° 392 130 985

Suivant acte sous seing privé en date du 31 janvier 2014, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et les ont déchargé de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bourges.

AL580811992

MODIFICATION DE CAPITAL

SELARL EISMANN ET ASSOCIÉS

SELARL au capital de 20 000 €
Siège social
44, rue Paul Vaillant Couturier
58000 Nevers
512534983 RCS Nevers

Par AGE du 20/12/2013, les associés ont décidé d'augmenter le capital de 20 000 €, le dit capital se trouvant porté à 40 000 €, par apport en numéraire mise à jour des articles 6 et 7 des statuts
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL580812000

TRANSFERT DE SIÈGE

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT JURIS
Société d'avocats
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzonl
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

ETABLISSEMENTS GALLOIS PERE ET FILS

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social transféré à 7 Rue des Beuchots
58800 Corbigny
R.C.S. Nevers 414 798 819

Selon l'AGE en date du 30/12/2013, les mentions
antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Anciennes mentions:
Siège social : 13 Rue Jules Renard, 58800 Corbigny
Nouvelles mentions à compter du 1er janvier 2013 :
Siège social : 7 Rue des Beuchots, 58800 Corbigny
Pour avis

AL580811976

GAEC LE TERRAIN

Le Terrain
58250 Fours
RCS Nevers 453.018.673

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2013, le siège social est transféré à Les Plauts, 58160 Imphy.
Le GAEC fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les gérants

AL580811988

Par AGE du 23/01/2014, les associés de la SARL DURET RESTAURATION, société à responsabilité limitée au capital social de 30 000 euros, dont le siège social est à Marzy (58180), ZAC du CD 40, 40 route de Fourchambault, RCS Nevers 503 228 926, ont décidé de transférer le siège social de la société à ZAC de Beaulieu - Rue du 11 novembre - 17138 Puilboreau, à compter du 23/01/2014. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de La Rochelle.
Pour Avis.

AL580811989

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de NEVERS en date du 15/01/2014, curateur des successions de :
. M Pierre LAGUIGNE célibataire, décédé le 15/02/2011 à SURGY, réf 14.6163
. Mme Marguerite Pierrette HERBIN célibataire, décédée le 21/05/2013 à LORMES, réf 14.6165
. Mme Marguerite Marie DUDRAGNE célibataire, décédée le 15/05/2011 à NEVERS, réf 14.6167
. Mme Lucie Juliette MATHIAS veuve BURTON, décédée le 13/04/2013 à NEVERS, réf 14.6166
. Mme Gisèle Blanche BRETON veuve FRASCALINE, décédée le 09/11/2012 à AVALLON, réf 14.6164
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
. M. Guy Emile CABOTTE célibataire, décédé le 06/12/2012 à CHATEAU CHINON, réf 13.5849
a établi l' inventaire estimatif et le projet de règlement du passif
. Mme Monique BOUDIER divorcée, décédée le 12/02/2011 à DIJON, réf 13.5692
déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 25/02/2014

AL580812001

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net - 03 80 78 90 42

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA RAYMOND JEAN-CHRISTIAN

Villecourt, 58300 Decize
RCS Nevers : 509 970 760
Capital social : 252.760 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er février 2014, il est procédé à l'entrée de l'associée Sophie Raymond, demeurant 4 bis rue Louis Blanc, 58300 Decize.
Pour avis, la gérance

AL580811969

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

LEMAIRE BATIMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 102 000 euros
Siège social : 6 Rue Léon Bourgeois
89000 Auxerre
489 821 165 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 27.11.2013 a, à compter du 01 01 2014, modifié la dénomination sociale de BAFFY 89 en LEMAIRE BATIMENT et modifié l'article 3 des statuts y relatif et transféré le siège social de Dijon (21000) 13 Rue Docteur Quignard à Auxerre (89000) 6 Rue Léon Bourgeois et modifié l'article 4 des statuts y relatifs. La Société, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°489 821 165 sera désormais immatriculée sous le même n° au RCS d'Auxerre. Son gérant est M. Sébastien Lemaire dmt à Auxerre (89000) 5 Rue Alexandre Marie.
Pour avis, la Gérance

AL890811556

FIDAL - Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 Avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

MALVICHE GESTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 160.590 euros
Siège social : 7 rue de Lyon
89200 Avallon
493 195 382 Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date 5 Février 2014 de la société susvisée :
- constituée pour une durée de 99 années à compter du 12 Décembre 2006, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre,
- et un capital social fixé à 160.590 € divisé en 21.412 de 7,50 € chacune
a décidé :
- de modifier, à compter de ce jour, l'objet social qui est désormais : Conseils, services aux entreprises, l'assistance commerciale, la gestion de clientèle, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail ou location, de biens immobiliers, à usage professionnel ou d'habitation, qui seront loués, acquis ou construits par elle ou qui lui seront apportés au cours de la vie sociale et modifier en conséquence, l'article 3 des statuts
- de transférer, à compter rétroactivement du 1er Janvier 2014, le siège social à Saint Martin Du Puy (58140), 1 Route de Chalaux et modifier l'article 4 des statuts.
En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 493.195.382 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers désormais compétent à son égard.
Pour insertion.

AL890811990

SOCIETE STEFIA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 44 Rue Eugène Delaporte
89100 Sens
498 683 325 RCS Sens

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2014 :
1) L'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/02/2014, aux activités suivantes :
- L'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation de fermetures pour le bâtiment et notamment de fenêtres, portes..., »
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Article 2 - Objet social
La Société a pour objet principal :
- L'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation de tous produits d'emballage et de papier,
Et également pour objet :
- L'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation de tous produits alimentaires non périssables,
- L'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation de fermetures pour le bâtiment et notamment de fenêtres, portes...,
- La réception, le stockage, l'entreposage, la manutention de marchandises, la préparation de commandes, le reconditionnement, l'étiquetage, le picking, la réexpédition de marchandises et toutes prestations de logistique en entrepôt,
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- Et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques, financières, civiles ou commerciales pouvant se attacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous les objets similaires, connexes ou complémentaires. »
2) Le siège social a été transféré, à compter du 01/02/2014, de 44 Rue Eugène Delaporte, Sens (Yonne), à Sens (89100) 11 rue de Sancey.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, la gérance

AL890812012

AVIS DE CONSTITUTION

INCONJUGABLE

Société Civile Immobilière
au capital de 3.000 Euros
Siège Social : 2, Rue Les Maisons Rouges.
Maligny (89800)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 Janvier 2014, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme Sociale : Société Civile Immobilière,
Dénomination sociale : INCONJUGABLE ,
Apports : 3.000 Euros en numéraire,
Capital social : 3.000 Euros,
Siège social : 2, Rue Les Maisons Rouges. Maligny (89800),
Objet : Acquisition, Construction, Propriété, Gestion, Administration et Exploitation par location ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers et, notamment un terrain à construire d'une superficie de 229 m2 sis à Ligny le Châtel (89144). Lieu-dit « Colmière ». 16, Avenue de Chablis,
Gérants : Madame Ingrid Variot (Née Brizet), demeurant à Maligny (89800). 2, Rue Les Maisons Rouges et Monsieur Julien Variot, demeurant à Maligny (89800). 2, Rue des Maison Rouges,
Durée : 99 ans,
Clause d'agrément : Toute cession de parts sociales ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire,
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre,
Pour avis
La Gérance

AL890811876

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 31 janvier 2014, il a été constitué une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires dénommée MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE VEZELIEN.
Objet social : -La mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés,
- L'exercice en commun par ses associés d'activités : de coordination thérapeutique, d'éducation thérapeutique, de coopération entre les professionnels de santé.
Siège social : Parking du Clos à Vézelay (89450)
Capital : 480 euros
Gérance :
- Mr François Maître, médecin généraliste, demeurant Route de Bazoche -1 Chemin de l'Eglise à Domecy sur Cure (89)
- Mr Denis Meslin, pharmacien, demeurant 8 rue Germain Benard à Auxerre (89)
- Mr Mathieu Tequi, masseur kinésithérapeute, demeurant 10 bis rue d'Orbigny Champien à Pontaubert (89)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Pour avis

AL890811976

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe
Jugement du Tribunal de Commerce de Toulon du 03/02/2014 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de
la SAS VIAL MENUISERIES Zone des Macherins
89470 Monéteau (RCS Toulon 482 509 999).
Administrateur judiciaire : Monsieur Xavier Huertas 4, Rue de l'Opéra 06359 Nice. Les créances sont à déclarer entre les mains du Mandataire judiciaire la SCP BR Associés en la personne de Me Michel Bes 59 Avenue Maréchal Foch 893000 Toulon, dans les deux mois qui suivent la publication du jugement au Bodacc.

AL890812004

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SCI LA BOUILLYCOISE au capital de 1.000 €, dont le siège social est à Bouilly(89) 16, rue des Sables, ayant notamment pour objet, l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété. M. Y. Ongaro demeurant Bouilly (89) 16, rue des Sables, a été nommé gérant. Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire à la majorité des 2/3 des parts. Immatriculation au RCS de Sens.

AL890811978

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Champlost (Yonne) du 05/02/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : AGRO PLAINE
Siège social : 12, Rue des Blanchisseurs, 89210 Champlost
Objet social : Travaux et prestations de services agricoles et notamment application de produits phytopharmaceutiques, location de matériels agricoles avec ou sans chauffeur, achat-revente de matériels agricoles, achat-revente, stockage et conservation de tous produits agricoles et de tous approvisionnements issus ou nécessaires à l'agriculture, conseil technique agricole et suivi cultural, entretien des bords de voirie, élagage, broyage, déneigement, production et vente d'électricité d'origine photovoltaïque et éolienne et plus généralement toute production et distribution d'énergie, Le commerce de matières organiques et fertilisantes, le commerce d'arbres, plants, produits horticoles de fruits et légumes.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : M. Yves Raphaël, demeurant 12 Rue des Blanchisseurs, 89210 Champlost
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis, La Gérance

AL890811991

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Denis Les Sens (Yonne) du 6/02/2014, enregistré au SIE De Sens / Pôle enregistrement le 7/02/2014, Bordereau n° 2014/111 Case n°3 Ext 289, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: PAVILLON SAINTE AGATHE
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 3 Impasse Saint-Vincent, Pôle de Sainte Colombe 89100 Saint-Denis Les Sens
Objet : - l'acquisition, la vente, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers, y compris en démembrement de propriété,
- et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales ou financières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, en ce compris la possibilité de consentir toutes garanties sur son ou ses immeubles ou actifs.
Durée : 99 ans
Capital : 1 500 euros
Gérance : Monsieur Ludovic DIGUE, demeurant 1 Rue de la Motte 10400 Courceroy
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis,

AL890811996

Par acte SSP du 16/10/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SAS SIMON ASSOCIES
Objet social : La distribution de biens et services par achat, vente, négoce, mise en relation de fournisseurs et de clients, et notamment de produits d'entretien, de bien-être (aromathérapie, huiles essentielles etc.…), de cosmétique, d'hygiène, de parfumerie, de

bijoux, de vêtements, de cadeaux etc.…ainsi que des services de télécommunications; La constitution, la formation, le développement et l'encadrement d'une équipe de distributeurs; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités;
Siège social : 13 rue du saule, 89290 Vincelles
Capital : 10 €
Durée : 99 ans
Président : Mme Simon judith, demeurant 13 rue du saule, 89290 Vincelles
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément par décision collective des associés.
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL890811999

SCP François et Guillaume Dinet
Notaires à Clamecy (58500)

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me Dinet, notaires à Clamecy, le 5 février 2014, enregistré à Nevers le 11/02/2014 bordereau n°2014/194 case n°1, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI SAINT GERVAIS
Siège social : 14, place Jean Bertin 89560 Druyes les Belles Fontaines
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Objet social : propriété, gestion, acquisition, administration de tous biens mobiliers et immobiliers
Capital social : Mille euros (1 000,00€) constitué d'apports en numéraire, divisé en 100 parts sociales de dix euros (10,00€), numérotées de 1 à 100 entièrement libérées.
Gérance : M. Laurent Darenne et Mme Anna Darenne demeurant à Lichères sur Yonne (89660) 12 rue du Moulin, sans limitation de durée.
Parts sociales : clause restrictive de cession de parts sociales Immatriculation de la société au R.C.S.d'Auxerre.
Suivant acte reçu par Me. Dinet, notaire à Clamecy, le 11 février 2014, en cours d'enregistrement à Nevers, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ADS DRUYES
Siège social : 14 Place Jean Bertin 89560 Druyes Les Belles Fontaines
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS,
Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel, restaurant, débit de boissons, salon de thé, plats préparés à emporter,
Capital social : Vingt mille euros (20 000,00€) constitué d'apports en numéraire, divisé en 200 parts sociales de cent euros (100,00€), numérotées de 1 à 100 libérées à concurrence d'1/5 des apports.
Gérance : Mme. Anna Darenne née Juszkiewicz demeurant à Lichères sur Yonne (89660) 12 rue du Moulin, sans limitation de durée;
Parts sociales : clause restrictive de cession de parts sociales
Immatriculation de la société au R.C.S. d'Auxerre
Pour avis et mention
Me. Guillaume Dinet

AL890812003

Par acte SSP du 13/02/2014, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : VALCRIS
Objet social : Propriété et gestion à titre civil de tous biens mobiliers et immobiliers.
Siège social : rue du pré d'en bas - zone industrielle, 89770 Chailley
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Morize Valérie, demeurant 51 rue de Celle, 89000 Saint-Georges-sur-Baulche.
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément dans tous les cas obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation au RCS de Sens

AL890812006

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/01/2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale : BNG
Siège social : 4 Rue Paul Eluard, 89100 Sens
Forme : SARL
Capital : 7500 €
Objet social : Travaux de Batiment
Gérance : Monsieur Noureddine Hofek, 4 Rue Paul Eluard, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890812009

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n° 895211712 parue le 27/12/2013 concernant la société O'Soft, il convient de lire **«Forme : SARL à capital fixe»**, au lieu de «Forme : SARL à capital variable».

AL890811536

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Avallon

COMMUNE DE SERRIGNY

Avis de mise à l'enquête publique
du projet de zonage d'assainissement

Par arrêté en date du 16 janvier 2014, le Maire de la commune de Serrigny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement.
Pendant toute la durée de l'enquête, du 17 février au 19 mars 2014, soit 31 jours consécutifs, un registre ainsi que le dossier seront déposés à la mairie de Serrigny, ces documents seront mis à la disposition du public aux heures habituelles de réception, à savoir:
Mardi : 11 heures / 12 heures 30
Jeudi : 17 heures 30 / 18 heures 30
Toute personne intéressée par ce projet peut obtenir des informations en s'adressant à la mairie de Serrigny
Pendant la durée de la mise à disposition du dossier au public, les éventuelles observations sur le zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées par courrier à Monsieur le commissaire-enquêteur, à la marie de Serrigny.
A cet effet, Monsieur Michel Breuillé est désigné en qualité de commissaire-enquêteur, et Monsieur André Patignier est nommé en qualité de commissaire-enquêteur suppléant par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Dijon.
Monsieur Michel Breuillé se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations les :
Mardi 18 février 2014 de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi 6 mars 2014 de 16 h à 19 h
Mardi 18 mars 2014 de 14 h à 17h
A l'expiration de l'enquête, le commissaire-enquêteur dispose d'un délai de trente jours pour rendre son rapport et ses conclusions. Il seront consultables par le public dés qu'ils auront été transmis en mairie, durant une année à compter de la date de clôture de l'enquête.
Faisant suite, la décision prise par Madame le Maire sera une approbation assortie de prescriptions ou bien un refus.

AL890811986

ADDITIF

Additif à l'annonce n° 890611932 parue le 7/2/2014, il est ajouté la mention suivante : lors de la même décision du 1/10/2013, l'associé unique a décidé de remplacer la dénomination sociale «CABINET DELINGETTE ET PALLOT» par «COGESTEN AUXERRE» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL890811989

Additif à l'annonce du 14/02/2014, concernant **France êtanche**, il fallait ajouter : la société a été constituée par acte SSP du 26/01/2014.

AL890812005

DISSOLUTION LIQUIDATION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SARL JJ PARFITT

au capital de 2000€
Siège social : 10 rte de Mailly,
Le Château, Anus
89560 Fouronnes
Siège de la liquidation : Bateau Leoma,
Le Port, Chemin de la Rivière,
89270 Mailly la Ville
RCS Auxerre 532 582 509

Selon l'AGO du 18/12/2013, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/10/2013,
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis.

AL890811997

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

HCMÉTAL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : 11 lieudit Les Trouvés,
89116 Sepeaux
RCS Sens 522 431 410

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2014, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL890811994

FIDUCIAL SOFIRAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

S.C.M. DES CHENES

Société civile de moyens
en liquidation
au capital statutaire de 22 867,35 euros
au capital effectif de 15 244,90 euros
Siège social : Résidence Davout II
1 rue Aristide Briand
89000 Auxerre
RCS Auxerre 388 325 177

Avis de dissolution anticipée
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la date de l'Assemblée et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Hugues Daubail, demeurant 4 rue des Senons 89000 Auxerre, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Résidence Davout II 1 rue Aristide Briand 89000 Auxerre.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL890812002

TRANSFERT DE SIÈGE

L'AGM des associés du 29/11/2013 de la SARL HEDIN MACONNERIE GENERALE, au capital de 1.500 €, siège social à Jouy(89) 23, roue de Bazoches, 509 006 508 RCS Sens, a décidé de transférer le siège social de la société compter du 15/12/2013.
Ancienne mention publiée
Siège social : Jouy (89) 23, roue de Bazoches
Nouvelle mention
Siège social : Jouy (89) 8 bis, Les Dumants

AL890811629

SCB

SAS à associé unique
au capital de 10.000 euros
Siège social :
19 Boulevard du Pont Neuf
89100 Sens
539 504 530 RCS Sens

Le 15 janvier 2014, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 26-28 avenue de la République 93170 Bagnolet. En conséquence la société sera immatriculée au RCS de Bobigny

AL890811995

L'AGE du 1.7.2013, a décidé de transférer le siège social de la société SPCS SARL au capital de 14.000€, 30 avenue Vauban, 89100 sens, 513 740 696 RCS Sens, à compter du 2.9.2013, au 3 chemin Champbertrand, 89100, Rosoy.
Mention au RCS de Sens.

AL890812015

SH AUXERRE

SAS au capital de 50.000 €
siège social : Lieu-dit Le Chaumois RN 6 89380 Appoigny
522026194 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 28 janvier 2014, le Président a décidé de transférer le siège social 9 place des Terreaux 69001 Lyon, et a modifié l'article 4 des statuts en conséquence.
Modification sera faite au RCS de Lyon où la société sera désormais immatriculée.
Le Représentant Légal.

AL890812016

NOMINATION

SENS BIO ENERGIE SERVICES (S.B.E.S.)

SAS au capital de 330.000 €
Siège social : Boulevard Clémenceau
ZUP des Grahuches 89100 Sens
523.352.508 RCS Sens

Suivant procès-verbal en date du 20 janvier 2014 l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Pascal Ghielmetti de ses fonctions de président et nomme en remplacement, en qualité de président, Monsieur Jean-Marie Hubert demeurant 20 rue du Docteur Villemin 78150 Le Chesnay.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL890812017

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 2001047 Dijon cédex;
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens en date du 16/01/2014, curateur des successions de :
M. Jean-Louis Aubert célibataire, décédé le 25/05/2013 à Auxerre réf 14.6114
M. Patrice Claude Mainy célibataire, décédé le 24/09/2012 à Sens, réf 14.6115
Mme Madeleine Andrée Jublot célibataire, décédée le 10/03/2012 à Joigny, réf 14.6116
Mme Marie Naspinska épouse Lutyj, décédée le 04/07/2011 à Pont sur Yonne, réf 14.6117
Mme Marcelle Mauricette Laurent épouse Faisy, décédée le 21/08/2008 à Sens, réf 14.6101
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre en date du 03/02/2014, curateur des successions de :
Xavier Fraincard célibataire, décédé le 07/01/2009 à Auxerre, réf 14.6148
M. Michel Stiz célibataire, décédé le 15/07/2013 à DIJON, réf 14.6149
Mme Marcelline Andrée Delaporte veuve Desplanques, décédée le 01/03/2013 à Auxerre, réf 14.6150
Mme Paulette Marie Guérin veuve Gravelle, décédée le 28/04/2013 à Coulanges sur Yonne, réf 14.6151
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de:
M. Jean-Gilles Fuseillier célibataire, décédé le 08/05/2008 à Mailly le Château, réf 11.42 57, a établi l' inventaire estimatif et le projet de règlement du passif.
M. Clotaire Robert Decremere marié, décédé le 23/12/2011 à Auxerre, réf 13.5220
M. Henri Chavance célibataire, décédé le 11/12/2009 à Tonnerre, réf 13.5288
M. Norbert Cordier célibataire, décédé le 02/08/2012 à Avallon, réf 13.5278
Mme Andrée Denis veuve Foret, décédée le 08/09/2011 à Tanlay, réf 13.5352
M. Roland Coley célibataire, décédé le 12/05/2011 à Auxerre, réf 13.5459
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d' Auxerre le 15/03/2014

AL890812010

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE PREUILLY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 146 940 euros
Siège social : 2 rue de Charron
89580 Gy l'êveque
320 627 029 RCS Auxerre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 décembre 2013, la collectivité des associés à pris acte de la démission de M. Jean-Luc BRETAGNE de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL890811987

CESSION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31 janvier 2014 à Paris, enregistré le 13 février 2014 au SIE d'Auxerre, bordereau n°2014/171, case n°3, la société INVEST HOTELS SEPT 91, SNC au capital de 19.422 €, siège social : 50 place de l'Ellipse, 92081 Paris la Défense cedex, 381 615 566 RCS Nanterre, a cédé à la société BOURAVAL, SARL au capital de 1.000 €, siège social : 10, avenue de Verzy, 75017 Paris, 799 020 946 RCS Paris, le fonds de commerce d'hôtel sans étoile Première Classe, sis Tuilerie de Cercé, 89200 Sauvigny le bois, moyennant un prix total de 360.720 €..
Entrée en jouissance : le 1er février 2014. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues au fonds cédé pour la validité et chez Me Edouard Mourgues-Molines, notaire associé, 5 rue de Téhéran -75008 Paris pour la correspondance.

AL890812007



INTERNET Les achats en ligne se sont démocratisés. Souvent, un doute subsiste sur la sécurisation des paiements. Des systèmes existent pour éviter les mauvaises surprises…

Faire ses courses sereinement sur Internet

La foule, le froid, la fatigue, les difficultés pour comparer les produits et les prix… Tout le monde n'a pas le loisir ou l'envie de faire les magasins. Heureusement, Internet est là ! On peut tout y acheter en quelques clics, et comparer facilement les offres des différents fournisseurs. Mais au moment de payer, souvent le doute s'installe. Quel risque suis-je en train de prendre ? Ne vais-je pas me faire vider mon compte en banque ? Disons-le clairement, en matière d'informatique, le risque zéro n'existe pas. Mais le développement des ventes en ligne s'est accompagné d'une réelle sécurisation des transactions bancaires.



REUSSIR/P. CRONENBERGER
Les conditions de sécurité pour acheter sur Internet se sont considérablement améliorées, mais le risque zéro n'existe pas.

Traditionnellement le e-commerce s'est construit grâce au paiement par carte bancaire. L'acheteur communique son numéro de carte bancaire, sa date de validité et les 3 derniers chiffres du pictogramme au dos de la carte. Le principal danger de ce mode de paiement réside dans la capture par des « hackers » (les pirates informatiques) des informations saisies. La plupart des sites de e-commerce propose donc depuis quelques années déjà de crypter la transmission de ces informations. L'entrée dans cet espace sécurisé est généralement mentionnée très clairement par le navigateur web. En outre un petit cadenas s'affiche soit en bas à droite de l'écran soit dans la barre d'adresse. L'adresse du site web est aussi précédée du sigle « https » (et non plus « http »).

La carte bleue virtuelle

La présence de cet espace sécurisé est le niveau minimum de sûreté. Son absence doit immédiatement vous alerter et vous conduire à abandonner la transaction. Mais il ne règle pas tous les problèmes. Les banques ont donc développé un nouvel outil permettant de ne plus donner réellement ses coordonnées bancaires : la e-carte bleue, ou carte bleue virtuelle. Le système en est très simple. Avant l'achat vous sollicitez votre banque qui vous attribue un numéro de carte bancaire « virtuel ». Celui-ci a une validité limitée dans le temps. Il peut même être associé à un plafond de dépense, voire à un seul débiteur. Ainsi vous pouvez demander une carte bleue valable 1 mois seulement (le temps que le débit soit enregistré), dont le plafond de dépense est de 20 euros par exemple, et qui ne pourra être perçu que par la société tartenpion.com. Impossible donc de remonter à votre compte bancaire réel, et de le vider dans votre dos… La principale limite de ce système ? Il vous faut un moyen de contacter votre banque par internet, et donc de disposer de services bancaires en ligne. Parmi les services de cartes virtuelles les plus célèbres, citons e-carte bleue, disponible à la Société générale, la Banque postale, LCL, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, Axa banque ou encore Virtualis au Crédit mutuel.

Honnêteté du vendeur

Mais il est aussi possible de payer sans carte bancaire… ou presque. C'est le système du célèbre PayPal, utilisé depuis quelques années, notamment pour les ventes de particulier à particulier comme Ebay. Dans ce système, c'est PayPal (ou son concurrent Google Checkout) qui joue le rôle de la banque. C'est à lui que vous donnez vos coordonnées bancaires. Il faut pour cela ouvrir un compte en ligne. En revanche, vous ne communiquez jamais ces coordonnées aux sites de e-commerce. La plupart d'entre eux propose un système de paiement via PayPal. Sur Ebay, les paiements se font d'un compte Paypal à un autre et les vendeurs sont prévenus par email du paiement réalisé. Il peut ensuite s'il le désire faire transférer votre paiement depuis son compte Paypal vers son compte bancaire. Avec un compte Paypal, vous pouvez également recevoir de l'argent : vendre un objet, demander un transfert d'argent… Seul problème, les clients de PayPal sont souvent ciblés pour des attaques de phishing (voir par ailleurs).

On le voit, les techniques de sécurisation des paiements se sont multipliées. Elles sont de plus en plus fiables. Mais elles masquent un autre danger des achats sur Internet : l'honnêteté ou la fiabilité du vendeur. Sécuriser sa transaction ne signifie pas éviter les arnaques. Vérifier donc systématiquement la réputation du vendeur. S'il s'agit d'un site marchand, un moteur de recherche (google) peut rapidement vous renseigner. Sur les sites de vente de particulier à particulier, les vendeurs sont notés en fonction de la qualité des transactions qu'ils ont déjà réalisées… Bref comportez-vous en ligne, comme vous le feriez pour tout achat : n'achetez pas n'importe quoi à n'importe qui…

BENOIT DELABRE

coin cuisine

Pavé de sandre à la beaujolaise (8 personnes)

Ingrédients

- 8 pavés de sandre de 150 grammes,
- 2 litres de beaujolais rouge,
- 80 centilitres de fumet de poisson,
- 40 grammes d'échalotes,
- 200 grammes de blancs de poireaux,
- 30 grammes de concentré de tomate,
- 12 grammes de poivre mignonnette,
- 3 centilitres d'huile d'olive,
- 210 grammes de beurre,
- 1,8 kg de céleri-rave,
- 40 centilitres de lait demi-écrémé,
- 20 centilitres de crème liquide entière,
- 450 grammes de pommes de terre,
- Sel, poivre, fines herbes.


CAMILLE MOIRENC

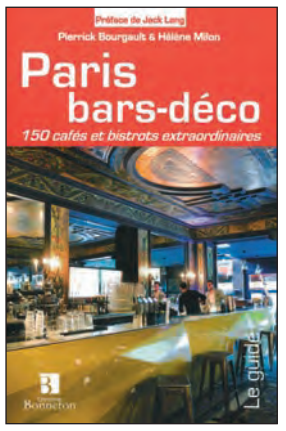
Réalisation

Faire suer à l'huile d'olive les échalotes et les poireaux taillés en fines lamelles, sans coloration franche. Ajouter le concentré de tomate, le poivre puis déglacer au vin rouge. Laisser réduire. Ajouter le fumet de poisson et réduire à nouveau jusqu'à consistance. Passer au chinois étamine et réserver. Préparer la purée de céleri. Éplucher et tailler le céleri en gros cubes. Le faire cuire dans du lait et de l'eau salée. À ébullition, ajouter les pommes de terre épluchées. Une fois cuits, passer les pommes de terre et le céleri au moulin à légumes. Dessécher légèrement sur le bord du feu et incorporer le beurre et la crème puis rectifier l'assaisonnement. Assaisonner et poêler les pavés de sandre côté peau à l'huile d'olive avec une noix de beurre. Les retourner au dernier moment pour éviter de les sécher et rendre la peau bien croustillante. Dresser deux belles quenelles de purée de céleri, le sandre à cheval et un cordon de sauce montée au beurre. Décorer de fines herbes.

vient de paraître

Paris bars-déco

« Paris-bars-déco. 150 cafés et bistrots extraordinaires » est un guide écrit par Pierrick Bourgault et Hélène Milon paru aux éditions Christine Bonneton (www.editions-bonneton.com).



17,50 euros

Préfacé par Jack Lang, cet ouvrage est une manière originale, surprenante et bien évidemment sympathique de visiter Paris. Les auteurs y présentent, textes et photographies à l'appui, quelques magnifiques endroits, anciens ou modernes, cultes ou plus ordinaires, parfois exotiques, où tout un chacun peut prendre un verre à sa convenance, selon son humeur. Que ce soit dans la lignée de la grande tradition du comptoir parigot ou à tendance ambiance brésilienne, qu'on ait envie d'un Paname canaille ou d'un chic Paris, chaque arrondissement présente son lot de bars spécifiques. Rien que les noms sont déjà des incitations gourmandes ou au rêve ou à la curiosité ou encore au voyage : Bistrot pop, La Tartine, La Caravane, Le Piano Vache, Maria loca, Le Bistrot du Peintre… À la vôtre !

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

9				2				
			4		1		2	
6		3		5	9		1	
4							6	
1	3						9	8
	8							5
	1		2	7		8		9
	7		5		8			
				1				7

Résultat du précédent numéro

9	4	5	8	3	1	6	2	7
8	7	6	4	5	2	3	9	1
1	2	3	7	9	6	5	4	8
7	1	9	5	2	3	4	8	6
6	8	2	9	4	7	1	3	5
3	5	4	1	6	8	2	7	9
5	9	1	2	8	4	7	6	3
2	6	8	3	7	5	9	1	4
4	3	7	6	1	9	8	5	2

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

1 > Version **Papier**

2 > Version **Numérique**

3 > Version **Papier + Numérique**

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Je demande une facture

☐ Je m'abonne à la version PAPIER
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL

☐ Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL

☐ Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 22 février 2014 au 28 février 2014

Samedi 22

TF1
20.50 The Voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou, et avec Pascal Obispo, Hélène Ségara, Stanislas, Élodie Frégé, Kylie Minogue, Corneille et Gérald de Palmas.
France 2
20.45 La grande soirée du rire. Divertissement présenté par V. Guilhaume et Titoff, avec Dany Boon, Laurent Gerra, Florence Foresti, Anne Roumanoff, Éric Antoine, Malik Bentalha, Mustapha El Atrassi, Patrick Bosso, Antonia de Rendinger, Chevallier et Laspalès, Tex., etc.
23.05 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.
France 3
20.45 Marge d'erreur. Téléfilm avec Anny Duperey, Julien Crampon, Émilie de Preissac ⑩.
22.45 Un soir à Sotchi. Magazine.
23.30 Quand les poules auront des dents. Téléfilm avec Vincent Guillaud, Armelle Deutsch.
Arte
20.45 L'aventure humaine «Égypte : Les secrets de la Vallée des Rois».
22.50 Trop jeune pour mourir «Natalie Wood...». Documentaire.
23.40 Tracks. Magazine.
M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin ⑩.
Canal +
20.55 Die Hard «Belle journée pour mourir». Aventures (2013) de John Moore, avec Bruce Willis (1h34) ⑩.

Dimanche 23

TF1
20.55 Transformers 3, la face cachée de la Lune. Science-fiction (2011) de Michael Bay, avec Shia LaBeouf, Rosie Huntington-Whiteley, Frances McDormand (2h28) ⑩.
22.45 Esprits criminels. Série ⑩.
France 2
20.45 La vérité si je mens ! 2. Comédie (2001) de Thomas Gilou, avec Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo, Gilbert Melki (1h45).
22.40 Non élucidé «L'affaire Éric Calers». Magazine.
France 3
20.45 Les enquêtes de Morse «De père en fils». Série avec Shaun Evans.
22.45 Un soir à Sotchi. Magazine.
23.45 Les croix de bois. Drame de guerre en NB (1931) de Raymond Bernard, d'après R. Dorgelès, avec Charles Vanel, Pierre Blanchar (1h40).
Arte
20.45 L'horloger de Saint-Paul. Drame (1974) de Bertrand Tavernier, d'après Simenon, avec Philippe Noiret, Jean Rochefort, Jacques Denis, Christine Pascal (1h40).
22.25 Le siècle de Simenon.
M6
20.50 Capital «Nouveaux produits low cost : Arnaques ou bonnes affaires ?». Magazine de Thomas Sotto.
23.00 Enquête exclusive «Pom-pom girls, dollars et bizutages : La face cachée des campus américains». Magazine.
Canal +
20.55 Football «Lille/Lyon».

Lundi 24

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Tango». Téléfilm avec Mimie Mathy, Natalia Dontcheva, M. Scotto Di Carlo.
22.50 New York, unité spéciale. Série ⑫.
01.20 Au Field de la nuit, avec P. Bellanger, Laure Watrin et Thomas Legrand, Roger-Pol Droit, P. Croizon, Mélanie Bernier et Pascale Arbillot .
France 2
20.45 Broadchurch (4, 5 et 6/8). Série avec David Tennant, Olivia Colman, Andrew Buchan (2h18) ⑩.
23.15 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.40 La femme et le pantin. Drame (1959) de J. Duvivier, d'après Pierre Louÿs, avec Brigitte Bardot (1h38).
France 3
20.45 Ensemble, c'est mieux ★★. Documentaire. (voir Sélection)
23.45 La case de l'oncle Doc «Le copain d'avant». Documentaire.
Arte
20.50 Capitaine Conan ★★★. Drame de guerre (1996) de Bertrand Tavernier, avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq (2h10). (voir Sélection)
23.00 Johnny s'en va-t-en guerre. Drame en VO (1971) de Dalton Trumbo, avec Timothy Bottoms, Jason Robards, Diane Varsi (1h46).
M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.55 Norbert et Jean «Le défi».
Canal +
20.55 Braquo (5 et 6/8). Série ⑫.

Mardi 25

TF1
20.50 Person of Interest : «Justice pour tous», «Le prodige», «L'art de la guerre». Série avec Taraji Henson, Kevin Chapman ⑩.
22.50 New York, unité spéciale. Série ⑫.
23.30 Following. Série ⑩.
France 2
20.45 Secrets d'histoire «Nicolas II» ★★★. Magazine présenté par Stéphane Bern, avec Hélène Carrère d'Encausse, Vladimir Fédorovski, Marc Ferro, etc. (voir Sélection)
22.50 Infrarouge : «Poutine pour toujours ?». Documentaire.
France 3
20.45 La malédiction de Julia. Téléfilm avec Corinne Touzet, Georges Corraface, Sophie De Fürst, Bruno Slagmulder, Sarah Laure Estragnat ⑩.
Arte
20.50 Armes chimiques sous la mer ★★. (voir Sélection)
22.20 Georgette Elgey «Une vie pleine d'histoire». Documentaire.
La ville-avenir
23.15 La ville du futur.
00.05 Nourrir les villes.
M6
20.50 Indiana Jones et le temple maudit. Aventures (1984) de S. Spielberg, avec Harrison Ford (1h53) ⑩.
23.00 Point break, extrême limite. Aventures (1991) de Kathryn Bigelow, avec Patrick Swayze (1h57) ⑫.
Canal +
20.55 Flight ★★★. Drame (2012) de Robert Zemeckis, avec Denzel Washington, Don Cheadle (2h13) ⑫. (voir Sélection)

Mercredi 26

TF1
20.50 Les experts : «Un anniversaire inoubliable», «Jeu, set et meurtre», «Seule au monde», «Des pieds et des mains». Série avec Ted Danson, Elisabeth Shue ⑩.
France 2
20.45 Passage du Désir. Téléfilm avec Muriel Robin, Fatou N'Diaye, Christian Hecq (1h27) ⑩.
22.20 La parenthèse inattendue. Magazine de Frédéric Lopez, avec Michel Leeb, Corneille et Marion Bartoli.
France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : En Polynésie, de Tahiti aux Marquises». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.15 Pièces à conviction «Fukushima : Vers une contamination planétaire ?». Magazine.
Arte
20.50 Un poison violent. Comédie dramatique (2010) de Katell Quillévéré, avec Clara Augarde, Lio, Michel Galabru, Stefano Cassetti (1h21).
22.10 Les œuvres volées par Hitler ou l'incroyable sauvetage.
23.05 Baïkonur. Comédie en VO (2010) de Veit Helmer, avec Alexandre Asochakov, Marie de Villepin (1h28).
M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.
Canal +
20.55 Des gens qui s'embrassent. Comédie dramatique (2013) de D. Thompson, avec Kad Merad, Monica Bellucci, Éric Elmosnino (1h37).

Jeudi 27

TF1
20.50 RIS police scientifique : «L'arrivée», «Jeu de dupes», «Attraction fatale». Série avec Xavier Deluc, Laurent Olmedo, Chrystelle Labaude.
00.10 24 heures aux urgences «Une course contre la montre» ⑩.
France 2
20.45 Envoyé spécial : «Teen parties : La fête interdite aux plus de 17 ans», «La colère des mères de Marseille». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.20 Complément d'enquête «Le président, cet inconnu». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.30 Alcaline, le concert «Ben l'Oncle Soul». Magazine.
France 3
20.45 Le discours d'un roi ★★★. Comédie dramatique (2010) de Tom Hooper, avec Colin Firth, Helena Bonham Carter, Geoffrey Rush, Derek Jacobi, T. Spall (1h54). (voir Sélection)
23.45 Signé Mireille Dumas «Line Renaud et Dany Boon». Magazine.
Arte
20.50 Le mystère d'Edwin Drood. Téléfilm en VO d'après Charles Dickens, avec Matthew Rhys, Freddy Fox, Tamzin Merchant (1h44).
22.35 Rani (4, 5 et 6/8). Série avec Mylène Jampanoï, Jean-Hugues Anglade, Rémi Bichet (2h36).
M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⑩.
Canal +
20.55 Homeland (9 et 10/12) ⑫.

Vendredi 28

TF1
20.45 Le grand concours des animateurs. Divertissement présenté par C. Rousseau, avec Thierry Beccaro, Jérôme Bonaldi, Denis Brogniart, Patrice Carmouze, Benjamin Castaldi, Vincent Cerutti, Alexandre Debanne, Alexandre Devoise, Elsa Fayer, Karine Ferri, Catherine Laborde, Patrice Laffont, Alexia Laroche-Joubert, I. Morini-Bosc, Marie-Ange Nardi, Tex, et.
23.35 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Ary Abittan, Medi Sadoun, Caroline Vigneaux, Philippe Lelièvre, Enora Malagré, Baptiste Lecaplain et Jean-Luc Lemoine.
France 2
20.50 Boulevard du Palais «Trepalium». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Philippe Ambrosini, Olivier Saladin (1h29) ⑩.
22.20 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
France 3
20.45 Faut pas rêver «Indonésie, d'île en île». Magazine de Tania Young.
23.10 Enquêtes de régions.
Arte
20.50 Querelles de clocher. Téléfilm avec Julia Nachtmann, Hans Löw, Natalia Wörner (1h24).
22.15 Attention séisme !
23.10 L'harmonie. Documentaire.
M6
20.50 Elementary. Série avec Jonny Lee Miller, Lucy Liu ⑩.
Canal +
21.00 39e cérémonie des César.

SÉLECTION



Le discours d'un roi - Fils cadet de George V, le duc d'York n'est pas destiné à être roi. Timide et introverti, il est affublé d'un terrible handicap : il est bègue. Elizabeth, sa tendre épouse, prend rendez-vous avec Lionel Logue, un thérapeute australien original. Peu soucieux de protocole, celui-ci commence à bousculer son royal patient. Cette histoire authentique est peu connue des Français, mais elle a permis au roi George VI, père de l'actuelle reine Elizabeth II, de conquérir l'estime et l'affection de son peuple. En concentrant son histoire sur les relations, souvent cocasses, entre le héros et son thérapeute, le réalisateur a réussi une œuvre poignante d'une grande épaisseur humaine. En jouant habilement sur les registres de l'humour et de l'émotion, Tom Hooper signe un grand film, qui mêle la grande et la petite histoire, avec, en point d'orgue, le fameux discours final qui marqua l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne. Colin Firth campe avec talent le drame de cet homme en lutte contre ses démons, mais conscient de ses devoirs. Il a largement mérité son Oscar. Cela permet d'oublier les quelques erreurs historiques, en particulier celle de Winston Churchill, présenté comme soutenant la démission d'Edward VIII. ***Jeudi 27, sur France 3, à 20h45.***

Ensemble, c'est mieux - En temps de crise, les hommes savent faire preuve d'imagination pour s'entraider mutuellement. Dans ce passionnant documentaire, on découvre ainsi quelques expériences originales, telle cette Accorderie, où l'on peut échanger son temps, comme s'il s'agissait d'argent, ou ce potager solidaire, accessible à tous, etc. Chaque fois, des bénévoles viennent à la rencontre de ceux qui sont en difficulté, et ils les aident à se nourrir, s'habiller, trouver un objet intéressant, comme dans ce magasin où tout est gratuit. Malgré des longueurs, ce documentaire est très réconfortant. ***Lundi 24, sur France 3, à 20h45.***

Capitaine Conan - En 1918, sur le front des Balkans, l'armée d'Orient reste sous les drapeaux. Dans cette œuvre magistrale, adaptation de Roger Vercel, c'est à l'homme dans la guerre que s'intéresse Bertrand Tavernier, en choisissant un héros à la fois brutal, mais juste et attachant. La mise en scène est brillante, avec des scènes de guerre filmées, caméra à l'épaule, des dialogues très riches et une interprétation sensationnelle. Cette méditation sur la folie des hommes dans la guerre s'accompagne d'une belle réflexion sur la justice, le courage, la lâcheté, le service et la liberté individuelle. ***Lundi 24, sur Arte, à 20h50.***

Secrets d'histoire «Nicolas II» - Dernier tsar de Russie, Nicolas II connut un sort tragique, avant d'être réhabilité en 2008. Dans ce passionnant documentaire, Stéphane Bern nous fait visiter quelques-uns des plus beaux palais de la Russie tsariste et retrace le destin de cet homme qui ne voulait pas être tsar. Très amoureux de sa femme, il était davantage centré sur sa famille que sur son empire. Homme attachant et près du peuple, il voulait bien faire, mais se montra très maladroit et sans génie politique. Des historiens, dont Hélène Carrère d'Encausse, racontent son destin tragique avec force détail. Passionnant ! ***Mardi 25, sur France 2, à 20h45.***

Flight - Pilote de ligne aguerri, Whip Whitaker parvient, au prix d'une action audacieuse, à redresser son avion qui partait en piqué, sauvant la vie de ses passagers. Après une extraordinaire scène de crash aérien, Robert Zemeckis plonge son héros dans un terrible face à face avec lui-même. Rongé par ses addictions (alcool, drogue), il va devoir faire ce qu'il a toujours refusé de faire : regarder sa vérité en face et cesser de se mentir. Denzel Washington campe avec finesse cet homme à la dérive, et, malgré des longueurs, on suit son combat avec intérêt, d'autant plus que la fin est magnifique. ***Mardi 25, sur Canal +, à 20h55.***

Armes chimiques sous la mer - Après, la guerre, à la conférence de Potsdam, les Alliés ont décidé de réunir toutes les armes chimiques disponibles et de les jeter dans différentes mers. Malgré sa longueur, ce documentaire, aussi passionnant que terrifiant, lève le voile sur un scandale mondial. ***Mardi 25, sur Arte, à 20h50.***

Quand les modèles réduits voient la vie en grand

Pour rêver en grand, les adhérents de Bourgogne miniatures et dioramas agricoles ont créé une association le 26 mars dernier. Un excellent moyen de faire découvrir et apprécier un loisir de plus en plus populaire.


Plusieurs centaines de personnes se sont déplacées jusqu'à Fontaines..


Le modèle réduit venu en série limitée.


De surprenantes reconstitutions.


Les reconstitutions sont extrêmement soignées.

Pendant trois années, les élèves du lycée de Fontaines avaient fait vivre, dans le cadre de leurs études, une exposition qui rencontrait un joli succès populaire à la salle Saint-Hilaire. Mais faute de continuer dans cette voie, plusieurs exposants se sont interrogés sur la suite à donner à ce rendez-vous qui s'est rapidement installé au cœur du paysage local. De cet arrêt est née l'idée de créer une structure amenée à porter l'évènement. C'est ainsi que naissait le 26 mars 2013 l'association BMDA (Bourgogne miniatures et dioramas agricoles).

Rassemblant vingt adhérents -dont un Helvète- âgés de dix-sept à soixante ans, elle a à sa tête un bureau composé de Jean Decombard, président mais aussi agriculteur, Stéphane Girot, trésorier, Jérôme Chaput, secrétaire, Silvère Têtu et Sébastien Bosselet. *«De nombreux exposants souhaitaient continuer à exposer à Fontaines. De là est née l'idée de créer une association. Mais nous avons aussi eu la volonté de fédérer autour du bureau. Nous avons tous un rapport avec le monde agricole, de par notre métier, nos familles…»*

Avec, également, l'envie de sortir d'une certaine clandestinité car *«longtemps, cela a été plutôt mal vu de collectionner des miniatures agricoles. En outre, l'un de nos objectifs est bien sûr de partager nos connaissances, notamment techniques»*.

Série limitée

Le rendez-vous phare de BMDA s'est déroulé le 12 janvier dernier à la salle des fêtes de Fontaines. De 9 h à 17 h, plusieurs centaines de visiteurs se sont pressés pour admirer aussi bien des tracteurs de toutes les générations que d'incroyables dioramas d'une extraordinaire précision. Petits et grands ont alors admiré des saynètes reconstituant les quatre saisons. Cette exposition de modélisme agricole offrait la possibilité de voyager dans le temps et l'espace, d'une exploitation alsacienne d'antan aux structures typiquement américaines en passant par les cours de fermes telles que nous les connaissons aujourd'hui. Avec un soin tout particulier apporté aux moindres détails. Preuve de sa réputation flatteuse, cette exposition avait attiré vingt-huit exposants venus non seulement de Saône-et-Loire mais aussi de Côte-d'Or, de la Drôme, du Jura, de la Marne, du Puy-de-Dôme, du Bas-Rhin ou encore du Rhône. *«Aujourd'hui, les miniatures agricoles se sont démocratisés avec la création de plus en plus de modèles»*. L'une des curiosités de la journée résidait en la présentation et la vente d'un tracteur de marque John Deere 6125R a l'échelle 1/32e. Modifié par les membres de l'association, il était proposé en série limitée puisque seulement cent modèles étaient à disposition des collectionneurs.

Toujours dans l'optique de partager leurs connaissances et leurs compétences, les membres de l'association se réunissent régulièrement pour échanger autour de leur passion commune. Mais aussi pour aller à la rencontre d'autres structures dans le cadre de journées découvertes sur des thèmes donnés.

Si BMDA ne compte pas grossir de manière démesurée pour garder une vraie proximité entre tous ses membres, l'association ouvre bien évidemment sa porte à tout nouvel adhérent.



De gauche à droite : Sébastien Bosselet, Silvère Têtu, Stéphane Girot et Jean Decombard.

RÉGIS GAILLARD

Silvère Têtu et ses dioramas

Parmi les membres de l'association, Silvère Têtu se distingue par son intérêt pour la création de dioramas, c'est-à-dire de petites saynètes. *«Cela fait trois ans que je fais cela. Cela m'est venu après m'être rendu à une exposition. Je peux créer un diorama en partant d'un paysage existant ou d'une idée. J'essaie de m'approcher le plus possible de ce que l'on voit dans la nature. Je passe beaucoup de temps pour aboutir à quelque chose de réaliste. Mais il faut que cela reste un plaisir, pas que cela devienne une contrainte. J'ai déjà réalisé une quinzaine de dioramas à l'image de ce pré avec une éolienne, de labours…»*